



HAL
open science

Le crématorium, les ambiances face à la mort

Lou Savary

► **To cite this version:**

Lou Savary. Le crématorium, les ambiances face à la mort. Architecture, aménagement de l'espace. 2016. dumas-01624454

HAL Id: dumas-01624454

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01624454>

Submitted on 15 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le crématorium
Les ambiances face à la mort

Lou SAVARY

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

Séminaire de mémoire « Ambiances, dispositifs, références, effets »

Domaine d'étude 2 - Juin 2016

Sous la direction de Daniel Siret et Céline Drozd

r e m e r c i e m e n t s

Ce mémoire n'aurait pu aboutir sans le concours des personnes qui ont accepté de me rencontrer et de contribuer à l'avancement de ce travail. Je tiens donc particulièrement à remercier :

-Les usagers pour leur temps passé à échanger sur le sujet, malgré la possible difficulté émotionnelle à l'aborder.

-Les professionnels du funéraire, opérateurs de crématorium et de pompes funèbres, pour les entretiens riches d'enseignement qui ont pu nourrir ce mémoire et pour leur accueil au cours des journées passées dans leur quotidien auprès des morts et des familles endeuillées.

-Les personnes de Nantes Métropoles qui ont accordé la plus grande attention à mes demandes et sans qui je n'aurais pu avoir accès à certains documents.

-L'architecte concepteur de crématorium pour sa disponibilité, la visite détaillée du crématorium de Nantes et l'échange développé et appuyé par de nombreux projets de crématoriums présentés à l'aide d'un portfolio fourni.

Tous se sont prêtés au jeu de mes questions et ont montré un grand intérêt pour le sujet étudié.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement mes directeurs de mémoire, M. Daniel Siret et Mme Céline Drozd, pour leur soutien et leur aiguillage tout au long de l'année.

Lou Savary, août 2016

introduction

1.1 objet d'étude

Ce mémoire s'intéressera à la question des ambiances dans l'architecture des crématoriums. Comment les architectes conçoivent-ils les crématoriums ? Comment les usagers perçoivent-ils l'ambiance dans ce lieu ?

-Le choix des lieux de mort

Le choix des lieux de mort a été aiguillé par mon passé d'infirmière, ayant suivi trois ans et demi de formation avec des stages pratiques dans des lieux de soins, et ayant exercé pendant neuf mois en milieu hospitalier une fois diplômée. Je suis profondément marquée par cette activité antérieure aux études en architecture, réalisée sur les pas de nombreux membres de famille qui exercent encore aujourd'hui en tant qu'infirmiers/ères.

Toute personne est ou sera inévitablement confrontée à l'événement de la mort à travers ses proches, famille et amis. Être infirmière a été pour moi une expérience encore différente de celle de tout un chacun, spectateur impuissant face à cette fatalité. J'ai pu en effet occuper le rôle difficile du professionnel qui soigne la maladie et la douleur, physique et mentale, celui qui soulage, soutient, rassure, reconforte, non seulement les patients, mais aussi l'entourage. Selon le lieu d'exercice, la mort n'est pas nécessairement quotidienne, mais elle est une possibilité. Lorsqu'elle se présente, le soignant doit assumer de nombreuses missions et s'affairer autour du défunt jusqu'à son départ pour la morgue (lorsque l'on exerce à l'hôpital). Cela inclut la présentation de la personne décédée aux membres de sa famille qui viendra pour la première fois se recueillir auprès d'elle. La première toilette mortuaire est réalisée par un binôme de soignants qui fera son possible pour minimiser les effets immédiats perceptibles de la mort sur le défunt (chaque partie de son corps se figera en position par la rigidité cadavérique, plus ou moins rapidement selon les individus : bouche ouverte, yeux mi-clos, décubitus dorsal, etc.). La chambre d'hôpital est le lieu des premières images enregistrées par la mémoire de l'entourage qui viendra se recueillir avant que le relais ne soit passé aux professionnels du funéraire. Il est donc primordial d'adapter cet environnement pour estomper, autant que faire se peut, les traits de la mort. Présenter le défunt selon les conventions indiquées dans des protocoles qui prennent en compte les différentes religions et rites, assurer des assises en nombre suffisant pour accueillir les proches, aérer et éteindre le chauffage pour les odeurs et la conservation, mais aussi occulter les ouvertures et ne laisser qu'une veilleuse pour dissimuler l'aspect cadavérique rapidement perceptible, sont autant de précautions qui permettent aux vivants de commencer leur processus de deuil avec le moins de traumatisme et de souffrance possible.

Ce sont ces moments ancrés dans ma mémoire, qui font partie de ma vie, qui m'ont amené à m'intéresser aux ambiances des lieux liés à la mort. Ces lieux me sont familiers et sont importants dans l'existence de chacun car marquant des étapes sensibles dans le fil d'une vie.

Différentes architectures accueillent la mort, de l'hôpital au cimetière, en passant par la morgue, la chambre ou le salon funéraire, en funérarium ou en crématorium, l'église, etc. Ces divers lieux, aux diverses fonctions, demeurent des espaces très différenciés sur le plan des ambiances, dans

lesquels la mise en scène et le parcours sont importants, dont l'écriture n'est pas toujours figée, référencée, du fait de son adaptation avec les pratiques d'usage de notre société.

Et si les lieux funéraires nous entourent et nous concernent tous, leur architecture reste peu abordée aujourd'hui, notamment dans l'enseignement et la littérature sur le sujet. Ces lieux subissent une pesante et symbolique image, encore peu interrogée par nos contemporains. L'architecture funéraire reste relativement figée, intemporelle, alors qu'elle doit s'adapter aux changements des pratiques et questionner la fonctionnalité et l'usage. La part symbolique des ambiances, qui permet de comprendre le rapport de la société à la mort, et leur contrôle, au service de l'usage, fait appel à une conception singulière de l'architecture.

-L'architecture des crématoriums

La récente évolution des pratiques funéraires a vu décoller la production de nouveaux équipements comme les funérariums et les crématoriums. La crémation, qui consiste à brûler le corps pour le réduire en cendres, est pourtant une pratique funéraire ancestrale. Depuis la Préhistoire, l'Homme incinère ses défunts. La crémation permettait de protéger la dépouille des prédateurs ou encore de fuir la peur des revenants. La sédentarisation a permis le développement de l'inhumation et depuis tout temps les deux pratiques cohabitent. En réprouvant la crémation, les religions monothéistes, telles que le judaïsme, l'islamisme ou l'orthodoxie, l'ont très largement affaiblie. De même, le Christianisme parvient à paralyser cette pratique avec l'interdiction papale du Concile de Vatican II, levée seulement en 1963. Un peu plus tôt, en 1889, la crémation est légalisée en France mais ne se développe pas.

Depuis plusieurs années, le nombre de crémations augmente et des statistiques montrent que cette tendance se poursuivra pour atteindre 50% des obsèques d'ici à 2030. Les mentalités ont changé les pratiques et l'équipement du territoire français en crématoriums se fait urgent. Depuis le premier crématorium du Père-Lachaise créé en 1889, la France possède aujourd'hui un parc de 167 crématoriums. En effet, le recours croissant des français à cette pratique, l'insuffisance du nombre de crématoriums et la perspective d'un accroissement d'activité continu a poussé les professionnels du funéraire à se doter rapidement de cet équipement, parfois (souvent) au détriment de sa qualité architecturale. Toutefois, dans notre société de tradition catholique où la crémation est récente, les pratiques funéraires restent marqués par la cérémonie. Loin de n'être qu'un espace technique de transformation du corps, le crématorium est aussi un lieu de recueillement où l'on accompagne le proche disparu. Cet équipement public et laïc doit pouvoir respecter les pratiques de tous. L'architecture du lieu est donc délicate, baignée de symbolique et qui se doit de satisfaire les besoins de chacun. Les ambiances sont donc primordiales.

-La question des ambiances

La question des ambiances s'est d'abord imposée à moi, avant de cibler ces lieux récents que sont les crématoriums. J'ai souhaité réaliser mon mémoire dans le domaine d'étude 2 « Ambiances, dispositifs, références, effets » avec la motivation de travailler dans un premier temps sur la lumière dans les lieux où le silence règnent, lieux dotés d'une atmosphère de gravité ou de solennité. C'est ce qui m'a progressivement amenée à m'intéresser aux lieux funéraires, faisant écho à ma pratique infirmière. La lumière y est symbole, de recueillement, de spiritualité et convoque l'affectif, la culture et l'histoire. L'architecture où lumière et silence sont maîtres peut susciter des émotions singulières, toucher non seulement le corps mais aussi l'âme. Toutefois, j'ai souhaité élargir à toutes

les ambiances et mises en scène au cœur des crématoriums plus spécifiquement. Interrogée par la quasi absence de littérature et de législation sur la conception de ces lieux, cependant en plein essor, j'ai découvert au fil de mes recherches que cette course à l'équipement se faisait souvent au détriment d'une qualité architecturale que mériteraient pourtant les usagers.

La loi française est relativement simple. Elle est basée sur le fait qu'un crématorium doit être composé de deux parties : une technique, avec notamment les fours crématoire, et une réservée au public, avec entre autres une salle de cérémonie à disposition. Inévitablement, les règles de sécurité des établissements recevant du public, d'accessibilité handicapée et celles spécifiques à l'usage d'un équipement comme un four crématoire, complètent la législation. Néanmoins, aucune indication n'est apportée sur la qualité des espaces ou sur le rapport du lieu à son environnement. On peut donc aisément s'imaginer que cette souplesse ou liberté, sans doute pour équiper rapidement le pays afin de faire face au besoin croissant de ces constructions, soit à l'origine du niveau de qualité parfois médiocre des espaces créés. L'architecture et le travail des ambiances peuvent tout à fait être mis de côté. Ces « lacunes » législatives autorisent donc une hétérogénéité des réalisations qui pourrait être un avantage. Notre rapport à ce type de construction n'étant pas encore figé, tout reste possible, le risque du tout et n'importe quoi... En revanche, la loi encadre parfaitement la gestion des crématoriums. Seules les communes ou les établissements de coopération intercommunale sont compétents pour créer et gérer, directement ou par voie déléguée, les crématoriums. Le financement public et la délégation posent ici la question économique du projet qui risquent de se répercuter sur la qualité des espaces de crémation, susceptibles d'être sacrifiée au profit du bénéfice financier.

La problématique des ambiances est importante dans un projet de crématorium lorsque l'on sait qu'il accueille défunts et familles endeuillées, venant se rassembler pour un dernier adieu à l'être disparu. La notion d'ambiance est complexe car elle fait appel autant au subjectif qu'à l'objectif. Chacun perçoit son environnement de façon différente : malgré un socle physiologique commun, nos cinq sens captent des informations ensuite interprétées par notre cerveau, selon notre vécu et nos expériences individuelles. Mais si on ne peut déterminer à l'avance la façon dont un individu percevra un seul paramètre d'ambiance, la combinaison de plusieurs facteurs pour un effet plus général, influencera nécessairement l'expérience et le jugement de la personne soumise à cet espace. La maîtrise des ambiances est donc bien un élément indispensable à la conception architecturale. Malheureusement, les ambiances ne semblent pas ou peu intégrées au travail de conception de la majeure partie des crématoriums. Elle comprend pourtant un potentiel exploitable et riche en matière d'aménagement d'espace. Les ambiances sont introduites, quand elles le sont, souvent trop tard dans la conception, venant seulement compléter des espaces déjà déterminés et figés, pour tenter de magnifier ou même cacher des défauts. Et si des normes techniques sont imposées, pour offrir un minimum de qualité et de confort aux usagers, les propositions se résument trop souvent au respect quantitatif de paramètres physiques d'ambiance. La qualité en reste limitée si le concepteur les abandonnent à des bureaux d'études techniques, délaissant le côté sensible d'une architecture. Avant la physique des ambiances, les sensations étaient utilisées pour perfectionner de manière empirique nos habitats, avec l'expérience et l'évolution des techniques. Aujourd'hui, la recherche du contrôle des ambiances par des moyens techniques parfois appauvrit, parfois enrichit, notre environnement architectural. Placer les ambiances au cœur de la conception améliorerait l'architecture de ces lieux si singuliers, sans pour autant hausser le coût de construction. Il s'agirait seulement de mettre en lien nos cinq sens -la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goût- avec les différents éléments physiques d'ambiance -la lumière, le son, la thermique, les matières, les couleurs, etc.- pour susciter des émotions adaptées au cadre. La notion d'ambiances au service de la conception permettrait d'articuler les aspects techniques, d'usage et esthétiques des environnements construits, dépassant l'architecture-objet. Mais certains concepteurs se préoccupent-ils d'intégrer cette réflexion dans un

projet de crématorium ? Quel rôle tiennent les ambiances dans l'argumentaire des acteurs dans le processus de conception ?

Un programme exceptionnel appelle-t-il des ambiances exceptionnelles ? Quelle expérience phénoménologique, émotionnelle, intellectuelle est proposée à l'utilisateur ? Comment conçoit-on ces lieux ? Comment les évaluer sur le plan des ambiances ?

1.2 **problématique et hypothèse de réponse**

Comment sont donc conçus et vécus les crématoriums ?

Au vu des quelques productions architecturales de ces équipements prises au hasard dans un rayon large autour de Nantes (crématoriums de Nantes, Saint-Nazaire, Tours, ...), on s'imagine aisément que les ambiances ne sont pas la priorité de certains concepteurs. Mais ont-ils respecté un « minimum syndical » ? Ont-ils reçu des directives particulières de la part du maître d'ouvrage ? Un cahier des charges techniques ? Subissent-ils des normes si strictes d'hygiène, liées à la manipulation de défunts (risque biologique) et d'équipements tel qu'un four, que les espaces en pâtissent ? Existe-t-il des crématoriums considérés comme des modèles ? Quels sont les critères de qualité d'un crématorium ? Varient-ils entre des concepteurs, des professionnels du funéraire, des usagers ? Les ambiances entrent-elles dans cette appréciation de qualité ? Quelles ambiances s'attend-on à trouver dans un crématorium ? Quelle représentation commune avons-nous de ce lieu ? Quelles sont les qualités programmées ? Sur le plan acoustique (qualité sonore, sonorisation, musicalité), lumineux (lumière naturelle, artificielle, qualité des éclairages, effets lumineux, couleurs), d'ensoleillement (du point de vue lumineux, visuel, thermique), de visibilité (inter-visibilité, transparences, dissimulation, protection). Certaines ambiances sont-elles davantage travaillées que d'autres ? Comment ces lieux sont-ils vécus ? Quelles sont les qualités exprimées ? Sont-elles différentes des qualités programmées ?

Les ambiances sont-elles scénographiées ? On peut penser d'un côté que le concepteur projette d'imposer, amplifier, accentuer, favoriser une ambiance de recueillement, de solennité, de gravité par son architecture, en usant de références symboliques, voire religieuses, même si le lieu se veut laïc, pour sacraliser, marquer encore davantage le moment et immortaliser. D'un autre côté, on peut penser qu'il conçoit d'adoucir, apaiser, minimiser, faire passer le moment le moins insoutenable possible en utilisant par exemple des références tirées du quotidien, domestiques, pour rassurer, ne pas surprendre ou perdre des familles qui sont déjà en grande difficulté, inspirer confiance, restituer une certaine normalité par une conception familière pour tous, comme à l'image d'un salon de maison individuelle où les familles auraient pour habitude de se retrouver à l'occasion. Enfin, la neutralité d'une architecture peut être mise en avant pour s'adapter à toutes les religions et tous les rites, avec le risque d'un appauvrissement de ses espaces.

Quel parcours y est imaginé ? On peut ici penser que le concepteur tentera de participer aux étapes du processus de deuil avec des éléments de son architecture, en travaillant par exemple sur une succession d'espaces différenciés avec des transitions et des seuils plus ou moins marqués, afin d'aider au mieux l'entourage du défunt, sans nécessairement qu'il en ait conscience. En effet, si autrefois, l'objectif de la famille était d'aider l'âme du défunt à se défaire du corps et à trouver son chemin vers le monde des morts, aujourd'hui, l'aide se concentre avant tout sur les vivants, et sur l'atténuation de leur souffrance.

Ce mémoire s'intéressera dans un premier temps aux lieux de la mort. En balayant l'Histoire de notre rapport à la mort, ainsi que les différentes pratiques du rite et de la cérémonie, nous réaliserons un inventaire concis des différents lieux de la mort pour arriver sur l'espace du crématorium.

Mais comment conçoit-on un crématorium ? Répondre à cette question est l'objectif de la seconde partie de ce travail. Elle présentera le crématorium en tant que projet d'architecture, avec ses acteurs et leurs rôles, sa réglementation à respecter qu'il s'agira d'étudier, pour analyser ensuite le processus de conception d'un tel équipement, et ce, au travers d'un exemple concret : le cas nantais.

Enfin, la recherche tentera dans une dernière partie de savoir comment les usagers perçoivent l'ambiance dans ce lieu. La notion d'ambiance sera définie et nous verrons que son intégration dans la conception peut être délicate. La perspective d'un crématorium idéal pourra être esquissée au travers de paroles d'usagers, qui s'exprimeront également sur leur expérience au crématorium de Nantes.

1.3 méthodologie

A l'issue d'un temps exploratoire fait de lectures qui m'ont permis de cibler mon sujet, de cadrer ma recherche et de dégager les éléments que je souhaitais aborder, je désirais par la suite rencontrer divers publics, différents par leur fonction, leur rôle et leur place autour d'un crématorium. Pour répondre à la problématique, il s'agissait de pouvoir dégager les qualités programmées et les qualités exprimées dans les discours des acteurs de la conception et celui des usagers, professionnels ou non, de ces lieux que sont les crématoriums.

Je désirais donc rencontrer des maîtres d'ouvrage, initiateurs d'un projet de crématorium. J'ai ainsi pris contact avec des personnes de Nantes Métropole avec qui j'ai pu par la suite échanger sur le cas concret du projet d'amélioration de l'actuel crématorium de Nantes et de création d'un nouveau à Saint-Jean-de-Boiseau en Sud Loire.

Je souhaitais également m'entretenir avec un ou plusieurs concepteurs de crématoriums, architectes spécialisés ou non, comme ceux de l'agence Plan.01 (Paris) qui ont réalisé le crématorium de Rennes Métropole en 2009 ou rencontrer un membre influent d'une grande enseigne telle que FUNECAP (Paris), La Société des Crématoriums de France (Bailleul) ou encore et mieux, OGF (Paris), candidat choisi pour réaliser les projets pour Nantes. En effet, ces groupes répondent régulièrement aux appels d'offre de conception de nouveaux crématoriums, étant spécialisés dans le domaine du funéraire.

J'ai voulu par ailleurs rencontrer des professionnels du funéraire, en particulier le personnel des crématoriums, comme celui de Nantes, pour obtenir un regard critique sur l'existant et une idéologie pour le futur établissement en projet.

Il m'a aussi semblé essentiel d'aller plus loin en tentant une immersion dans leur milieu professionnel afin d'assister et observer les pratiques des uns et des autres, personnel et usagers, de manière passive, au cœur du crématorium. Malgré mes craintes prévoyant un refus de leur part, les crématoriums étant des lieux si singuliers, officiant des événements particulièrement bouleversants, le personnel s'est au contraire montré enthousiaste et intéressé par ma venue dans le but de ce travail de recherche, parlant ouvertement et volontiers de leur travail auprès des familles endeuillées dans ce lieu bien particulier.

Par ailleurs, je désirais m'entretenir à la fois avec des novices dans le domaine de l'architecture et du funéraire, personnes lambda n'ayant encore jamais eu à pénétrer dans un crématorium, mais

aussi avec des personnes ayant l'expérience de ce lieu, par le décès passé d'un proche.

Pour ce faire, j'ai élaboré des guides d'entretien adaptés à chaque public, que vous trouverez en annexe.

Ces entretiens une fois menés et retranscrits m'ont servi à compléter les partie 2 « le crématorium comme projet d'architecture » et 3 « le crématorium comme ambiance vécue » afin de porter un regard, plus ou moins critique, sur l'état actuel de l'architecture des crématoriums en France sur le plan des ambiances.

Le reste s'est développé et enrichi à l'aide de ressources bibliographiques que j'avais déjà pu parcourir ou qui me restait à approfondir : articles de loi, du Code civil, du Code général des collectivités territoriales et tout autre texte et ouvrage faisant état, entre autre, des guides techniques et pratiques ou encore des critères de sélection d'une entreprise déléguée par une commune pour la conception de crématoriums, etc... afin d'examiner les qualités programmées d'un crématorium. Les qualités exprimées ont pu être analysées à travers des articles officiels de revues, presses, sites internet ou extraits d'ouvrages, publiés au sujet de plusieurs crématoriums existants, construits et investis (paroles d'architectes, de critiques d'architecture, etc...).

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE PLANNES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1.4 s o m m a i r e

Remerciements	5
Introduction	7
1.1 Objet d'étude	7
1.2 Problématique et hypothèse de réponse	10
1.3 Méthodologie	11
1.4 Sommaire	15
I Les lieux de la mort	19
1.1 La mort dans la société	19
1.2 Les rites et la cérémonie face à la mort	22
1.3 Les lieux de la mort	26
1.4 Histoire de la crémation et situation contemporaine des crématoriums	29
II Le crématorium comme projet d'architecture	31
2.1 Les acteurs et leurs rôles	31
2.1.a Cadre juridique	31
2.1.b La maîtrise d'ouvrage	31
2.1.c Le gestionnaire : le choix de la régie ou de la délégation	32
2.1.d La maîtrise d'œuvre	33
2.1.e Les opérateurs du crématorium	34
2.1.f Les opérateurs de pompes funèbres	34
2.1.g Les usagers : le défunt et son entourage	35
2.2 Réglementation, normes et guide technique de conception d'un crématorium	36
2.2.a Généralités	36
2.2.b Caractéristiques techniques d'un crématorium	37
2.3 Le cas Nantais	39
2.3.a Présentation	39
2.3.b La demande du maître d'ouvrage	40

2.3.c	La proposition du maître d'œuvre	44
2.4	Conclusion	56
III	Le crématorium comme ambiance vécue	59
3.1	La question des ambiances	59
3.1.a	Qu'est-ce qu'une ambiance ?	59
3.1.b	La difficulté de conception des ambiances	60
3.2	Existe-t-il un crématorium idéal sur le plan des ambiances ?	61
3.2.a	L'idéal exprimé par les usagers	61
3.2.b	Deux crématoriums remarquables et publiés	64
3.3	Quelle est l'expérience vécue ?	74
3.3.a	Avis des usagers : l'expérience à Nantes	74
3.3.b	Avis des professionnels du funéraire : l'expérience à Nantes	76
3.3.c	Mon expérience au crématorium de Nantes	82
3.4	Conclusion	88
	Conclusion	91
	Bibliographie	95
	Annexes	101
1	Grilles d'entretien	101
1.1	Grille d'entretien pour maîtrise d'ouvrage	101
1.2	Grille d'entretien pour maîtrise d'œuvre	103
1.3	Grille d'entretien pour usagers ayant l'expérience d'un crématorium	106
1.4	Grille d'entretien pour professionnels du funéraire	109
2	Présentation des entretiens	113
2.1	Entretien avec la maîtrise d'ouvrage de Nantes Métropole	113
2.2	Entretien avec la maîtrise d'œuvre	114
2.3	Entretiens avec des usagers ayant l'expérience d'un crématorium	115
2.3.a	Entretien de l'utilisateur A	115

2.3.b	Entretien de l'utilisateur B	115
2.3.c	Entretien de l'utilisateur C	116
2.3.d	Entretien de l'utilisateur D	116
2.4	Entretiens avec les professionnels du funéraire	117
2.4.a	Entretien avec un directeur de crématorium	117
2.4.b	Entretien avec l'opérateur de crématorium B	117
2.4.c	Entretien avec l'opérateur de crématorium C	118
2.4.d	Entretien avec deux opérateurs de pompes funèbres D et E	118

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

I les lieux de la mort

1.1 la mort dans la société

Notre rapport à la mort a évolué au cours de l'histoire et reste unique à chaque société.

Toutefois, une constante reste. La mort a toujours été associée par l'Homme à la séparation entre une âme et un corps qui devient à la fois superflu, encombrant et malodorant en se décomposant.

« *L'horreur du cadavre en décomposition est une constante dans toutes les civilisations qui conduisit au rite du deuil des survivants [...]* » (Ragon, 1981)

Ainsi, chaque société, de la plus primitive à la plus actuelle, a toujours cherché à l'éliminer, tout en développant sa propre pratique autour des défunts, ses propres rites. Ceux-ci diffèrent selon l'espace qu'on lui consacre et le temps qu'on lui accorde.

A l'époque de la Préhistoire et pendant des siècles, les morts étaient une menace pour les vivants. De peur qu'il leur arrive la même chose, la seule solution était de les faire disparaître.

C'est pourquoi, certains peuples abandonnaient les cadavres. Fuir le corps permettait d'oublier et de vivre sans tourment. Par précaution, les corps étaient même souvent exposés aux bêtes féroces et autres oiseaux de proie pour achever le travail.

D'autres peuples, effrayés par l'idée des revenants, des « morts-vivants », pratiquaient le cannibalisme ou ingéraient les cendres des cadavres incinérés. Dans cette technique du mort digéré, l'espace de la mort est celui d'un autre corps.

Au sein d'autres peuples, on se contentait seulement d'enterrer ou d'anéantir par incinération. En réalité, dans l'histoire de l'humanité, l'inhumation n'a joué qu'un rôle secondaire, l'incinération prévalait.

D'autres enfin rassemblaient les squelettes de ses défunts dans des sépultures, fabriquées de leur main, dans des dolmens ou dans des grottes. Les premières constructions funéraires découvertes datent donc de la Pré-Histoire. Les morts deviennent peu à peu vénérés, probablement avec l'évolution des liens sociaux entre les individus, distinguant progressivement l'homme de l'animal. Mais voulait-on préserver le corps pour prolonger la vie ou voulait-on l'empêcher de ressusciter ? Certains squelettes ligotés de cette période pourraient valider cette seconde hypothèse, sans certitude.

A cette époque, la dessiccation comme la crémation ou le cannibalisme détournent l'horreur physique de la décomposition.

De même, l'embaumement, rite pratiqué dans l'**Égypte antique** et qui s'est perpétué de la **fin du Moyen-Age au début du 19ème siècle** pour les rois et princes européens, apparaît comme une victoire sur la putréfaction et la dissolution du corps.

Au Moyen-Age, la mort était une étape de la vie, inévitable et banalisée car ne s'agissant que d'un passage dans l'au-delà, vers un monde meilleur, avec une chance de résurrection pour tous. La religion catholique se développe largement en promettant la vie après la mort, à condition d'être baptisé.

Ici, seule l'âme compte. La société se désintéresse du corps des défunts, support de la vie, que l'on pouvait enterrer avec d'autres, « vidés de leur âme », en toute anonymat dans un simple linceul. Seule la séparation entre les vivants et le défunt était à l'origine du chagrin. En effet,

la vie après la mort était imaginée comme meilleure et rassemblant chacun d'entre nous tôt ou tard.
« *S'il existe une angoisse de la mort, celle-ci est relative au salut de l'âme* » (Ragon, 1981)

Au 11ème siècle, l'Église introduit le Jugement Dernier. Si avant, « *l'inégalité des conditions terrestres était compensée par la survie de l'âme dans une "démocratie de l'au-delà"* » (Ragon 1981), désormais, à la mort de l'individu, celui-ci est jugé sur le bilan de sa vie, de ses bonnes et mauvaises actions, introduisant la crainte de ne pas rejoindre la "maison des bienheureux". Les sépultures communes cessent et deviennent individuelles ou familiales.

L'interrogation, le mystère, l'incertitude fait naître des idées macabres qui se font aussi sentir dans l'art de l'époque.

Jusqu'au 18ème siècle, notre rapport à la mort évolue progressivement vers l'importance du paraître et de l'hygiène. On commence à mettre en scène et à théâtraliser l'événement de la mort. Tout un cérémonial se crée et se rapproche de nos pratiques actuelles. La mort est un événement public qui mobilise le village ou la ville. Le défunt est visité à son domicile, dans sa chambre où ses proches s'affairent à la séparation du corps et de l'âme en priant. Puis une cérémonie religieuse est organisée à l'église la plus proche, s'achevant au lieu de sépulture, le cimetière attenant à cette église.

Le cimetière recherche ici une proximité avec le défunt qui repose dans un lieu précis. Il devient le lieu des représentations sociales.

Le 18ème siècle est marqué par la philosophie des Lumières qui remet en cause certaines croyances religieuses.

Au 19ème siècle, la science et la médecine progressent et prolongent l'espérance de vie. L'idée du néant naît de la découverte de l'infini.

« *La peur des revenants semble avoir disparu du monde occidental [...]. Les morts sont vraiment évacués. On ne craint plus les morts, mais la mort.* » (Ragon, 1981). L'Homme reste ici impuissant. La mort est de plus en plus vécue comme une injustice et devient refoulée.

Aujourd'hui, les croyances religieuses perdent de l'influence. La peur du néant domine. La mort est plus que jamais tragique face à une vie qui prend encore plus de valeur.

La société rejette la mort comme une composante de la vie. On tente de la mettre à distance et de la dissimuler. Ce rejet se traduit spatialement dans l'implantation des équipements funéraires aujourd'hui expulsés en dehors des villes ou en périphérie.

On met de côté la mort pour l'oublier. C'est une façon de vivre la vie sans peur.

« *Les hommes n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, se sont avisés, pour se rendre heureux, de n'y point penser* » (Pascal, 17ème siècle)

Le phénomène s'observe aussi par le refus du vieillissement, on repousse l'idée de notre disparition.

De nos jours, la personne passe de vie à trépas dans différents contextes (maladie longue durée, cancer, arrêt cardiaque, choc anaphylactique, vieillesse...), dans différents lieux (hôpital, maison de retraite, domicile...), seule ou entourée. Sa prise en charge va donc varier selon plusieurs paramètres.

Si autrefois l'objectif de la famille était d'aider l'âme du défunt à se défaire de son corps pour rejoindre le monde paisible des morts, aujourd'hui l'aide cible surtout l'entourage pour minimiser ses souffrances.

Le défunt et/ou son entourage va dans certains cas pouvoir anticiper sa mort, en partie grâce aux progrès de la médecine, incitant même les vivants à se détacher progressivement de leur proche avant leur décès physique, en les confiant à l'hôpital par exemple. On assiste alors à une période de pré-deuil. Le malade devient la pupille du médecin. La mort est ainsi institutionnalisée.

Une fois la mort prononcée, le défunt n'est plus un être, il n'est qu'un corps. Un corps auquel il s'agira de dire adieu, ce sera la dernière représentation de la personne avant de n'avoir plus qu'une mémoire à conserver.

Les pratiques funéraires ont donc évolué avec ce rejet de la mort. L'évolution des croyances religieuses et les différents événements de l'Histoire de l'humanité ont modifié les symboliques et, par là même, les rites funéraires et les espaces de la mort. La société d'aujourd'hui fait disparaître le défunt qui substituera son corps à sa mémoire, même si face au recul des croyances en une autre vie après la mort, le corps reste le seul élément dont nous soyons certains de l'existence.

Voici les résultats d'un sondage réalisé en 1998 par le magazine *Psychologie* sur la question de la mort. N'ayant pu trouver plus récent, j'ai choisi de le communiquer malgré tout pour illustrer mes propos.

-Vous arrive-t-il de penser à la mort ?

Très souvent : 7 %

Souvent : 23 %

Sous-total oui : 30 %

Rarement : 46 %

Jamais : 23 %

Sous-total non : 69 %

Ne se prononce pas : 1 %

-Qu'y a-t-il pour vous de plus effrayant dans l'idée de mourir :

La souffrance 52%

Quitter ses proches 27%

Le néant 10%

Le jugement de Dieu 6%

Ne se prononce pas 5%

-Si vous pouviez choisir, préféreriez-vous...

Une mort subite sans s'en rendre compte : 82 %

Une mort que l'on sent venir et à laquelle on peut se préparer : 13 %

Ne se prononce pas : 5 %

1.2 les rites et la cérémonie face à la mort

Nous verrons ici les rites funéraires les plus couramment pratiqués par notre société actuelle, sans que ceux-ci soient nécessairement attachés à une religion particulière.

-L'annonce du décès

Cette étape signale aux vivants la fin d'une existence.

Pendant longtemps, dans les pays où le christianisme domine, la mort était annoncée par les cloches de l'Église de la ville ou du village, pour prévenir ses habitants. C'était un événement collectif, concernant toute la communauté.

Aujourd'hui, les cloches sont remplacées par les annonces des rubriques nécrologiques des journaux locaux, seul lien avec le reste de la société. De plus en plus, l'annonce reste au sein d'un cercle de personnes plus restreint, prévenues individuellement.

Le certificat de décès par un médecin, puis la déclaration de décès par l'état civil, et donc l'État, dans un délai réglementaire de 24h, officialise la disparition de la personne.

-La toilette mortuaire et les soins de conservation

La toilette mortuaire est un acte obligatoire réalisée le plus souvent par une équipe de soignants si le décès a lieu à l'hôpital. Elle peut être renouvelée par les pompes funèbres ensuite. Elle a pour but de mettre en valeur le défunt ou, tout du moins, de garantir une présentation décente et non traumatisante de la dépouille à la famille. On dissimule autant que possible l'aspect cadavérique du disparu.

Les soins de conservation sont facultatifs et sont réalisés par un thanatopracteur. Ils consistent à hygiéniser le corps pour ralentir sa décomposition naturelle et ainsi éviter tout risque pour la santé des vivants. Il s'agit aussi de réparer les corps endommagés par la maladie, la souffrance ou les traumatismes pour restituer l'apparence d'un vivant endormi que l'on va embellir. Cette pratique permet une mise en bière plus tardive (6 jours de conservation au lieu de 48 heures après le décès).

-La veillée du défunt

La veillée du défunt tient son origine de certaines croyances religieuses, notamment issues de la religion catholique. Initialement, cette pratique visait la séparation du corps et de l'âme par la prière de l'entourage.

A domicile, dans sa chambre, reposant sur son lit, le défunt était entouré de ses proches qui se relayaient à ses côtés, recevant la communauté, venue partager leur chagrin et rendre hommage. Le lieu était adapté pour l'événement. On occultait les ouvertures par des linges pour créer une atmosphère protectrice et symboliser le passage de la lumière de la vie à l'ombre de la mort. Les cierges, l'eau bénite, le crucifix ou le rameau venaient compléter le tableau pour pratiquer la bénédiction du corps.

Doutant de l'existence d'une âme, la seule certitude pour les non-croyants est la présence du corps. Aujourd'hui de plus en plus, la veillée du défunt consiste à seulement le présenter, mis en valeur, souvent en salon funéraire, pour permettre aux proches qui le souhaitent de dire adieu. Le lieu funéraire aménagé pour accueillir le disparu, intimiste, aide surtout l'entourage à entamer son processus de deuil.

-La mise en bière

Effectué au funérarium ou parfois au domicile du défunt, la mise en bière correspond au placement du corps dans le cercueil par les pompes funèbres, acte suivi de son scellement, réalisé officiellement par un officier de police et donc l'État.

C'est le moment du dernier adieu possible. Il se veut intime et participe au rituel de séparation. Dans le cercueil, on peut venir glisser une lettre, une photo ou un objet personnel avant fermeture.

-Le convoi funéraire

Le défunt est transporté du funérarium ou du domicile à l'Église, au crématorium ou directement au cimetière.

Aujourd'hui motorisé, ce transport est effectué par les pompes funèbres dans un corbillard habilité, placé souvent en tête d'un cortège formé par les véhicules de l'entourage. Ce parcours funèbre remplace l'ancien cérémonial qui se faisait à pied, du domicile où le défunt était veillé par ses proches, à l'Église, puis au cimetière. La procession suspendait le temps dans la ville.

La modification d'échelle urbaine et donc des distances à parcourir, ainsi que la modernité, ont participé à cette évolution. L'événement de la mort s'efface peu à peu de la ville.

-La cérémonie

La cérémonie peut être civile ou religieuse (catholique, protestante, orthodoxe, musulmane, juive...). Elle permet de rendre un dernier hommage au défunt.

C'est un moment important pour les familles, très réglé et mis en scène. Elle peut être organisée par le représentant du culte ou par la famille aidée par les professionnels du funéraire. En effet, malgré la baisse importante des croyances religieuses dans notre société, le rituel autour de la mort reste très marqué par le christianisme. L'Église reste le lieu de cérémonie de prédilection, mais les funérariums et crématoriums proposent des espaces en location afin d'y procéder.

Les cérémonies peuvent comprendre des lectures choisies ou rédigées, des extraits musicaux ou des vidéos pour se souvenir et rendre hommage. Ce sont également des moments privilégiés de retrouvailles qui permettent de réunir tous ceux que le défunt a connus et que la vie a éloignés.

Si le défunt n'a pas de famille, l'hôpital se charge de faire des devis auprès d'entreprises de pompes funèbres pour organiser des obsèques. En l'absence de ressources de la part du défunt, une inhumation est faite à titre d'indigent.

Notons que le temps de la cérémonie s'est trouvé progressivement réduit : si elle est aujourd'hui destinée aux vivants, l'individualisme de notre société, où chacun se sent moins concerné par autrui, a grandement participé à une "désocialisation" de la mort et à une réduction de l'importance de ces cérémonies. Celles-ci sont de plus en plus souvent réservées à l'intimité d'un entourage proche. Le repas funéraire organisé par la famille en l'honneur du défunt a lui aussi été remplacé par un simple verre pris ensemble avant la séparation. Dans notre société mobile où les familles se trouvent éclatées géographiquement, l'argent est mis ailleurs. La mort est un événement de la vie que l'on évacue au plus vite.

Pour illustrer ces propos, une étude IFOP réalisée en 2010 (échantillon de 1500 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus) révèle que :

-45% des français souhaitent une cérémonie civile. La demande est plus importante en cas de crémation que d'inhumation.

-2/3 des obsèques se font selon les rituels catholiques alors que seulement 10% des français se disent pratiquants réguliers et 1 enfant sur 2 est baptisé.

-Inhumation ou incinération

Aujourd'hui, les personnes ont le choix entre deux méthodes de gestion des corps :

L'inhumation est la pratique dominante actuellement en France. A l'origine, cette pratique consistait à déposer le corps du défunt dans l'humus, la terre maternelle, car d'après la Bible, « *tu es poussière, et tu retourneras dans la poussière* » (Bible, Genèse 3 : 19). C'est en effet la pratique qui a été imposée par la religion catholique.

Aujourd'hui, on lui préfère une mise en caveau, afin de ralentir au maximum la décomposition définitive du corps et permettre les regroupements familiaux. Elle se fait uniquement dans les cimetières, en concession, avec un permis d'inhumer délivré par l'état civil, et offre un espace de recueillement pour les proches.

« On ne craint plus les morts, mais on continue à les enfermer dans des cercueils cloués ou vissés (ce qui est encore plus solide), cercueil lui-même enfermé dans un caveau clos au ciment, sous une très lourde pierre. Et le tout est enfermé encore dans un cimetière entouré de hauts murs et fermé à clef par une grille. Que de précautions pour des cadavres inanimés ! Et pourquoi se rend-on ensuite au cimetière en n'osant élever la voix, en chuchotant ? Peut-être déranger les morts, de les réveiller ? [...] Mettre de lourdes pierres sur un cadavre, c'est marquer le lieu de sa sépulture, mais c'est aussi mettre un poids tel sur le mot, qu'il ne puisse se relever » (Ragon, 1981)

L'incinération est la pratique la plus répandue au monde, mais qui a longtemps été interdite dans nos pays européens par la religion catholique. Elle consiste à brûler le corps du défunt pour le réduire en cendre.

Dans les pays occidentaux ou occidentalisés, on parle de crémation. L'opération se réalise au sein d'un crématorium, après autorisation du maire de la commune du lieu de décès. Le corps du défunt est placé dans un cercueil et celui-ci dans un appareil de crémation préchauffé à 800°C. Il faut savoir que c'est la chaleur et non les flammes qui consume le cercueil et la dépouille. La crémation dure environ deux heures. A l'issue de l'opération, les calcinés (résidus des 25 % de calcium du corps humain) sont refroidis puis pulvérisés pour être transformés en cendres.

C'est une pratique de plus en plus utilisée aujourd'hui pour des raisons économiques, financières, spatiales et environnementales.

-Le deuil des proches

Le travail de deuil est complexe à définir et dépend de chaque personne. Le deuil trouve sa racine dans le terme latin « *dolus* » qui signifie douleur. De ce fait, l'expression « faire son deuil » veut dire « passe à travers sa douleur ». C'est un processus d'oubli qui se traduit par des réactions physiques, psychologiques, affectives, comportementales et sociales.

Elisabeth Kübler-Ross, psychiatre et psychologue helvético-américaine, a théorisé les étapes par lesquelles passe une personne en situation de deuil. Elles sont au nombre de cinq :

Après l'état de choc, la phase du déni est celle du refus de croire ce qui vient de se produire. Le psychique de l'Homme est ainsi fait pour éviter le désagrément, sans pour autant ignorer la réalité.

La phase de la colère correspond à l'expression de la révolte face à l'événement. On s'interroge sur les raisons d'une telle injustice. Les personnes peuvent se montrer agressive en cherchant le responsable de leur malheur.

Dans la phase du marchandage, il s'agit pour la personne d'accepter la situation, tout en essayant de gagner du temps avant l'effondrement. C'est souvent le temps de l'organisation des obsèques auxquelles on se consacre entièrement, des prières et des promesses.

La phase dépressive est celle de la souffrance vécue sans retenue. La personne est traversée par des émotions intenses : tristesse, culpabilité, fatigue, colère, troubles somatiques. Elle s'isole, se replie sur elle-même et n'a plus envie de lutter. Elle réalise que l'absence physique du défunt est définitive. Elle s'inquiète pour son entourage.

Enfin, la phase d'acceptation est une période de paix où la vie reprend son cours. On reprend ses habitudes et on fait des projets pour regarder vers l'avenir.

En moyenne, le deuil dure un an mais il peut varier d'une personne à une autre.

Il peut être ritualisé de plusieurs façons, de la levée du corps aux obsèques, en passant par le port de vêtements sombres, auparavant de rigueur pour repérer les personnes endeuillées afin de les soutenir.

-La mémoire du défunt

Si l'on rejette la mort, on ne rejette pas pour autant le souvenir.

En effet, une étude montre que 75% des français se rendent au cimetière au moment de la Toussaint, 80% déclarent s'y rendre à d'autres moments, 58% plusieurs fois par an.

Pourtant la fréquentation des cimetières ne cesse de se réduire, fait révélé notamment par la baisse du marché des fleurs de cimetières. Entre 2011 et 2012, selon des données *France Agrimer*, les ventes ont baissé de plus de 9%. En 2013, elles avaient encore reculé de 6,5%.

Cette diminution peut s'expliquer par l'évolution des modes de vie et une plus grande mobilité des individus, de plus en plus rares à rester vivre près de leur lieu de naissance et donc de leurs familles.

1.3 les lieux de la mort

Nous développerons ici une synthétique présentation des principaux lieux funéraires par lesquels passent le défunt et son entourage, pour situer au mieux la place et le rôle d'un crématorium.

-Lieux du décès

Des statistiques réalisées par l'INSEE en 2012 révèlent que les personnes décèdent :

- 51,7% en établissement de soins (établissements hospitaliers ou cliniques privées)
- 13% en maison de retraite
- 25% à domicile
- 1% en lieux publics

-Morgue ou chambre mortuaire

La morgue aussi appelée chambre mortuaire est le lieu d'accueil momentané des défunts. Situé en établissement public, tel que l'hôpital, ou privé, comme les maisons de retraite et les cliniques, le corps y est pris en charge dans un intervalle réglementaire de 2 à 10h afin de recevoir les soins de conservation s'ils sont souhaités. C'est aussi l'espace des autopsies médico-légales. Ses caractéristiques sont tout à fait fonctionnelles : c'est un lieu aseptisé, facile d'entretien, maintenu à basse température pour ralentir la décomposition des corps.

Gratuite les trois premiers jours suivant le décès, cette structure permet aux familles de disposer du temps nécessaire à l'organisation des obsèques si elle ne le présente pas en maison funéraire.

-Funérarium ou maison funéraire

Le funérarium (ou maison funéraire) est un équipement qui s'est développé assez récemment, il y a une trentaine d'années, surtout dans les grandes villes, proche des hôpitaux, et de plus en plus en périphérie dans les zones commerciales ou industrielles où le foncier y est rentable. En France, on en comptait environ 150 en 1989. Il en existe aujourd'hui 2000. En effet, ouverte à la concurrence, c'est en fait une activité commerciale qui loue, pour une centaine d'euros par jour en moyenne par défunt, une chambre funéraire. Le marché florissant s'est donc naturellement répandu sur tout le territoire.

La durée du séjour est en moyenne de trois jours, ce temps correspond généralement à l'intervalle qui sépare le décès des funérailles.

Le funérarium devient le lieu de séjour du défunt et remplace le domicile familial, qui ne peut plus accueillir défunt et famille. Cette dernière ne souhaite d'ailleurs plus abriter la dépouille en décomposition d'un mort. Ce service offre un lieu de recueillement et de veillée du défunt.

La mise en scène du défunt dans la chambre funéraire reprend des codes, nés des « Funeral Home » ou Funeral Parlor » aux États-Unis qui le place dans des attitudes familières pour dédramatiser la situation. En effet, l'aménagement avec du mobilier de salon, des tableaux, des plantes vertes veut recréer des espaces domestiques, confortables et réconfortants pour les familles qui passent leurs derniers instants auprès du défunt. On se détache au maximum de la réalité de la mort en détournant les pratiques.

Ce peut être aussi le lieu de préparation et de transformation du défunt par un thanatopracteur, qui figera une dernière image de lui.

La « formule » des funérariums a finalement pris une autre ampleur en s'étendant à la périphérie des villes : ceux-ci proposent désormais un ensemble de services complémentaires aux chambres funéraires, comme la boutique funéraire exposant les articles vendus (fleurs, plaques commémoratives, pierres tombales, cercueils, urnes...), les ateliers, les marbreries et l'espace de thanatopraxie. Ils deviennent des complexes adoptant une typologie commerciale ou industrielle dont l'aménagement, les ambiances, l'accueil, mais aussi les rituels comme le parcours peuvent pâtir.

Le funérarium est généralement divisé en deux parties : une partie privée et une partie publique. Cette configuration est imposée par une réglementation récente, dont les premiers décrets, complétés par la suite, ne datent que de 1994.

La partie privée, technique et réservée aux professionnels, sert au traitement et à la préparation du corps du défunt, aseptisée et fonctionnelle, à l'image de la morgue. Si la personne a reçu des soins de conservation, elle peut être installée dans un salon funéraire, si ce n'est pas le cas, le corps reste en chambre froide en attendant les obsèques.

La partie publique, pour les proches du défunt, est pensée pour être accueillante et chaleureuse. Elle propose un salon d'attente, voire une cafétéria, utilisé comme espace de retrouvailles et espace tampon entre la chambre funéraire et l'extérieur. C'est un espace souvent dilaté, lumineux, transparent sur l'extérieur, où l'on peut faire une pause dans son chagrin. Il se veut être un lieu public mais protecteur. Enfin, le salon ou les chambres funéraires correspondent à l'espace de présentation et de protection du défunt près duquel on peut se recueillir. La chambre présente le corps sur un lit réfrigéré et restitue l'ambiance d'une chambre intime, peu éclairée, où l'on retrouve l'esprit de la veillée du défunt d'autrefois. Le salon présente le corps en bière, en fond de pièce avec des assises qui lui font face, pour une mise à distance plus volontiers favorable au recueillement, au dernier hommage, qu'à la veillée. Tous deux offrent une intimité protégée des regards. L'ambiance est étudiée : la lumière faible dissimule les traits de la mort et traduit éventuellement une symbolique, l'absence de silence par la diffusion de musiques douces minimise la pesanteur du moment, les couleurs et les matériaux chauds contrebalancent le frais ambiant de la conservation du corps, tandis que des fleurs parfumées couvrent les possibles odeurs cadavérique.

-Crématorium

La fonction première d'un crématorium est d'incinérer le corps des défunts.

Comme le funérarium, ce lieu est scindé en deux parties. La partie technique est dédiée à la transformation du corps en cendres, tandis que la partie publique assure l'accueil des familles pour le temps d'une cérémonie d'adieu.

Ce double usage tente de répondre aux besoins rituels de notre société.

« *Le crématisme occidental ne voit dans cet usage qu'un procédé de dématérialisation du mort visant à assurer son passage du visible dans l'invisible. Cette conception [...] est réductrice en ce qu'elle ignore ou néglige les à-côtés essentiels de rites funéraires et de cultes des morts qui, là encore, réclament du support* » (Jean-Didier Urbain, *L'archipel des morts*, Edition Payot, 2005).

Le lieu du crématorium étant le sujet de mon mémoire, son histoire et sa situation contemporaine, sa fonction et sa description seront plus amplement développés par la suite.

-Cimetière

Le cimetière est le lieu du souvenir et du recueillement. Il est essentiellement extérieur et rassemble les sépultures des défunts. Plus couramment, c'est le lieu où l'on enterre les morts. Il est parfois attaché à un lieu de culte.

Apparu au Moyen-Age, le cimetière se distingue des espaces funéraires de la Préhistoire, qui n'abritent pas de monuments, et des nécropoles antiques, nettement séparées des lieux de culte.

Son corps ayant disparu, le défunt n'est plus que symbolique. Il est retourné à la nature, d'où le rapport aux éléments naturels que l'on y trouve souvent : végétaux, minéraux et liquides. Le parcours des vivants dans un cimetière peut être pensé de manière très spécifique, pour une mise en condition progressive, d'une transition de l'espace des vivants à celui des morts, sacré et spirituel.

On retrouve d'ailleurs plusieurs catégories de cimetières (mises en évidence par Robert Auzelle en 1965) différents de par leur configuration et l'environnement qu'ils offrent :

-Les cimetières jardins : cimetière parc, forestier, paysager.

-Les cimetières urbains : cimetière pavillonnaire, immeuble ou gratte-ciel, musée, cimetière militaire.

En France, le cimetière est légalisé par le Code des Communes. C'est un lieu public géré par la commune chargée de la répartition des cultes. Le cimetière est le lieu de sépulture obligatoire.

Il est composé de concessions, louées par des familles pour une certaine durée : temporaire (maximum 15 ans), trentenaire, cinquantenaire ou perpétuelle.

La superficie des concessions est généralement de 2 mètres carrés (2 mètres par 1 mètre). 1m² peut être concédé pour l'inhumation de jeunes enfants ou le dépôt d'urnes.

Une concession peut être familiale (toute personne ayant une attache de liens spécifiques à la famille peut y être inhumée), collective (toute personne désignée sur l'acte de concession, quelque soit le lien) ou individuelle (destinées au seul concessionnaire).

« *Le tombeau est une seconde maison. Le soin que l'on met à construire cette maison du mort, la persévérance avec laquelle on entretient cette dernière demeure, peut empêcher le mort de "revenir". Priver un mort de sépulture, c'est donc bien l'obliger à errer, sans maison.* » (Ragon, 1981)

Le cimetière n'est pourtant qu'une étape de la disparition définitive du corps physique. Il n'est pas le lieu de la demeure éternelle du disparu. Un corps dans une concession arrivée à terme et non renouvelée sera en fait exhumé pour rejoindre l'ossuaire de la communauté.

Le cimetière s'est enrichi de l'évolution des pratiques funéraires et des décrets successifs notamment en matière de destination des cendres.

Aujourd'hui, les possibilités de destination des cendres sont nombreuses dans un cimetière :

-Elles peuvent être conservées dans une urne en sépulture : dans un caveau existant, en cavurne (tombe bâtie), en columbarium (cases individuelles hors-sol), scellée sur une pierre tombale existante, en tombe (pleine terre) existante, en jardin des tombes cinéraires (espace paysager où l'urne est inhumée).

-Elles peuvent aussi être dispersées dans un jardin du souvenir.

« *Aujourd'hui, le macabre a disparu dans les cimetières, les cimetières eux-mêmes, signes de la mort, se sont effacés dans l'environnement [...]* » (Jean-Didier Urbain, L'archipel des morts, Edition Payot, 2005)

L'espace du cimetière reste celui du lien entre le passé et le présent, entre les morts et les vivants.

1.4 **histoire de la crémation et situation contemporaine des crématoriums**

La crémation est une pratique funéraire ancienne. Nous l'avons vu précédemment, elle est utilisée par l'Homme depuis la Préhistoire et la découverte du feu. Dans l'antiquité grecque et latine, elle était employée par les peuples belliqueux qui préféraient ne pas avoir de sépultures à protéger lors des guerres. Elle s'est trouvée délaissée en faveur de l'inhumation, suite à la conversion de l'Europe au Christianisme qui véhiculait l'espoir d'une résurrection de la chair. C'est seulement à la fin du 19^{ème} siècle pour des considérations hygiénistes et foncières, mais surtout au 20^{ème} siècle avec la remise en cause du pouvoir religieux, que la crémation va se trouver libérée en Europe, sous la forme d'une alternative à l'inhumation. En France, en 1887, une loi sur les libertés funéraires est votée. À partir de cette date, toute personne majeure ou émancipée peut choisir son mode de sépulture, entre crémation et inhumation. Le premier crématorium français est créé en 1889 à Paris, dénommé aujourd'hui crématorium du Père-Lachaise. Notons que l'essor de la crémation dépend des considérations religieuses de chaque société. Ainsi, les anglo-saxons, majoritairement protestants, ont vu leurs instances religieuses autoriser la crémation dès 1898, alors que l'Église catholique ne l'admettra qu'en 1963, en levant l'interdiction papale par le Concile de Vatican II. Ailleurs, là où les religions émanent des philosophies asiatiques, la crémation est un rite traditionnel, tandis que les religions monothéistes, telles que le judaïsme, l'islamisme ou encore l'orthodoxie, n'admettent toujours pas cette pratique.

Étymologiquement, le mot crémation vient du latin « crematio, cremare » qui signifie brûler, incinération de « cinis, cineris », les cendres. Ces deux termes décrivent le mode de disparition du défunt qui consiste à brûler le corps, à le réduire en cendre. C'est une pratique qui n'a cessé de croître en France, mais qui n'a pu pleinement prendre son essor qu'au développement des équipements adaptés. Certaines communes ont longtemps repoussé le moment de se doter d'un crématorium notamment en s'appuyant sur des arguments comme les pratiques nazis, la pollution atmosphérique qui n'a que récemment était évaluée, mais aussi et simplement, la volonté d'éloigner la mort de chez soi... Ainsi, il y a 20 ans, une famille sur 100 choisissait la crémation. Aujourd'hui, c'est une famille sur 3 : dès 1996, près de 30% des français exprimaient le souhait d'être incinéré après leur mort, aujourd'hui, ils sont près de 41%. Cette pratique a donc considérablement augmentée dans notre pays pour atteindre plus de 37% des obsèques (en 2014), avec une estimation de 50% d'ici à 2030 (études menées par le C.R.E.D.O.C., Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie).

L'accroissement de cette demande s'explique par de nombreux facteurs, en dehors de la levée de l'interdiction papale par l'Église en 1963 et de la baisse générale de son influence sur la société. Pour ses partisans, la crémation est plus propre, détruisant les germes, elle libère aussi l'espace pour les vivants, en limitant l'expansion des cimetières (pour les grandes villes, il faut compter une extension de 5 hectares de cimetière tous les 5 ans). L'imaginaire peut aussi valoriser la crémation : se tourner vers cette pratique évite d'imaginer son exhumation au terme d'une concession non perpétuelle. La réduction des contraintes d'entretien des sépultures et le facteur économique entrent aussi en compte : la crémation est nettement moins onéreuse que l'inhumation (une formule obsèques est estimée à un minimum de 1490€ pour une crémation contre 1990€ pour une inhumation. Prix PFG, Pompes Funèbres Générales). Enfin, s'ajoute le penchant actuel de nos sociétés pour les philosophies orientalistes, pour lesquelles le corps n'est que secondaire, ou l'athéisme grandissant qui annihile toute croyance d'une vie après la mort. Et si, au sein d'une même famille, les croyances

différent, chacun trouvera satisfaction en ayant la possibilité de se recueillir en un lieu dédié. En effet, depuis la loi du 19 décembre 2008, les cendres d'un défunt ne sont plus de simples cendres, mais sont considérées comme un « corps ». Ainsi, un défunt en urne a les mêmes choix de destination qu'un défunt en cercueil avec la possibilité de pratiquer une dispersion des cendres en plus. En conséquence, un défunt en urne aura le droit aux mêmes types de sépultures qu'un défunt en cercueil et aux mêmes choix d'emplacement dans le cimetière.

La crémation est aujourd'hui synonyme de technique de pointe, de respect du défunt et de préservation de l'environnement, image que les équipements crématoristes tentent de promouvoir afin de faire perdurer la croissance continue de cette pratique. Notons que le statut accordé aux équipements crématoristes est différent selon les pays. En effet, pour les nordiques et saxons, le crématorium est un espace essentiellement technique, destiné à la transformation du corps du défunt par les professionnels. Le « rendement » de crémation d'un équipement est beaucoup plus important que dans les pays de tradition catholique, comme la France. Dans notre société, la crémation est beaucoup plus récente et reste marquée par la pratique de la cérémonie. Le crématorium devient un espace de recueillement, pouvant être mis en parallèle avec l'église et le cimetière, on y passe davantage de temps que dans les autres pays. D'ailleurs, les premiers crématoriums du début du 20ème siècle diffèrent fortement de ceux du début du 21ème. Il était pendant longtemps question de doter seulement les cimetières d'un espace technique de transformation du corps. Celui-ci était alors fondu dans un ensemble funéraire. Aujourd'hui, ils s'intègrent en périphérie dans les zones commerciales ou industrielles, au même titre que les funérariums. Ils ne sont plus des constructions liées aux cimetières mais là où la ville les a repoussés, où le prix du foncier rend la construction rentable pour ses exploitants.

Face à une demande croissante, les crématoriums fleurissent partout en France, tous uniques par leur taille et leur fonctionnement. Certains sont entièrement automatisés tandis que d'autres favorisent la présence de personnel funéraire pour une relation clientèle privilégiée. Et si le crématorium est avant tout une machine à transformer les corps, cette fonction a été complétée par d'autres usages comme celui de la cérémonie. La mort demeure un événement marqué par des rites, quelque soit la religion d'une famille ou d'un défunt. Un pays laïc comme la France se doit alors de garantir le respect des pratiques de tous, au sein de ces lieux publics que sont les crématoriums. Les rites variant selon les cas, l'architecture du lieu est délicate, baignée de symbolique et qui se doit de satisfaire les besoins de chacun. Les ambiances sont donc primordiales. Le crématorium doit-il proposer une individualisation, une personnification de l'espace ou bien plutôt une neutralité appropriable pouvant accueillir tout type de cérémonie ?

II le crématorium comme projet d'architecture

2.1 les acteurs et leurs rôles

2.1.a cadre juridique

Le cadre juridique propre aux crématoriums est fixé par le Code général des collectivités territoriales (CGCT), codifié au livre II, titre II : « Services communaux ».

Les communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont seuls compétents pour créer et gérer, directement ou par voir déléguée, sur habilitation préfectorale, les crématoriums, selon l'article L 2223-40 du CGCT.

Une commune membre d'une communauté urbaine se voit retirer cette compétence, selon l'article L. 5215-20 du CGCT.

Par ailleurs, la création et la gestion d'un crématorium relèvent d'une mission de service public facultative. Si les communes ont l'obligation légale de posséder un cimetière (article. 2223-1 du CGCT), aucune disposition législative ou réglementaire n'impose à celles-ci de se doter d'un crématorium. Ceci ne peut donc naître que d'une volonté communale ou intercommunale.

Cette mission de service public inclut ensuite la construction et l'entretien du crématorium, l'ensemble des opérations liées à la crémation et à l'accueil des familles. La crémation sera celle des défunts mais aussi des restes de corps exhumés et de pièces anatomiques humaines chirurgicales. La mission peut aussi comprendre la location de salles de recueillement ou de cérémonies.

2.1.b la maîtrise d'ouvrage

Le maître d'ouvrage est le commanditaire d'un projet qu'il va financer. Il peut être le futur utilisateur de l'équipement ou non.

En matière de création de crématoriums, les textes instituent une compétence de la commune. Celle-ci décide de leur réalisation.

Un certain nombre d'études sont menées en amont sur la base desquelles les élus vont faire leur choix. Des études de marché, des débats au sein du conseil municipal et éventuellement une participation des citoyens au projet peuvent être réalisés au préalable d'une telle décision. S'agissant d'un projet d'intérêt général, le droit à l'information des habitants leur permettra d'ailleurs, à l'issue d'une enquête publique relative à la réalisation du crématorium, de prendre connaissance du projet, mais aussi d'exprimer ses appréciations, suggestions et contre-propositions, et ce, par le biais de réunions publiques, voire de référendum local.

Ensuite, la réalisation du projet se fait par étapes. Le maître d'ouvrage doit assurer la faisabilité de l'ouvrage, choisir sa localisation, définir un programme, arrêter une enveloppe financière prévisionnelle, arrêter les conditions de financement, choisir le processus de réalisation. Il a également pour mission de choisir la maîtrise d'œuvre et conclure le marché de maîtrise d'œuvre, choisir les entreprises et conclure les marchés de travaux, prononcer la réception des travaux.

Il fait appel à de nombreux intervenants (liste non exhaustive) : assistant à la maîtrise

d'ouvrage, mandataire, conducteur d'opération, services concédés, géomètre, juristes, notaires, programmistes, économistes, etc.

La réalisation d'un crématorium représente un coût important pour la commune ou l'établissement public de coopération communale. D'autres collectivités locales peuvent donc apporter leur aide par des subventions, seulement si le but est de participer au financement d'un projet d'intérêt général et qui le concerne directement.

Ensuite, soit la personne publique est propriétaire du terrain d'implantation de l'équipement, soit elle ne l'est pas. Dans ce second cas, soit l'acquisition se fait à l'amiable, soit par expropriation, voire par l'exercice du droit de préemption s'il s'applique.

Si la commune n'assume pas les frais de construction, elle les délègue à un concessionnaire par contrat de concession. Le concessionnaire assure dans ce cas la totalité du financement des dépenses qui comprend les travaux de construction de l'édifice et de l'ensemble des équipements lui appartenant, les frais d'étude, les frais financiers, impôts et taxes liés à la construction de l'ouvrage et des équipements, les frais inhérents à toutes les démarches administratives et ceux nécessaires à l'exploitation de l'ouvrage (matériels et fournitures).

En contrepartie de la mise à disposition du patrimoine, le délégataire verse en général annuellement à la commune une redevance dont le montant est calculé en prenant en compte la notion de juste rémunération de l'exploitant sur un service délégué. Au travers de compte-rendus techniques et financiers de l'activité, la commune peut contrôler l'exploitation et apprécier la qualité du service rendu par le délégataire, le respect et l'évolution économique du contrat de délégation.

Dans le cas du projet de mise aux normes du crématorium de Nantes Nord et de réalisation d'un nouveau à Saint-Jean-de-Boiseau (Sud Loire), Nantes Métropole est le maître d'ouvrage.

2.1.c le gestionnaire : le choix de la régie ou de la délégation

En matière de gestion des crématoriums, les textes instituent une compétence de la commune (sauf si celle-ci fait partie d'une communauté urbaine, comme précisé précédemment).

Soit la commune le construit et en assure le fonctionnement en régie, soit elle le construit et en délègue la gestion à une entreprise privée ou une association par convention, soit elle délègue les deux.

Par régie, la commune exploite directement le service avec ses propres règles de gestion et en assume les moyens techniques, financiers et humains nécessaires à la gestion du service. L'autorité organisatrice peut toutefois confier des prestations particulières à des tiers dans le cadre de marchés de services, de fournitures et de travaux. Si elle possède ici une maîtrise totale de l'exploitation du service, elle en assume également tous les risques.

La gestion déléguée se base sur un contrat par lequel la collectivité détermine les grands aspects de la politique publique qu'elle souhaite mettre en œuvre au travers d'un cahier des charges comportant notamment l'offre de service, le niveau de service, les tarifs. Elle peut mettre à disposition du délégataire la totalité des biens nécessaires à l'exploitation ou lui demander de réaliser l'investissement de tout ou partie de ces biens. Avec la gestion déléguée, de type « délégation de service public », la rémunération du délégataire est substantiellement assurée par les résultats de l'exploitation, à partir des recettes.

Le choix de la gestion par convention résulte de la situation financière de la commune qui effectuera un bilan « coût et avantages », mais ce choix s'imposera également au regard de

contraintes juridiques, techniques (maîtrise du service) ou encore politiques. Le choix du mode de gestion dépend surtout de la capacité dont dispose la collectivité pour exercer directement le service afin de satisfaire au mieux les attentes des usagers.

Voici le pourcentage des modes de gestion des crématoriums en France en 2004 :

-Gestion indirecte : 70%

-Gestion directe : 30%

Le gestionnaire d'un crématorium est soumis à l'article L. 2223-23 du CGCT relatif à l'agrément des régies, entreprises ou associations fournissant des prestations du service extérieur des pompes funèbres et doit être habilité à cet effet.

L'article L. 2223-41 du CGCT déclare que « les régies, entreprises ou associations gestionnaires d'un crématorium conformément à l'article L. 2223-40 sont soumises à l'habilitation prévue à l'article L. 2223-23. » De ce fait, un gestionnaire de crématorium doit avoir obtenu une habilitation dans le domaine funéraire auprès d'un représentant de l'État, c'est à dire le préfet du département où le gestionnaire a son siège, renouvelable tous les 6 ans.

Le gestionnaire doit assurer un certain nombre de prestations. Celles-ci comprennent entre autres la gestion des cercueils, de la réception par les pompes funèbres à la remise de l'urne et éventuellement la dispersion des cendres ou le dépôt en columbarium à la demande des familles, en passant par la crémation en elle-même. Toutes les procédures administratives et de contrôle technique doivent être assurées en amont d'une crémation. Un registre des crémations est d'ailleurs tenu par le gestionnaire et contrôlé une fois par an par la commune responsable du crématorium. L'accueil des familles et l'organisation des cérémonies d'adieu et parfois de dispersion des cendres, fait aussi partie du rôle du gestionnaire. Enfin, celui-ci se doit d'assurer l'entretien et la maintenance des biens, équipements, installations et fournitures du crématorium.

Dans le cas du projet de Nantes Métropole de mise aux normes du crématorium de Nantes Nord et de réalisation d'un nouveau à Saint-Jean-de-Boiseau (Sud Loire), la société OGF (Omnium de Gestion et de Financement) est le délégataire de la délégation de service public (DSP).

2.1.d la maîtrise d'œuvre

D'après le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) des Marchés Publics de Travaux de 2009 :

« Le maître d'œuvre est la personne physique ou morale, publique ou privée, qui, en raison de sa compétence technique, est chargée par le maître de l'ouvrage ou son mandataire, afin d'assurer la conformité architecturale, technique et économique de la réalisation du projet objet du marché, de diriger l'exécution des marchés de travaux, de lui proposer leur règlement et de l'assister lors des opérations de réception ainsi que pendant la période de garantie de parfait achèvement. » (CCAG Travaux, 2009)

Le maître d'œuvre est donc mandaté par le maître d'ouvrage.

Dans le cas étudié de Nantes Métropole concernant la création d'un nouveau crématorium pour l'agglomération nantaise, la délégation de service public permet de confier à un opérateur économique la conception, le financement et la réalisation d'un nouveau crématorium, ainsi que la fourniture des équipements nécessaires à l'exploitation.

Le délégataire devient alors le maître d'ouvrage. Il réalise donc sous sa propre maîtrise d'ouvrage et à ses frais, les études de conception (architecturales et d'ingénierie, investigations géotechniques, réseaux divers, etc.), les dossiers administratifs (consultation des entreprises,

conclusion des marchés de travaux, demande de permis de construire, etc.) et les travaux de constructions des équipements. Ainsi, pour mener à bien ses missions, le délégataire doit faire appel à une équipe pluridisciplinaire composée a minima d'un architecte, de bureaux d'études (structure, fluides, SSI, thermique, acoustique...), mais aussi d'un paysagiste. Le délégataire suit les travaux, comme la maîtrise d'ouvrage (la commune ou l'EPCI) et la maîtrise d'œuvre.

Dans un premier temps, le potentiel délégataire répond à un appel d'offre de marché auprès de la commune où il renseigne ses capacités techniques (références, moyens techniques et humains), économiques et financières. Il est souvent spécialisé dans le milieu funéraire. Ensuite, un dossier de consultation, définissant les caractéristiques qualitatives et quantitatives des prestations attendues, est remis gratuitement à tous les candidats admis à présenter une offre. C'est alors que le potentiel délégataire retenu fait appel à une maîtrise d'œuvre qui conçoit ensuite le projet sur la base du programme, du site et de toutes les contraintes, y compris budgétaires, et soumet une proposition, généralement de phase Esquisse.

Pour le projet de mise aux normes du crématorium de Nantes Nord et de réalisation d'un nouveau crématorium à Saint-Jean-de-Boiseau (Sud Loire), la société OGF a fait appel à l'agence Janiaud Architecte pour la maîtrise d'œuvre architecturale.

2.1.e les opérateurs du crématorium

Le service fonctionne avec le personnel du gestionnaire, recruté et rémunéré par ses soins. Chaque agent reçoit normalement une tenue conforme aux règles d'hygiène fixées en la matière ainsi que l'équipement nécessaire à la conduite des fours et autres actions nécessitant une protection spécifique (gants, machine à sertir, épandeur de cendres, etc.).

Le gestionnaire veille à ce que le personnel soit qualifié et aie suivi une formation comprenant notamment des stages pratiques en crématorium, pour assurer l'aspect technique et relationnel du métier, afin qu'il adopte une attitude digne et correcte à l'égard des familles.

Un opérateur de crématorium au sein de l'entreprise OGF, délégataire du crématorium de Nantes Nord, gère, d'une part, la partie technique, c'est à dire qu'il pilote un four, gère le cercueil puis les cendres (pulvérisation, mise en urne). D'autre part, il accueille les familles, les pompes funèbres et officie les cérémonies. Enfin, un rôle administratif est aussi attendu de sa part : organiser les plannings, tenir le registre des crémations, faire des devis gratuits pour les familles qui le demandent, gérer la comptabilité et la facturation. Le crématorium est équivalent à une petite entreprise avec ses coûts et son chiffre d'affaire. Ceci demande des compétences particulières de la part du personnel de crématorium. Avant, le service de recrutement d'OGF recherchait des profils de porteurs. Aujourd'hui, le personnel doit être polyvalent et d'un niveau Bac+2 (au minimum Bac), afin d'avoir une culture générale certaine, pour parer à toutes les demandes et s'adapter à un public éclectique, de toutes origines sociales et de toutes religions.

2.1.f les opérateurs de pompes funèbres

Le gestionnaire du crématorium doit respecter une stricte neutralité à l'égard des entreprises funéraires mandataires des familles et doit appliquer les règles et les usages de la liberté du commerce et de la concurrence.

Le conseiller funéraire fait l'acte commercial avec la famille, organise les obsèques, travaille

en amont et en aval de la crémation. En amont de toute crémation, l'agent funéraire s'empare de la constitution du dossier réglementaire de crémation transmis ensuite au crématorium pour contrôle et enregistrement de l'acte de crémation. Il vient, seul ou en équipe, déposer le cercueil au crématorium depuis la chambre funéraire, le domicile ou l'hôpital et aide l'opérateur de crématorium à l'installer dans la salle de cérémonie, accompagné de ses gerbes de fleurs. L'agent du crématorium prend ensuite le relais, notamment pour la cérémonie d'hommage. Certains opérateurs de pompes funèbres réalisent eux-même la cérémonie personnalisée. Dans ce cas, la salle de cérémonie est mise à disposition. Le personnel sur place peut alors aider si besoin, notamment pour gérer la musique. Ensuite, l'opérateur de pompes funèbres repart généralement sans attendre la fin de la crémation et revient pour l'urne dans la journée ou le lendemain à la demande de la famille.

2.1.g les usagers : le défunt et son entourage

La crémation est autorisée par la loi si le défunt en a fait le choix et l'a assurément exprimé oralement à ses proches ou précisé sur son livret de famille.

Elle doit avoir lieu 24 heures au moins et 6 jours au plus après le décès s'il s'est produit en France, 6 jours au plus après l'entrée du corps en France si le décès a eu lieu à l'étranger (dimanches et jours fériés ne sont pas compris dans le calcul du délai).

Le jour et l'heure de la crémation sont fixés par le gestionnaire du crématorium en accord avec les familles, en fonction des créneaux disponibles.

Avant la crémation, celui-ci doit être en possession de l'autorisation de crémation délivrée par le maire de la commune du lieu de décès ou de lieu de mise en bière, un écrit certifiant la conformité du cercueil aux normes de crémation et un extrait du certificat de décès.

Le gestionnaire s'oblige au respect de l'égalité entre tous les usagers, avec une stricte neutralité. Des cérémonies civiles ou religieuses peuvent être organisées dans les salles de cérémonies prévues à cet effet. L'utilisation de ces salles sans crémation est possible en location et suivant les possibilités offertes par le planning et les locaux du crématorium.

Le parcours et la place de l'entourage au sein d'un crématorium peut varier d'un établissement à l'autre, suivant l'organisation du gestionnaire, le site et l'aménagement du bâtiment. Au crématorium de Nantes Nord géré par la société OGF, l'arrivée de la famille au crématorium est accompagnée des pompes funèbres mandatées et accueillie par le personnel du lieu. La personne en charge des funérailles peut prendre un temps à part en amont de la cérémonie pour valider son déroulement et quelques détails comme la disposition des fleurs, les prises de parole et les musiques prévues. La famille est invitée à entrer dans la salle de cérémonie où se trouve le cercueil en place sur un premier fond musical choisi et prend place. L'opérateur du crématorium officie la cérémonie et sollicite au besoin les personnes ayant souhaité intervenir pour un hommage. Un temps de silence sur un second fond musical permet aux familles l'introspection individuelle. Une troisième musique passe pendant que les membres de l'entourage qui le désirent viennent personnaliser un dernier adieu auprès du cercueil, pour y poser seulement la main ou y laisser souvent une fleur. Une fois que chacun a retrouvé sa place, un dernier morceau de musique est diffusé pour l'adieu final. A Nantes Nord, un système de porte coulissante se referme sur un alcôve où repose le cercueil, permettant à la cérémonie de se clôturer et de laisser le personnel déplacer le cercueil à l'abri des vues.

Les familles disposent des cendres à l'issue de la crémation conformément à la réglementation définie par l'article R 361-45 du Code des communes.

2.2 réglementation, normes et guide technique de conception d'un crématorium

2.2.a généralités

Le bâtiment d'un crématorium doit être en conformité avec les dispositions réglementaires qui le concernent.

L'ensemble des installations est tenu de répondre à un certain nombre de textes.

L'aménagement du site doit se conformer au PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou au POS (Plan d'Occupation des Sols) du lieu où s'établit le projet de crématorium, construction considérée comme nécessaire au service public.. Il respecte les règles d'implantation par rapport aux voies, aux limites séparatives, hauteurs, stationnement, etc. D'une manière générale, il convient de vérifier qu'aucune servitude d'urbanisme ou d'utilité publique n'empêche l'opération projetée.

Certaines dispositions du Règlement National d'Urbanisme (RNU) relatives à la localisation et la desserte de la construction s'appliquent. Les voies et accès doivent être adaptés aux besoins du crématorium, plusieurs convois funéraires pouvant être organisés dans la même journée.

Outre les PLU, POS et RNU, un crématorium doit répondre aux prescriptions de l'article R.111-21 du Code de l'urbanisme, relatives à l'intégration dans le paysage. Ainsi, sa situation, son architecture, ses dimensions et son aspect extérieur projetés ne doivent pas porter atteinte au caractère ou à l'intérêt de l'existant environnant (constructions, sites naturel ou urbain).

Aux termes de l'article D. 2223-101 du Code Général des Collectivités Territoriales, « *le crématorium doit être conforme à la réglementation applicable aux établissements recevant du public* ».

Ainsi, la réglementation en matière de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Établissements Recevant du Public (ERP) et le code du travail doivent être respectés (notamment en ce qui concerne l'hygiène et la sécurité, les locaux et le matériel mis à la disposition du personnel, l'affichage obligatoire).

De même, la réglementation concernant l'accessibilité aux personnes handicapées des Établissements Recevant du Public s'applique.

La réglementation applicable aux crématoriums comporte enfin divers textes auxquels l'équipement doit se conformer, afin de pouvoir obtenir l'habilitation funéraire. Les voici :

-Arrêté du 17 novembre 1986, fixant la liste des maladies contagieuses portant interdiction de certaines opérations funéraires (JORF 20 décembre 1986).

-Décret n°94-352 du 4 mai 1994, relatif à la protection des travailleurs contre les risques résultant de leur exposition à des agents biologiques.

-Circulaire du 4 juillet 1995, relative aux prescriptions applicables aux crématoriums.

-Circulaire du 14 février 1995, prise en application de la loi n°93-23 du 8 janvier 1993.

-Décret 2007-328 du 12 mars 2007, relatif à la protection des cendres.

-Loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008, relatif à la législation funéraire.

-Articles L. 2223-40 à L. 2223-51 du Code Général des Collectivités Territoriales.

-Articles R. 2223-67 à R. 2223-73 du Code Général des Collectivités Territoriales.

-Articles D. 2223-99 à D. 2223-109 du Code Général des Collectivités Territoriales.

-Articles R. 1335-11 du Code de la Santé Publique, applicables à l'élimination des pièces anatomiques.

-Arrêté du 28 Janvier 2010, relatif à la hauteur de la cheminée des crématoriums et aux quantités maximales de polluants contenus dans les gaz rejetés dans l'atmosphère.

2.2.b caractéristiques techniques d'un crématorium

Plus particulièrement, les prescriptions techniques relatives aux crématoriums sont détaillées aux articles D. 2223-99 à D. 2223-109 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La réglementation impose peu d'éléments mais prévoit inévitablement la division en deux parties d'un crématorium : la partie publique réservée à l'accueil des familles d'une part et la partie technique réservée aux professionnels d'autre part. Elle prescrit finalement une liste d'espaces à créer, qui peut être scindée en deux groupes.

La partie publique réservée à l'accueil des familles comprend au moins un espace d'accueil et d'attente des familles, une salle de cérémonie, une salle de remise d'urne cinéraire et une salle de présentation visuelle de l'introduction du cercueil dans le four crématoire. Cette partie doit être clairement séparée de la partie technique et la zone de contact entre les deux doit être contrôlée.

La salle de cérémonie permet d'organiser des cérémonies civiles ou religieuses, adaptées aux convictions et croyances de l'entourage, pour un dernier hommage au défunt.

Une salle de présentation visuelle de l'introduction du cercueil dans le four permet à la famille de rester à distance de la partie technique où se déroule l'opération tout en y assistant derrière une vitre ou un écran vidéo.

L'isolement acoustique de la salle de cérémonie et de remise des cendres à la famille est réglementée par une législation précise définie par l'article D. 2223-102 du Code Général des Collectivités Territoriales, afin de garantir une certaine intimité aux familles :

« L'isolement acoustique de la salle de cérémonie et de remise de l'urne cinéraire à la personne qui a pourvu aux funérailles vis-à-vis des bruits routiers est de 30 décibels (A) au minimum. Lorsque le crématorium est à proximité d'une voie routière classée bruyante, l'isolement acoustique de la salle de cérémonie vis-à-vis des bruits routiers est celui imposé pour les bâtiments d'habitation conformément au décret n° 95-21 du 9 janvier 1995 relatif au classement des infrastructures de transports terrestres et modifiant le code de l'urbanisme et le code de la construction et de l'habitation. Les parois de la salle de cérémonie ont un indice d'affaiblissement acoustique " R " tel que l'isolement acoustique théorique vis-à-vis des bruits aériens intérieurs en provenance des locaux adjacents soit de 38 décibels (A) au minimum. »

La partie technique réservée aux professionnels comprend une salle des fours crématoires, une salle d'introduction des cercueils, un espace pour le pulvérisateur de calcius et un local de dépôt provisoire des urnes funéraires. Toutefois, cette partie technique comprend en général en plus une cellule frigorifique pour conserver les cercueils, un espace de stockage des produits chimiques réactifs bien à part (tout dépôt de produits ou matériels combustibles étant interdit dans la salle des fours et d'introduction), un bureau et des vestiaires. La circulation du personnel entre ces espaces doit se faire hors de la vue du public, tout comme l'accès des cercueils au crématorium.

Dans la salle d'introduction, la réglementation prévoit une distance minimale de 4 mètres entre l'ouverture du four crématoire et la paroi opposée du local. L'ouverture du four de crémation destinée à l'introduction du cercueil est de dimension minimale de 80 cm par 80 cm.

Si le pulvérisateur de calcius est extérieur au four, il doit être équipé d'un dispositif d'aspiration des poussières.

Le local contenant le four crématoire et la salle d'introduction du cercueil sont tenus d'être séparés des locaux adjacents par des parois fixes de degré coupe-feu deux heures, par des parois

mobiles ou vitrées de degré coupe-feu une heure. Le système d'aération doit se composer d'orifices en partie haute et basse donnant directement sur l'extérieur du bâtiment et placés de façon opposée. Leur section est fixée à 16 dm² chacun, pour un four.

Pour des raisons de sécurité, les dispositifs d'arrêt d'urgence des circuits électriques et d'arrivée du combustible doivent être placés à l'extérieur de la salle des fours et d'introduction, voire à l'extérieur du bâtiment.

Le local de dépôt provisoire des urnes funéraires doit être prévu pour permettre aux familles de disposer d'un délai de réflexion quant à la destination des cendres du défunt, en l'absence de volonté exprimée par celui-ci. Ce stockage est d'une durée limitée par la loi à un an. Au-delà, si l'urne n'est pas récupérée et après mise en demeure par lettre recommandée de la personne qui a pourvu aux funérailles, les cendres sont dispersées dans le cimetière de la commune du lieu de décès ou dans le site cinéraire le plus proche du lieu de dépôt de l'urne, souvent le jardin du souvenir du crématorium.

Impactant largement l'aspect extérieur d'un crématorium, il est important de signaler que la hauteur de la cheminée d'évacuation des gaz à l'air libre (H_o) est réglementée (arrêté du 28 Janvier 2010) et calculée comme suit : $H_o = 1,05 \times H_i$.

H_i représente ici soit la hauteur du faîte du bâtiment où se trouve la cheminée, soit la hauteur de tout obstacle d'une largeur supérieure à 10m, situé à une distance horizontale de la cheminée inférieure ou égale à 30m. H_o est la plus grande des valeurs $1,05 \times H_i$ calculées selon les dispositions de l'article, sachant que, H_o ne doit pas être inférieure à 6m par rapport au plan de pose du four. Ainsi son emprise visuelle doit être prise en considération lors de la conception.

2.3 le cas nantais

2.3.a présentation

Aujourd'hui, l'agglomération nantaise dispose d'un seul crématorium situé au cimetière Parc de la ville de Nantes, mis en service en 1989.

L'exploitation de celui-ci est assuré par la société Omnim de Gestion et de Financement (OGF), dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) qui prenait fin en mai 2015. La mise aux normes du système de filtration des fours de cet existant, suite l'arrêté du 28 janvier 2010, devant être réalisée avant le 16 février 2018 pour éviter la pollution de l'atmosphère (mercure provenant d'amalgames dentaires, poussières, métaux lourds, dioxine...), est devenue nécessaire.

En 2012, afin de répondre aux besoins croissants de crémations, le conseil communautaire de Nantes Métropole a décidé la réalisation d'un nouveau crématorium à Saint-Jean-de-Boiseau.

Le choix d'implanter le nouveau crématorium au sud Loire provient d'une volonté de la part de Nantes Métropole d'équilibrer l'offre dans l'agglomération nantaise, la zone Nord étant couverte par le crématorium du cimetière Parc. Une étude de faisabilité réalisée en 2011 a de plus montré la viabilité économique d'un tel équipement. Son implantation se fera au sein du futur cimetière métropolitain.

Par délibération en date du 14 décembre 2012, le conseil communautaire de Nantes Métropole a retenu le principe de la délégation de service public pour la création d'un nouveau crématorium à Saint-Jean-de-Boiseau, la mise aux normes du crématorium existant à Nantes et l'exploitation et la gestion des deux crématoriums.

Plusieurs facteurs justifient ce choix. Nantes Métropole n'a en effet pas développé en interne un savoir-faire et une technicité nécessaire à la gestion d'un crématorium. De plus, cette option évite la mobilisation d'une partie des capacités d'investissement de la collectivité. Tout risque souhaite être évité.

Une consultation s'est déroulée en plusieurs étapes au cours desquelles plusieurs candidats ont concouru. Dans les délais, deux candidats ont remis une offre : la société OGF et la société des Crématoriums de France. A l'issue de la procédure, le conseil communautaire du 15 décembre 2014 a décidé d'attribuer le contrat à la société OGF, pour une durée de 10 à 12 ans, à compter du 1er juin 2014.

L'actualité de ce projet et donc sa dynamique m'a tout de suite intéressée.

En effet, à l'heure de la rédaction de ce mémoire, l'enquête publique pour la réalisation du nouveau crématorium à Saint-Jean-de-Boiseau est en cours. Les travaux n'ont donc pas encore commencé.

Les étapes que j'ai suivi pour ce travail de recherche m'ont aussi amenée à rencontrer différents intervenants, dans divers lieux, dont le crématorium de Nantes au cimetière Parc, alors en travaux.

2.3.b la demande du maître d'ouvrage

2.3.b.1 La demande officielle

- Le crématorium existant

Un rapport de présentation des caractéristiques du service public délégué, datant de 2012, expose les objectifs poursuivis par Nantes Métropole et ses attentes pour les projets de Nantes Nord et Saint-Jean-de-Boiseau. Il présente donc le crématorium du cimetière Parc en le situant et en récapitulant les espaces qui le composent.

Avant travaux, l'équipement des locaux ouverts au public comprenait un hall et un bureau d'accueil comprenant des toilettes, une salle de cérémonies avec alcôves de 140 places, une salle de convivialité, une salle de présentation visuelle de l'introduction du cercueil et deux salles de visualisation et de remise d'urne. Les locaux techniques disposaient d'une salle d'introduction du cercueil, d'un local technique contenant les deux fours de crémation nécessitant une mise en conformité avec la réglementation en vigueur relative aux rejets atmosphériques, d'un local de conservation des urnes, d'un bureau administratif et de vestiaires avec toilettes pour le personnel.

Les travaux demandés ne consistent alors qu'en la mise aux normes du système de filtration des fumées.

- Le nouveau crématorium

De même, le rapport de présentation des caractéristiques du service public délégué présente le site de projet du nouveau crématorium, qui sera contigu au futur cimetière paysager métropolitain, à Saint-Jean-de-Boiseau.

Dans ce document, Nantes Métropoles prescrit de respecter un cahier des charges « *garantissant un ensemble cohérent, tant en terme d'esthétique, que de fonctionnalités, que de gestion et sera conforme à la réglementation en vigueur au moment du dépôt de permis de construire. Le programme architectural et fonctionnel du crématorium à créer comportera des performances de type Haute Qualité Environnementale (HQE) dont trois cibles très performantes :*

- la relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat,
- la gestion de l'énergie,
- la gestion de l'entretien et de la maintenance. »

Le programme détaille les équipements à réaliser : les équipements techniques, administratifs et ceux destinés aux familles, séparés en deux entités bien distinctes. Ceux-ci correspondent effectivement à la réglementation en vigueur. Le programme précise toutefois un certain nombre de paramètres à prendre en compte pour la conception de l'équipement. En effet, la quantité et la capacité minima des espaces attendus sont stipulées, c'est à dire le nombre de salles de cérémonies (deux : une petite et une grande) et leur jauge (pour accueillir de 30 à 250 personnes, avec possibilité d'extension future), le nombre de fours (un avec possibilité d'en ajouter un deuxième), le nombre de salles de convivialité (deux, de capacité différente) dotées d'un coin cuisine, jusqu'au nombre de places de stationnement désiré (80 au final). Et si la réglementation ne l'impose pas, Nantes Métropole souhaitait inclure à l'équipement un espace spécifique permettant la dispersion des cendres.

Enfin, une valeur estimée du projet dans sa globalité est communiquée à un montant hors TVA entre 3 700 000 et 4 000 000 d'euros.

Ainsi, Nantes Métropoles, en donnant peu de directives dans son cahier des charges, souhaitait avant tout offrir au délégataire une certaine liberté pour une plus grande force de proposition, afin que la collectivité puisse prendre pleinement conscience des possibilités qui se présentaient à elle. La maîtrise d'ouvrage affirme : « *Ce qui est bien pour eux d'ailleurs. Parce qu'ils ont pu faire des choses... nous proposer des choses qu'étaient bien pour nous. [...]* », « *ça n'en porte pas le nom, ni la forme, mais c'était limite un concours qu'on avait fait* ».

2.3.b.2 Les critères d'appréciation des propositions

Au cours de la procédure de consultation, plusieurs temps d'échanges écrits et au cours de réunions ont permis à la collectivité de faire préciser certains points des propositions des candidats et d'affiner elle-même sa demande, évoluant au fil des rencontres et des contraintes mises en exergue. De ce fait, les critères d'appréciation de base ont pu se développer au cours de la procédure afin d'arriver au meilleur compromis possible.

Un rapport, datant de 2014 et présentant les modalités de choix du candidat retenu pour la Délégation de Service public, explique l'analyse du contenu des offres et l'avis motivé et circonstancié de Nantes Métropole. Ainsi, les offres ont été analysées au regard des critères économiques et techniques suivants :

- La qualité du service rendu aux usagers (tarification, relation client...),
- La qualité de l'offre en matière d'exploitation du service (organisation et gestion des moyens techniques et humains...),
- L'intérêt économique de l'offre,
- Et enfin, la qualité des projets.

Ce dernier critère est celui qui nous intéresse à l'égard de la problématique de ce mémoire et celui que j'ai pu approfondir lors de mes entretiens.

Dans le volet de ce rapport sont développées les raisons pour lesquelles la société OGF a fait la proposition la plus satisfaisante notamment sur le plan de :

- La qualité architecturale et de l'insertion dans l'environnement du nouveau crématorium,
- L'impact des travaux de mise aux normes sur le bâtiment du crématorium existant,
- La pertinence et de la qualité des propositions pour l'intégration des problématiques de développement durable et d'insertion professionnelle.

Nous verrons dans cette partie tous les critères d'attention mentionnés par les personnes de Nantes Métropoles au cours de mes entretiens pour procéder à l'appréciation des propositions des candidats.

- Le traitement des espaces extérieurs

La parcelle d'implantation du nouveau crématorium se situe au Sud-Ouest du centre-bourg de Saint-Jean-de-Boiseau, sur un site nommé « Les Grandes Landes », d'une surface de 1,2 hectares.

Initialement, le terrain prévu se trouvait plus proche du bourg, sa position et sa topographie étaient pertinentes pour les élus. Aujourd'hui, la parcelle présente de fortes contraintes qu'il était important de prendre en compte et de gérer dans la conception de l'équipement et de ses abords.

En effet, la partie Est du site est recouverte d'une zone humide pour laquelle s'applique le principe de préservation « éviter, réduire, compenser ». Un bosquet classé et protégé (présence du Grand Capricorne qui est une espèce protégée) était aussi à préserver. La gestion de cette contrainte

notamment par l'emplacement du bâtiment, les dessertes et la situation du parking était analysée dans chaque proposition.

Par ailleurs, le pylône d'une ligne de haute tension prend racine au Nord de la parcelle. Cette contrainte de terrain forte était à traiter, la collectivité ayant néanmoins conscience que « *même bien intégré, on le verra le poteau* ».

En dehors de ces contraintes inhérentes au terrain, la collectivité analysait la gestion des flux et la juste séparation des dessertes : une publique destinée aux familles et une privée destinée aux professionnels et aux convois de corbillards, à part pour des manœuvres à l'abri des regards.

L'emplacement du parking et le nombre de places indiqués dans la DSP étaient aussi examinés. Le stationnement des utilisateurs devait être suffisamment proche du crématorium afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR), personnes âgées et enfants. Quant à l'interface entre le parking et le bâtiment, « *on avait demandé à ce que ce soit bien boisé* » entre les deux, et « *à ce que certaines places soient vertes, avec style "Evergreen"* » pour une meilleure intégration paysagère, et ce, au cours des discussions de négociations avec les deux candidats.

En outre, la conception du jardin du souvenir était analysée au regard des espaces construits et non construits et de leur orientation par rapport aux vents pour éviter les éventuels désagréments de cendres emportés lors des dispersions.

Enfin, le lien avec le cimetière paysager métropolitain devait être établi. A savoir que la limite parcellaire du projet de crématorium est conçue et gérée par OGF et son architecte, tandis que le cimetière l'est par la direction des espaces publics avec un autre maître d'œuvre, architecte-paysagiste. C'est pourquoi, il a été récemment indispensable de réunir les deux équipes pour trouver un accord et une cohérence entre les deux projets. En effet, malgré la division du marché, la volonté de la collectivité est de favoriser une continuité d'un site à l'autre pour créer une unité et qu'on ne sente pas la différence entre le cimetière et le crématorium.

- Le bâtiment dans son environnement

Les différents membres décideurs souhaitaient un bâtiment sobre, élégant et contemporain. La question s'est ainsi posée de savoir si l'équipement devait se rapprocher « *d'un édifice* » ou « *de 4 murs* ». La réponse de mes interlocuteurs de Nantes Métropole : « *nous on a choisi avec l'élu une forme... alors fallait pas que ce soit non plus trop... monumental, parce que c'est pas non plus le but mais effectivement, sobre et élégant* », souhaitant que le bâtiment « *puisse dire que c'est un crématorium quand même* ».

Par ailleurs, la volonté de la collectivité était d'intégrer le bâtiment au paysage. La forme, la volumétrie, les matériaux proposés étaient donc étudiés. L'intégration de la cheminée dans le volume construit était recherchée, cet élément demeurant relié aux fours et donc à la fonction du bâtiment de crématiser des défunts et de rejeter des fumées, encore récemment toxiques. En effet, il s'agissait de prendre en compte la réglementation tout en minimisant son impact visuel, la cheminée ayant « *une connotation très forte* ».

Le développement durable, la préservation de l'environnement mais aussi les considérations économiques orientaient le choix vers un bâtiment plutôt compact, afin, entre autres, de minimiser les besoins énergétiques en limitant les surfaces d'échange avec l'extérieur.

- La conception des espaces intérieurs

Le programme devait être respecté, que l'on retrouve tous les éléments attendus avec les capacités demandées.

Chaque proposition était tenue de se conformer à la réglementation en vigueur, le code du travail, l'accessibilité aux personnes handicapées, la sécurité contre les risques d'incendie et de panique et les règles applicables aux crématoriums.

Le projet devait clairement distinguer deux entités : une partie publique séparée d'une partie technique.

Une attention particulière était portée sur la gestion des flux. Le parcours professionnel dans la zone technique exigeait de ne pas interférer avec le parcours public. La circulation des cercueils était examinée pour favoriser l'efficacité des déplacements du personnel et garantir la protection de l'ouvrage (largeur de couloirs et rayon de braquage assurés). L'organisation intérieure devait limiter le croisement des familles entrantes, sortantes et présentes simultanément.

Par ailleurs, certains facteurs d'ambiances étaient analysées, le but étant de « rendre les choses sereines, très paisibles ».

C'est pourquoi les ouvertures des salles étaient prises en considération : leur dimension, leur emplacement et donc leur orientation, la qualité du vitrage jouant sur l'ensoleillement des espaces intérieurs, l'éclairage naturel, les relations de visibilité et d'intervisibilité entre les espaces et avec l'extérieur.

L'important en terme de qualité des éclairages était de faire des propositions économes en énergie et ainsi de privilégier les LED et ce, « dans leur intérêt de consommation et d'entretien ». Un facteur d'ambiance évoqué était d'éviter toute source d'éblouissement en préférant par exemple des corniches d'éclairage indirect, avec des intensités réglables.

Les qualités acoustiques étaient aussi jugées d'après la notice architecturale et devaient respecter la réglementation en vigueur.

Les facteurs entretien et durabilité dans le temps des matériaux proposés avait aussi son importance. Ainsi, Nantes Métropole préférait le carrelage pour les zones extérieures et la partie technique car « on est à la campagne donc on peut ramener pleins de chose et ça ne raye pas, un coup de serpillière, c'est nettoiyable, au niveau durabilité ça peut durer 40 à 50 ans », tandis que le lino « effet parquet » était apprécié dans les espaces recevant le public pour le côté plus chaleureux du matériau.

-Le projet pour le crématorium existant

Si la DSP ne prévoyait que la mise aux normes du système de filtration des fours, Nantes Métropole s'est montrée sensible aux propositions libres d'améliorer le bâtiment existant. En effet, un certain nombre de transformations et d'agrandissement a été suggéré afin d'offrir une meilleure qualité de service aux usagers et des espaces de travail plus adaptés et fonctionnels pour le personnel. Les deux candidats ont ainsi profité de cette mise aux normes pour donner un second souffle à l'équipement.

-Les moyens à disposition pour évaluer les projets

La maîtrise d'ouvrage ayant demandé un rendu Esquisse du projet de Saint-Jean-de-Boiseau, elle pouvait juger sur plans, coupe, élévation, quelques images 3D et une notice architecturale. A partir de ces éléments, l'appréciation des ambiances intérieures en particulier se faisait de cette façon : « on se met à l'intérieur des salles et on essaie de se faufiler et puis de sentir des impressions quoi ». Mais une des personnes de Nantes Métropole explique que « c'était aussi par le biais des réunions qu'on a eu. On a posé beaucoup de questions » et en allant visiter d'autres crématoriums ou en échangeant avec d'autres collectivités propriétaires de crématorium, qu'elle pouvait se projeter. Étant de formation architecte-ingénieure, elle précise « moi j'arrive à lire des plans et à les vivre mais

c'est aussi mon boulot mais pour certaines personnes de l'extérieur, ça doit pas être facile. », fait que son collègue présent lors de notre entretien, juriste de formation, confirme : « moi j'ai eu du mal ». La difficulté venait surtout du fait que les documents à disposition n'étaient que des esquisses avec de nombreux détails encore à définir. La problématique des fournitures ou matériaux « vendus » sur photos de références ou modèles était aussi posée par mes interlocuteurs de Nantes Métropole : « c'est pour ça que d'ailleurs l'équipe était pluridisciplinaire, il fallait avoir l'habitude d'à partir d'un petit morceau de se projeter. ». L'architecte-ingénieure souligne : « Alors moi j'ai horreur de ça, pourquoi ? Parce que souvent des photos, on vous donne ça et puis à la réalisation c'est complètement différent, et aussi on voit entre une esquisse, un APS et un APD, souvent ça évolue, au DCE quand on est avec des entreprises qui vous présentent encore des variantes, on choisit autre chose. Et quand il y a un cahier des charges avec des contraintes sur des matériaux, on se rend compte qu'ils rentrent plus dans les clous parce que souvent ils consultent des entreprises une fois qu'ils ont eu le marché donc ils répondent sur des ratios [...], donc ce n'est pas la peine de rentrer dans le détail, car on est tellement loin de la réalité, qu'on donne plutôt un accord sur un plan schématique d'ambiance par rapport à des photos mais qui sont quelques fois difficiles à appréhender ».

Pour eux, l'important sera de rester réellement vigilant à l'égard de ce genre de détails pour l'évolution du projet de Saint-Jean-de-Boiseau.

2.3.c la proposition du maître d'œuvre

2.3.c.1 L'agence Janiaud Architecte et sa collaboration avec la société OGF

La société Omnium de Gestion et de Financement (OGF) est « *le leader français des services funéraires. Le Groupe affirme son expertise sur l'ensemble des activités liées au funéraire, des services de pompes funèbres à la gestion de crématoriums, de la production de cercueils à la pose de monuments funéraires, des contrats de prévoyance à l'accompagnement après obsèques.* » (www.ogf.fr) Le Groupe construit et exploite des crématoriums depuis les années 1980 et est en charge de 72 crématoriums (dont 9 en construction), c'est-à-dire la moitié du parc français privé.

L'agence Janiaud Architecte, créée en 1990 à Asnières-Sur-Seine, est à l'origine spécialisée dans l'architecture hospitalière. Depuis, l'activité s'est développée à d'autres programmes : équipements publics, bureaux, équipements de santé, restructurations, constructions, extensions... et compte 5 architectes et 2 dessinateurs-projeteurs. Sa collaboration avec la société OGF perdure depuis de nombreuses années et a donné naissance à une vingtaine de crématoriums en France.

C'est au nom de la société Omnium de Gestion et de Financement que le projet de l'agglomération nantaise a été conçu et présenté à Nantes Métropole. Pour information, la maîtrise d'œuvre prévoit un investissement de plus de 3,9 millions d'euros dont 2,8 millions pour le nouveau crématorium et 1,1 millions pour le crématorium existant.

2.3.c.2 Principes de conception d'un crématorium

-Généralités

Au cours de notre entretien, j'ai pu questionner l'architecte sur sa manière de concevoir un projet de crématorium.

Il distingue d'abord les constructions neuves des travaux sur existant qui ne présentent pas les mêmes contraintes : « *dans les crématoriums neufs, y a une certaine liberté d'expression, bien souvent ce sont des crématoriums qui existent et qu'on développe, donc là, on est tenu un peu par les environnements, par l'existant, par le fait que bien souvent aussi on est tenu de maintenir une continuité de service [...] ça limite déjà au niveau du phasage et au niveau de la conception* »

Ensuite, l'objectif principal pour la maîtrise d'œuvre et la société OGF est de « *rendre l'ambiance la moins stressante possible. D'évacuer tout ce qui rappelle le funéraire en fin de compte, on essaie de trouver des ambiances gaies. Alors pas trop pour pas choquer, enfin c'est vraiment tout le jeu entre être très lumineux, assez gai, mais pas outrancier pour ne pas choquer* ».

Plus généralement, « *le tout c'est de mettre tout ça dans un terrain, respecter l'enveloppe budgétaire, de trouver un petit cachet architectural qui s'adapte au contexte environnant* ».

-Le traitement des espaces extérieurs

Gérer les accès au site, l'implantation et le dessin du parking par rapport au bâtiment se fait progressivement dans la réflexion du concepteur : « *c'est pas le critère numéro 1, c'est plutôt une conséquence, on place d'abord le bâtiment, ça marche bien, notre accès de service, idéalement indépendant, enfin le plus éloigné, le plus distinct possible de l'accès du crématorium [...] ça conditionne déjà, ça structure déjà le plan masse quoi et déjà le bâtiment, un côté service, un côté public* ».

L'architecte s'impose un impératif qu'il est plus ou moins facile d'intégrer dans l'aménagement de la parcelle qui est de « *protéger l'aspect de service, la cour de service, [...] c'est toujours très... prenant, de voir un corbillard qui décharge les corps effectivement, généralement on ferme la cour de service, qui doit être assez intimiste* ».

Par ailleurs, il indique que, même si le règlementation ne l'impose pas, avec la société OGF « *y a toujours le jardin du souvenir, parce que y a la problématique des cendres* », « *le jardin du souvenir, on peut faire ça n'importe où, y a pas de... de règlement trop spécifique là-dessus, voilà, donc généralement, nous on inclut le jardin du souvenir dans notre prestation* ».

Le reste du plan masse prend forme avec le traitement des espaces libres : « *on essaie de planter aussi au maximum* », « *on plante effectivement dans les espaces, je vais dire, qui restent entre guillemets. C'est pas très bien, on essaie de les tramer un petit peu mais c'est pas l'objet numéro 1 quoi, c'est pas... un projet d'espaces verts* ».

-Le bâtiment dans son environnement

Pour l'architecte, « *l'idée c'est aussi de pas donner une connotation crématorium, enfin quand on voit ça, ça peut être n'importe quoi, ça peut être des bureaux, ça peut être une crèche, ça peut être euh...* »

Dans l'écriture architecturale, la conception tente toujours de reprendre la typologie existante avoisinante. En exemple, il cite le crématorium de Clamart, réalisé par son agence, qui reprend des éléments de l'architecture du cimetière de Robert Auzelle auquel il se rattache, comme les chapiteaux et l'utilisation de la brique. De même, les projets s'imprègnent du langage architectural local : dans l'utilisation des matériaux tels que la brique ou la pierre, mais aussi dans la forme, « *on*

essaie de respecter les toitures locales », même si dans une démarche HQE, la toiture végétalisée est de plus en plus de rigueur *« d'abord en plus c'est vendeur. [...] Chez les élus, c'est un discours qui passe bien »*. Toutefois, l'architecte souligne que *« la seule contrainte, c'est la contrainte du budget quoi. Voilà c'est clair. La pierre, on la met dans des endroits bien particuliers, le reste est traité en enduit monocouche »*.

Comme beaucoup de projets d'architecture, le bâtiment d'un crématorium tente de s'adapter à la forme du terrain. Pour le crématorium de Saint-Nazaire conçu par l'agence Janiaud, *« on avait une parcelle, on tapait dans un terrain... on tapait dans le relief, donc là c'est forcément un truc très allongé, et à la fin on allait un peu aux cordes, on a épousé au mieux les possibilités du terrain sans trop taper dans la bute. »*.

Par ailleurs, pour les mêmes raisons de développement durable et d'économie d'énergie évoquées par la maîtrise d'ouvrage, l'architecte explique qu'il *« essaie de faire des formes un peu compactes »*.

Le bâtiment est aussi préféré de plain pied, notamment pour pour des raisons d'accessibilité handicapée. Toutefois, *« y a bien quelques cas particuliers où on utilise l'ascenseur mais, et même quand je dis ascenseur, même si on met l'ascenseur côté service, si un jour il tombe en panne, pendant la cérémonie, si l'ascenseur il tombe en panne, qu'est-ce qu'on fait, y a 80 personnes qui attendent, l'ascenseur qui marche pas, le cercueil qui se trouve en bas, donc ça pose un problème, donc de préférence, on essaie de tout développer au rez-de-chaussée. En plus pour le personnel c'est plus facile pour transporter... »*.

Enfin, l'intégration de l'équipement dans son environnement passe par le travail des cheminées des fours crématoires : *« on a toujours la problématique des cheminées. Toujours, parce que le bâtiment, enfin un bâtiment en rez-de-chaussée de 6m de haut, c'est assez grandiose »*. Pour le crématorium de l'Arc, dans la commune de Saint-Sauveur, l'architecte a pensé : *« une structure métallique de façon à ce qu'on devine, enfin qu'y ait pas cette perception de cheminée hein. Si on trouve ça traumatisant... »*. De la sorte, la problématique des équipements techniques en toiture tente également d'être gérée *« l'idée c'est aussi de traiter la toiture comme une cinquième façade »* et de *« masquer les équipements techniques qui peuvent se mettre en terrasse »*.

-La conception des espaces intérieurs

A l'intérieur d'un crématorium, *« le fonctionnement, c'est déjà la priorité absolue »* pour l'architecte. Il souligne que *« c'est quand même une usine un crématorium, y a un process, en particulier, on travaille sur une matière première un peu délicate, mais c'est une usine quoi, donc il faut que ce soit fonctionnel, il faut que ce soit économe en temps, économe en argent »*. La collaboration de longue date avec la société OGF fait que l'agence Janiaud *« sait comment les gens d'OGF travaillent, parce qu'il faut aussi penser que le personnel va passer beaucoup de temps dans le crématorium, donc ils peuvent pas être et derrière et devant, donc il faut essayer de limiter les distances »*.

Ensuite, *« une fois qu'on a déterminé les grandes lignes, alors après on essaie de se dire, tiens... on essaie de créer des ambiances un peu intimistes »*.

De manière générale, l'architecte privilégie la lumière dans tous les espaces : *« bien souvent on fait des baies vitrées et après on met de la vitrophanie pour pas voir au travers, donc c'est un peu contradictoire mais c'est quand une volonté d'apporter beaucoup de luminosité, sans être vu de l'extérieur. »*

Sur le plan des qualités acoustiques, *« y a la réglementation qui nous impose un certain niveau d'isolement entre locaux et puis entre le crématorium et l'extérieur »*, car *« c'est l'usine hein, y a un process important [...] il y a des contraintes. »* En plus des matériaux utilisés, l'architecte réfléchit l'espace de cette façon : *« je peux mettre ça à côté de ça, oui et non, ou il faut que ce soit très isolé acoustiquement entre ça et ça. Donc en plan, on éloigne une certaine partie du public, on en rapproche d'autres, donc on a déjà une combinatoire de volumes »*.

Participant en grande partie à l'ambiance des espaces intérieurs, les matériaux et le mobilier dans la partie publique sont largement imposés par la société OGF. Ils contribuent à l'ambiance sur le plan visuel (couleurs chaudes ou froides, réflexion ou absorption de la lumière...), thermique (sensation de paroi chaude ou froide par rayonnement, convection, conduction, ...), acoustique, etc. Ainsi, en parlant d'OGF, « *comme il gère pas mal de crématoriums, qui veut imposer son image de marque, donc généralement, les matériaux, je vous dis, tous les 10 ans ça change, mais y a un type de mobilier, y a un type de revêtement de sol, y a grosso-modo des tonalités en peinture dans les locaux publics qui sont... pas figés, mais voilà, pour le mobilier, c'est figé, les revêtements de sol, on a le choix, mais c'est pratiquement toujours dans la même gamme, c'est plus ou moins imitation parquet* ». L'objectif de la maîtrise d'œuvre est de « *entre guillemets, plaire à tout le monde quoi. Enfin surtout ne heurter personne* », « *après effectivement pour pas heurter c'est du blanc quoi, enfin on essaie de passer au-delà quoi, donc on apporte des touches de couleur, mais l'idée c'est de pas trop heurter, je vous dis y a des couleurs qu'on essaie d'exclure, euh... le vert par exemple... [...] bien sûr, aucun signe distinctif d'une religion quelconque. Donc y a déjà des couleurs qu'on s'exclue, le vert par exemple* » (pour les musulmans). Côté technique, « *on fait absolument ce qu'on veut* »,

excepté pour les salles d'introduction des cercueils : « *elles sont toutes d'un bleu particulier, c'est parce que là, OGF a fait faire des études et il s'est aperçu que c'est la couleur la plus douce, la plus pastel et vue dans les écrans, en écran vidéo, c'est celle qui est la plus douce et qui voilà, qui passe le mieux* ».

Ensuite, plus précisément, nous avons passé en revue les différents espaces d'un crématorium pour tenter de déterminer les idées mises en place régulièrement par le concepteur.

Ainsi, le hall d'accueil doit disposer « *toujours [d'] un maximum de lumière* ». Cependant, l'architecte déplore que « *c'est toujours le même principe les banques d'accueil là aussi, c'est pareil, il faut cacher les écrans, le bordel qu'il y a derrière, et puis ici, c'est la zone handicapée, on a du mal à se renouveler dans ce genre de...* ».

Une scénographie est devenue récurrente dans la conception des salles de cérémonies, le point central étant le cercueil. Le côté fonctionnel est abordé, « *y a comment il rentre et comment il sort ce cercueil, parce que ce sont des étapes traumatisantes dans la salle* », puis sa situation dans l'espace qui trouve souvent sa place dans une alcôve permettant une manipulation à l'abri des regards. L'architecte attire l'attention sur le fait que cet aménagement soit « *contraignant en terme de surface dans la salle de cérémonie* ». Enfin, « *on essaie que la salle de cérémonie, non seulement elle ait de la surface vitrée côté extérieur, côté public, pour la partie ouvrante, mais côté patio où il n'y a personne, entre autres le cercueil, [...] ça fait déjà une direction de lumière, y a déjà un axe préférentiel* ».

-Des espaces intermédiaires

Dans le parcours élaboré pour les familles, de leur arrivée à leur départ du crématorium, le maître d'œuvre tente toujours de créer des espaces intermédiaires intérieur-extérieur « *tout ce qui est espaces de transitions quoi. On rentre pas... y a une préparation, ouais une préparation mentale avant de rentrer dans un crématorium. Alors soit c'est la forme, soit c'est des portiques, soit c'est des larges auvents, voilà... on essaie de... c'est pas le Monoprix quoi, on rentre pas au Monoprix quoi, il faut quand qu'il y ait une structure, il y a une étape* ». De plus, « *la salle de cérémonie a beau être spacieuse, c'est un peu un environnement confiné, donc les gens sortent, puis dans une salle de cérémonie les gens ne se sont pas parlés, [...] donc c'est quand ils sont vers l'extérieur qu'ils commencent à se regrouper par petits groupes* ».

2.3.c.3 Le projet du nouveau crématorium de Saint-Jean-de-Boiseau

L'architecte du futur crématorium de l'agglomération nantaise a en effet suivi les principes de conception qu'il décrivait lors de notre entretien. Les principaux éléments spécifiques au projet nantais et au site de Saint-Jean-de-Boiseau sur lequel il s'implante sont synthétisés ici sur la base des plans de masse et du bâtiment ainsi que la notice architecturale contenue dans le contrat de Délégation de Service Publique, le rapport présentant les modalités de choix du délégataire et les entretiens menés auprès de l'architecte et des personnes de Nantes Métropole rencontrées.

La notice architecturale énonce les critères selon lesquels le projet a été conçu :

« -Observer une démarche et une réflexion de Haute Qualité Environnementale et de Développement Durable.

-Les espaces ont été conçus dans le souci constant de la parfaite adéquation du lieu et des ambiances, aux différentes étapes de la cérémonie, dans une chronologie rigoureuse, exempte de rupture et d'anachronisme dérangeants.

-Le parcours de la cérémonie est naturellement suggéré, accompagné, orienté, mètre après mètre, chaque élément du bâti, contribuant, par la lumière, par le végétal, par la matière ou le volume, à apaiser, reconforter, accompagner.

-Dans un moment douloureux, où tout un chacun perd ses repères, le construit épaulé les familles dans leur épreuve, avec humilité et discrétion, tout en imposant des proportions, l'échelle de l'événement. »

A partir de là, le développement du projet peut être analysé.



Perspective du futur crématorium de Saint-Jean-de-Boiseau depuis le jardin du souvenir

-Le traitement des espaces extérieurs

Sur la parcelle, le projet a été optimisé pour libérer les surfaces nécessaires à l'implantation des 80 places de stationnement demandées par Nantes Métropole et à la végétalisation du terrain. Le parking se situera au Nord de la parcelle afin de ne pas couper les liaisons piétonnes vers le futur cimetière paysager métropolitain et d'en préserver les zones humides et boisées protégées. Par ailleurs, il s'implante sous la ligne de haute tension, proposition satisfaisante aux yeux de Nantes Métropole.

La cour de service se veut à l'abri des regards en étant accessible par une voie distincte de celle destinée au public, protégée par une haie végétale et le bâtiment en lui-même. La contrainte de la zone humide a, au grand regret de Nantes Métropole, imposé un accès commun pour le public et le privé.

De plus, la maîtrise d'ouvrage a reconnu que *« on peut pas mettre un... bâtiment extrêmement grand avec des extensions... alors de toute façon, on est cerné de partout, donc... tout a été optimisé. Les bâtiments, les espaces, le jardin... »*. Pour elle, *« là il est parfait. En jonction avec le cimetière »*.

La notice architecturale contenue dans le contrat de DSP précise que *« le traitement des aménagements extérieurs sera soigné »*. Elle décrit un projet paysager composé d'une *« esplanade, un espace ouvert »* rythmé d'allées bordées de végétation, et de patios *« un monde intérieur »*. L'arborisation et la végétalisation d'un merlon en limites d'implantations a pour objectif de souligner les contours du projet et de participer à l'intégration de l'équipement dans son environnement.

Une galerie extérieure constituée de portiques offre une promenade architecturale *« faite de points de vues [...] et propose une intimité visuelle, bienvenue en ce moment et ce lieu »*. La justification de cette galerie, initialement présentée en option, est soutenue par le bureau d'étude environnement de la maîtrise d'œuvre. Elle *« permettra de réduire l'îlot de chaleur et l'échauffement des murs dû au rayonnement solaire »*. Cette option a été effectivement retenue par la maîtrise d'ouvrage pour plusieurs raisons. La première est esthétique malgré son impact financier : *« celui-ci était très intéressant et notamment avec cette grande galerie. Mais qui a un coût. Mais bon. Non mais c'est bien, elle est restée. Et puis un crématorium on le... réalise aussi pour au moins 40 - 50 ans donc on va pas faire non plus un truc hideux »*. La seconde est fonctionnelle : *« Alors y a pas très longtemps, y a quelqu'un qui est allé à une crémation et en fait y avait beaucoup de vent, le jardin était assez grand et puis les cendres sont venues dans le visage des gens, donc là on se dit aussi, il faut faire attention à tout ça, les orientations, les espaces... [...] Votre sujet sur les ambiances, il y a ça qu'est important, faut connaître le lieu, il faut bien connaître le lieu. Là on sera bien parce qu'on sera protégé par la galerie »*.

Enfin, le jardin du souvenir n'est étonnamment pas décrit dans la notice architecturale. Il apparaît sur les plans en partie Sud-Ouest du projet, en fin de promenade architecturale, protégé entre la galerie extérieure et le bâtiment du crématorium. La grande salle de cérémonie s'ouvre largement sur cet espace.

-Le bâtiment dans son environnement

Comme souhaité par Nantes Métropole, le projet de la maîtrise d'œuvre propose une architecture qui se veut *« contemporaine et sobre pour une intégration des plus élégantes respectant l'environnement. »*

L'architecte explique son idée de départ, véhiculant une certaine symbolique et répondant à certaines exigences de la collectivité : *« c'était les signes de la main, voilà notre... crématorium a été dessiné, y a un peu les lignes directrices, comme un peu les lignes de vie de la main. C'était aussi une volonté, parce que la ville nous a dit "mais il faut pouvoir agrandir" [...] l'idée c'était que les salles de cérémonie, on puisse avancer, on puisse demain, y a 120 places, et ben demain on en veut 200, on*

avait prévu de faire des façades en bois avec des débords de toiture, on déplaçait la façade en bois et on augmentait [...] c'était vraiment des lignes directrices quoi, comme un éventail, et dans chaque trame on développait, on laissait les extrémités pour des extensions futures ». Ainsi, les quatre grands voiles du projet, prévus en enduit blanc, produiront un objet architectural qui se veut « moderne, lumineux et transmettant une certaine sérénité ».

La cheminée au Sud de la composition fait l'objet d'un habillage particulier pour la rendre invisible des utilisateurs et limiter la perception du fonctionnement interne du crématorium depuis la partie publique. L'avis de la maîtrise d'ouvrage est positif à ce sujet : « la cheminée est intégrée, c'est vrai que les cheminées aussi quelques fois a une connotation très forte, mais là ça se voit pas. Tout est premier niveau. » En effet, le bâtiment, organisé de plain pied, limite son impact visuel dans le site.

Le projet est apprécié par la maîtrise d'ouvrage pour ses « gestes architecturaux forts (coursives, galerie) [...] avec des matériaux caractérisant des équipements publics (béton blanc, bois, ...) ».



Perspective du futur crématorium de Saint-Jean-de-Boiseau depuis le cimetière

-La conception des espaces intérieurs

La réglementation applicable aux crématoriums et celle en vigueur pour les Établissements Recevant du Publics, d'accessibilité PMR et de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique, est énoncée dans la notice architecturale et respectée dans la conception du projet.

L'organisation spatiale et fonctionnelle sépare les accès et parcours privés du public. Seul un couloir technique permet de faire la liaison directe entre la zone technique et la zone publique. Le plan divise ensuite les espaces accessibles au public en deux parties afin de limiter au maximum le croisement des familles et d'autoriser une utilisation simultanée des deux salles de cérémonies. Celles-ci sont donc implantées de part et d'autre d'un axe central contenant entre autres le couloir de desserte principale de la partie technique, faisant tampon, notamment acoustique, entre les deux entités. Cette configuration permet l'indépendance de chaque salle et une ouverture visuelle sur l'extérieur qui lui est propre.

« Une décoration chaleureuse et colorée mariant harmonieusement le minéral et le végétal et jouant sur des teintes naturelles » est promise dans la notice architecturale. Toutefois, la description générale des solutions techniques de la notice architecturale du contrat de DSP ne détaille que les matériaux, techniques de mise en œuvre jusqu'aux finitions sans affirmer de couleur particulière, excepté pour l'extérieur.

Il est aussi spécifié que « tous les locaux accessibles au public bénéficient d'un éclairage naturel et sont largement vitrés, offrant des vues sur l'extérieur, en position debout ou assise ». La maîtrise d'ouvrage précise que les ouvertures sont pourvues de systèmes anti-intrusion, l'ensemble de l'équipement se trouvant en rez-de-chaussée, « parce qu'il faut savoir que les crématoriums sont aussi vandalisés. C'est à savoir. [...] C'est pour ça qu'il y a tout un système de vidéo surveillance et d'alarmes. ». Ils sont aussi teintés pour que « les gens qui sont de l'extérieur ne voient pas ce qui se passe à l'intérieur [...] pour respecter l'intimité. ».

L'éclairage artificiel est prévu pour atteindre des niveaux d'éclairage « au minimum conformes aux recommandations de "l'Association Française d'Éclairage" et de la réglementation "accessibilité" en vigueur ». De plus, des éclairages « de type décoratif par spots encastrés et appliqués » doivent diffuser dans les locaux publics une température de couleur « non agressive permettant un recueillement de qualité (couleur chaude) ». Les dispositifs d'éclairage seront ici pourvus de sonde de luminosité pour limiter la consommation tout en satisfaisant les besoins des usagers en fonction de la lumière naturelle disponible.

Sur le plan acoustique, toutes les mesures d'isolement sont prescrites pour assurer un fonctionnement simultané de l'ensemble des espaces du crématorium : les deux salles de cérémonies, les deux salles de convivialités, les espaces techniques, selon la réglementation en vigueur. Des faux plafonds sont prévus systématiquement afin de limiter le temps de réverbération. Par ailleurs, la sonorisation de la partie publique, étendue aux espaces extérieurs, permettra de diffuser aussi bien des fonds musicaux que de retransmettre une cérémonie en direct en cas de grande affluence.

Sur le plan thermo-aéraulique, une ventilation double-flux est prescrite pour assurer un renouvellement de l'air en fonction de l'occupation des locaux, grâce à une sonde de CO₂ dans les salles de cérémonies. Les murs végétaux imaginés dans les espaces d'accueil des familles sont aussi censés contribuer à la qualité de l'air et à l'acoustique du lieu.

Les lieux d'accueil des familles sont au premier plan sur le parcours piéton provenant du parking. Ceux-ci disposent d'ouvertures sur l'extérieur offrant une visibilité et une facilité d'accès certaines, un apport de lumière naturelle en abondance, tout en autorisant l'indépendance des usagers durant les cérémonies. Cette partie, tout comme les deux salles de convivialité, est décrite comme profitant d'une « décoration chaleureuse » qui utilise des matières naturelles comme des murs végétalisés, des plantes, du bois, et des jeux d'éclairage qui « participeront à créer une atmosphère calme et sereine ». La position centrale de la banque d'accueil doit faciliter l'orientation des familles

dès l'entrée.

La description des salles de visualisation et de remise des urnes promet également des matériaux chaleureux, la diffusion d'une ambiance musicale et un éclairage directionnel focalisant sur l'urne au moment de la remise aux familles.

La notice architecturale du contrat de DSP décrit la plus grande salle de cérémonie, de 120 places assises, comme étant « *composée d'une scénographie architecturale bien particulière. Elle se composera d'un patio largement arboré et fleuri, en arrière-plan du catafalque, d'un faux-plafond en "courbe tendue" constituant ainsi un lieu propice au recueillement.* » Par ailleurs, elle dispose d'un espace extérieur protégé d'un auvent formé par le prolongement de la toiture, qui autorise les familles à se regrouper, à l'abri des intempéries, face au jardin du souvenir.

La petite salle de cérémonie, de 70 places assises, est présentée comme étant « *traitée de façon singulière* » avec la volonté de « *structurer cet espace par de grandes entrées de lumière latérales et en arrière-plan du catafalque, offrant ainsi des vues sur l'architecture et le paysage* ».

Chaque salle de cérémonies possède donc un patio qui se veut inspiré « *du jardin zen tout en utilisant une palette nationale* ». Leur conception est étudiée, des volumes artificiels ou naturels créant des profondeurs pour « *des vues saisissantes* », aux espèces végétales plantées « *propres à la méditation* ». De plus, ceux-ci apportent une lumière naturelle, « *particulièrement scénique, suivant la course du soleil et la météo sur le catafalque, à ce moment fort, où l'on voit le cercueil du défunt pour la dernière fois* ». Des plantes grimpantes sont prévues pour protéger les espaces intérieurs de tout éblouissement susceptible d'être provoqué par la réflexion du soleil sur les façades et celles-ci des échauffements solaires excessifs. La scénographie proposée autour du cercueil s'étend également à son emplacement prévu dans une alcôve équipée de parois amovibles qui peuvent se fermer au moment de l'installation et du retrait du cercueil afin d'agir à l'abri des regards. De plus, tout comme au crématorium du cimetière Parc, ces parois coulissantes doivent participer au processus de deuil des familles en se refermant progressivement sur le cercueil à la fin de la cérémonie, ôtant définitivement de la vue la présence physique du défunt.

Enfin, si la réglementation n'interdit pas de signes religieux distinctifs dans ce lieu polyculte, la maîtrise d'œuvre stipule que « *aucun élément architectural ne fait référence à une religion particulière* ».

Sur le plan des ambiances, l'avis de la maîtrise d'ouvrage est positif : « *Une chose qui est aussi très importante c'est... on voit bien la salle avec une vue sur le patio, y a toujours du vert, bon là ils sortent, c'est encore du vert. [...] Là on a aussi cette salle avec le cercueil qui donne aussi sur du vert, sachant que là, y a un écran vert. Donc tout ça c'est bien pensé.* ». Elle parle même d'ambiance « *paysagère* ».



Plan masse du futur crématorium à Saint-Jean-de-Boiseau



Salle de cérémonie du futur crématorium à Saint-Jean-de-Boiseau

2.3.c.4 Le projet pour le crématorium existant

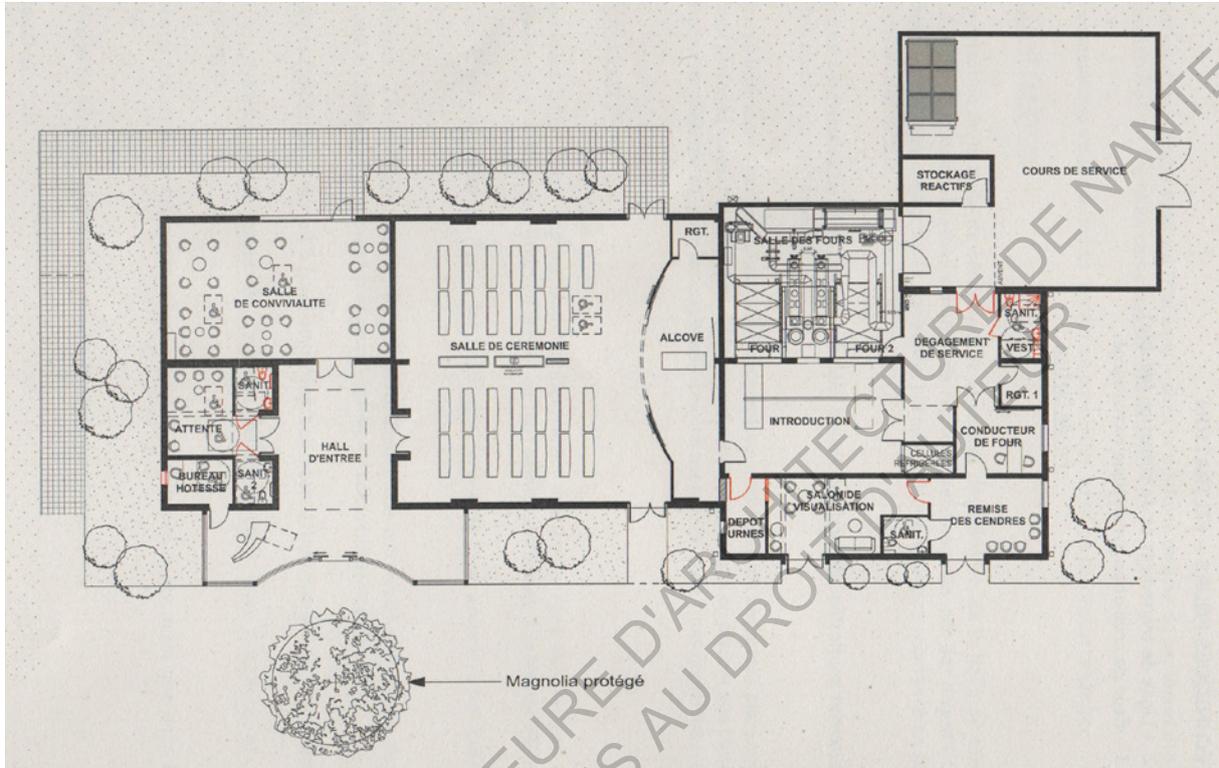
Si la DSP ne prévoyait que la mise aux normes du système de filtration des fours, la maîtrise d'œuvre avait soumis dans sa proposition initiale un certain nombre de transformations et d'agrandissements afin d'offrir une meilleure qualité de service aux usagers et des espaces de travail plus adaptés et fonctionnels pour le personnel.

En effet, la collectivité n'envisageait en aucun cas de délocaliser et d'abandonner cet existant : « *Le cimetière Parc on y tient vraiment, parce que c'est dans un lieu [...] c'est super, c'est très beau. [...] C'est exceptionnel [...] c'est un cadre c'est magnifique, d'ailleurs c'est même super pour les gens qui viennent, hein. On est déjà dans une approche très calme, très verte, on est bien...* ». De plus, pour la maîtrise d'ouvrage, l'équipement actuel était tout à fait fonctionnel : « *OGF, puisque c'est quand même eux qui ont eu la DSP, ils travaillent aussi en fonction de ce bâtiment, c'est un bâtiment qui marche bien donc même si il y a des choses qu'on ne referait pas, il est pas si mal fait que ça [...], c'est un bâtiment qui est quand même fonctionnel. [...] Ça nous a permis de dire qu'il faut aussi qu'on ait une gestion des flux, et pour le personnel il faudrait que ça soit mieux* ».

Le contrat de DSP décrit donc dans un premier temps les travaux de mise aux normes qui consistent à substituer les fours existants par des fours de crémation pyrolytique extra-large et d'installer une ligne de filtration des fumées. Il prévoit également une mise en conformité du bâtiment en terme d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), modifiant ainsi certaines portes, signalétiques, sanitaires, vestiaires du personnel et adaptant la salle de cérémonies à l'accueil des personnes en fauteuil roulant au premier rang.

L'élément le plus remarquable réalisé lors des travaux sur le crématorium existant de Nantes Métropole est la création d'un véritable hall d'accueil des familles, inexistant auparavant. Il offre une zone d'attente des familles et permet la retransmission de la cérémonie en cas de grande affluence, dans un espace confortable, lumineux et chauffé. Sa particularité est d'être ouvert sur l'extérieur et le boisement du cimetière Parc de par son enveloppe vitrée et d'épouser la forme du Magnolia, espèce végétale classée, située à l'entrée principale du crématorium.

La maîtrise d'ouvrage s'exprime sur ce changement : « *Au niveau du hall d'accueil, ça a été revu, on avait une verrière qui commençait à verdir. Ce n'était pas très accueillant, en hiver ça l'était encore moins. [...] Vous traversiez ce hall pour aller aux toilettes, qu'étaient froids, humides, ce n'était pas le top. Donc là vous avez un vrai accueil, c'est couvert [...] très lumineux et quand il pleuvra, on aura cette vue sur ce parc paysagé, c'est vraiment super. Il fait bon maintenant parce qu'il y a du chauffage. [...] Parce qu'il n'y avait pas de chauffage avant. Donc ils ont mis la climatisation. Ça fait partie de l'ambiance aussi parce que au lieu d'avoir froid...* ». Enfin, pour le reste de l'existant, « *ils vont entièrement changer les fleurs, qui étaient des fleurs en plastique, des fleurs de "mémé" avec de la poussière. Heureusement que les gens sont dans des états de deuil importants pour qu'ils ne remarquent pas. Des tableaux dont le goût étaient douteux. [...] Et ils ont changé tout le système sonore et vidéo.* », « *voilà on aura un bâtiment qui sera très accueillant* ».



Plan des transformations du crématorium de Nantes



Perspective des transformations du crématorium de Nantes

2.4 conclusion

Cette partie tentait d'apporter des éléments de réponses à la problématique de ce mémoire : de quelle manière sont conçus et vécus les crématoriums ?

La conception d'un projet de crématorium s'avère complexe, prenant en compte plusieurs facteurs. De nombreux acteurs sont impliqués. La législation fixe un cadre juridique précis quant à la répartition de leurs rôles. En matière de création de crématoriums, les textes instituent une compétence de la commune. Celle-ci décide de leur réalisation, après des études de marché, de faisabilité et des réunions, afin de répondre à la demande croissante de crémations. Lorsque la commune prend la décision de construire un crématorium, soit elle en assure le fonctionnement en régie, soit elle délègue la gestion à une entreprise privée ou une association par convention, soit elle délègue les deux. Nous l'avons vu, ce choix est fait en fonction d'un bilan coûts et avantages économiques, mais s'impose également au regard de contraintes juridiques, techniques et politiques. Un maître d'œuvre est ensuite mandaté par la maîtrise d'ouvrage qui peut être la commune directement ou un délégataire pour concevoir le projet.

La réglementation reste ensuite relativement souple en matière de conception. Un crématorium doit toutefois répondre à un certain nombre de textes. L'installation de l'équipement doit respecter les textes concernant toute nouvelle construction sur le site d'implantation du projet, tel que le PLU local. Un crématorium doit aussi être conforme à la réglementation applicable aux établissements recevant du public et à celle qui lui est propre. En effet, la législation prévoit quelques prescriptions techniques spécifiques aux crématoriums. Entre autre, celle-ci oblige la séparation des locaux en deux parties : une publique, consacrée à l'accueil des familles, et une privée, réservée aux espaces techniques des professionnels. Des précautions, notamment en terme d'isolement acoustique entre certains locaux ou de hauteur de cheminée des fours crématoires, impactent directement l'ambiance du lieu, de ses espaces intérieurs et extérieurs.

L'étude du cas nantais nous aura permis de mettre en avant, d'une part, les enjeux et les attentes d'une maîtrise d'ouvrage, qui a choisi de créer un crématorium en délégation de service public, et d'autre part, les méthodes employées et les solutions proposées par une maîtrise d'œuvre indépendante dans la conception d'un tel équipement. Dans sa demande officielle, Nantes Métropole offrait aux candidats délégataires une certaine liberté pour ouvrir le champs des possibles. Toutefois, des critères précis étaient observés lors du jugement des propositions. Délégant à la fois la conception et la gestion de l'ancien crématorium et du futur à Saint-Jean-de-Boiseau, la qualité du service rendu aux usagers, la qualité de l'offre d'exploitation du service, l'intérêt économique de l'offre et la qualité des projets étaient analysés. La qualité architecturale du nouveau crématorium et son insertion dans l'environnement, l'impact des travaux de mise aux normes sur le bâtiment de l'existant et la qualité de la proposition en matière de développement durable notamment étaient pris en considération. Des entretiens avec les décideurs de l'agglomération nantaise m'ont permis de relever les critères d'appréciation de l'aménagement du site avec ses contraintes, de l'esthétisme et de l'intégration du bâtiment dans son environnement et de la conception des espaces intérieurs.

Ma rencontre avec le maître d'œuvre des projets nantais a permis de dégager des principes de conception qu'il suit de manière récurrente pour penser ce genre d'équipement, n'en étant pas à son premier. Il observe un certain nombre de paramètres, tirés du site, des volontés de la maîtrise d'ouvrage ou encore de la politique funéraire de la société avec laquelle il collabore, OGF. Finalement pour l'architecte, la conception d'un crématorium, *« ça se fait pas sans heurts », « ce qu'on sort en projet c'est le meilleur compromis qu'on ait trouvé, qui regroupe tout ce qu'on voulait mettre dedans vous comprenez, on peut pas toujours tout mettre dedans, on est obligé de faire des choix, de privilégier tel aspect ou tel autre »*. Alors comment ses espaces sont-ils vécus ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

III le crématorium comme ambiance vécue

3.1 la question des ambiances

3.1.a qu'est-ce qu'une ambiance ?

Pour moi, l'ambiance se définit comme « *l'ensemble des phénomènes physiques qui participent à la perception sensible de l'environnement construit et au confort de l'utilisateur, tels la lumière, la chaleur, le vent, le son* » (d'après Gérard Hégron).

Les ambiances permettent de qualifier un milieu, un espace, elles nous environnent et nous conditionnent.

Cette notion est complexe car elle fait appel autant au subjectif qu'à l'objectif. Elle est déterminée par de nombreux éléments physiques tels que la lumière, la couleur, les matières, la thermique... qui peuvent se combiner pour créer un environnement spécifique.

Et pour être perçues, les ambiances font appel à nos cinq sens. En effet, « *nos récepteurs sensoriels captent les ondes sonores, visuelles, vibratoires, thermiques, etc... et transmettent, via les cellules nerveuses, une très grande quantité d'informations au cerveau, qui après intégrations successives, construit une image du milieu dans lequel il se trouve.* » (Crunelle, 1996)

En architecture, la vue peut être différemment sollicitée par le travail des espaces, des volumes, des pleins et des vides, des dilatations et resserrements. La pénétration de la lumière naturelle et la conception de l'éclairage artificiel va impacter la perception lumineuse du lieu, jouer sur le confort des usagers, mettre en valeur un élément, structurer un espace, guider, véhiculer une symbolique. L'ouverture entre les espaces et sur l'extérieur pourra traduire l'idée de protection, d'isolement, de liberté, de cadrage, d'intrusion, de malaise, en jouant sur les couples montrer/cacher, intérieur/extérieur, privé/public... La qualité des matériaux et du mobilier par leur texture, leur couleur, leur transparence, leur translucidité, leur opacité, leur réflexion, leur aménagement dans l'espace diffuseront des ambiances différentes.

L'ouïe sera aussi sollicitée : la dimension d'un espace, les matériaux et le mobilier qui le composent ainsi que sa sonorisation créeront une ambiance acoustique particulière, que le lieu soit rempli de bruits, inconfortables ou appréciés pour son côté vivant, d'un silence d'apaisement, propice à la réflexion, au recueillement ou au contraire pesant...

Le toucher et l'odorat seront sollicités par les matériaux et le mobilier, de par leur texture, leur température (conduction), suivant s'ils isolent, conduisent... de par le système de ventilation, faisant varier l'ambiance thermo-aéraulique des espaces.

Le parcours architectural peut aussi conditionner l'appréciation des espaces et des ambiances, en étant mis en scène, pour une mise en condition progressive ou brutale, depuis l'environnement extérieur, le contexte, les éléments construits et non construits, artificiels ou naturels, vers l'intérieur en passant par des seuils de transition.

Mais cette notion d'ambiance est encore plus complexe car chacun perçoit son environnement de façon différente : malgré un socle physiologique commun, nos cinq sens sont ensuite interprétés par notre cerveau, selon notre vécu et nos expériences individuelles. L'affect pourra aussi avoir son rôle sur l'ambiance perçue. C'est une activité à la fois neurologique et psychologique. En effet, « *il*

apparaît que l'élément déterminant de l'ambiance d'un lieu est d'abord la personne, non en tant qu'objet, mais parce qu'elle se projette dans ce lieu, avec toute sa subjectivité et, notamment, les composantes affectives » (Audas, 2008). Et si on ne peut déterminer à l'avance la façon dont un individu percevra un seul paramètre d'ambiance, la combinaison de plusieurs facteurs pour un effet plus général, influencera nécessairement l'expérience et le jugement de la personne soumise à cet espace.

3.1.b la difficulté de conception des ambiances

Pour créer une ambiance, il faut une intention, vouloir susciter une sensation sur les usagers qui éprouveront un espace.

Avant la physique des ambiances, les sensations étaient utilisées pour perfectionner de manière empirique nos habitats, avec l'expérience et l'évolution des techniques. Des éléments architecturaux étaient sélectionnés et leur mise en œuvre était réfléchi en combinant plusieurs facteurs pour créer une ambiance particulière. Par exemple, de cette façon, les dimensions, la morphologie, l'emplacement et l'orientation d'une ouverture étaient choisis pour produire une ambiance lumineuse particulière ou encore cadrer sur un paysage précis. La fonctionnalité est complétée d'une qualité. L'élément architectural interagit ici avec son environnement et ses paramètres naturels. « *Générer une ambiance, ce n'est pas seulement aménager un espace ou construire un objet architectural, c'est investir tout le contexte dans lequel on intervient.* » (Amphoux, 1998)

La complexité de la conception d'une ambiance réside en partie dans la difficulté à se représenter une ambiance, à la projeter dans un environnement encore inexistant. L'accumulation d'expériences et la recherche de références de multiples dispositifs peuvent permettre d'envisager de maîtriser une ambiance. Encore faut-il ensuite parvenir à la représenter, à la traduire, par des images, des mots, pour la communiquer, car la difficulté est qu'une ambiance se ressent. Celle-ci sollicite nos sens et fait référence aux différentes expériences vécues par chacun. « *Ce caractère personnel de la perception des ambiances induit un questionnement sur sa représentation : comment une architecture peut-elle représenter ce qui ne se voit pas mais se ressent ?* » (Drozd, 2010). Les outils et modes de représentation, essentiellement visuels, que sont les esquisses, plans, coupes, maquettes, simulations numériques, photomontages, animations, mais aussi les textes et discours, permettent de concevoir, penser un projet et de le communiquer pour tenter de garantir le respect de la forme finale de l'édifice et la réalisation concrète des ambiances projetées initialement, dans les espaces vécus.

Aujourd'hui, la recherche du contrôle des ambiances par des moyens techniques parfois appauvrit, parfois enrichit, notre environnement architectural. L'espace sensible est un véritable enjeu de conception qui a progressivement donné matière à de nouvelles pratiques professionnelles (éclairage, scénographie, acoustique, paysagisme...), au risque de perdre une sensibilité architecturale plus globale. En effet, la perception de l'environnement comporte toujours une composante affective ou réponse de nature émotionnelle ou évaluative induite par la situation telle qu'elle est perçue par le sujet. On le voit dans la formulation verbale des jugements affectifs, nous utilisons couramment des couples de mots de sens opposé : accueillant-chaleureux / triste-déprimant, agréable / désagréable, approprié / inapproprié... Ces jugements sont qualitatifs et non quantitatifs. Notre appréciation des ambiances dépend de la façon dont elles confirment notre attente. Nous ne jugeons pas d'un local s'il est clair ou sombre d'après la valeur réelle de la luminance qu'il présente, mais sur la réponse, satisfaisante ou non, que l'environnement lumineux apporte à notre attente et à nos besoins d'informations visuelles. Les concepts essentiels sont ici la pertinence et l'adéquation. En effet, la maîtrise des facteurs physiques et techniques, que l'on peut exprimer et maîtriser quantitativement, ne garantit pas une expérience sensible qualitative.

3.2 existe-t-il un crématorium idéal sur le plan des ambiances ?

3.2.a l'idéal exprimé par les usagers

3.2.a.1 La situation idéale d'un crématorium

Pour tous les usagers interrogés, un crématorium devrait se situer idéalement en dehors des villes : « *excentré, en périphérie, pas en ville. En ville, c'est pour les pompes funèbres* ». En effet, pour l'un d'eux, la raison en est que « *t'as pas envie de voir [...] que la vie continue pour les autres dans ces cas-là, donc c'est pour ça que tu préfères un lieu bien... à part* », « *sachant qu'on procède à quelque chose assez difficile psychologiquement. De se dire qu'il y a des corps qui sont brûlés. Donc je dirais dans un endroit détaché de la ville, de l'agitation et plus calme* ». Un autre utilisateur est aussi de cet avis et précise : « *je pense qu'en pleine ville où il y a plein de monde, du bruit, qu'il y a des gens qui sont actifs, qui sortent du travail, nous on est complètement sortis de cette dynamique-là, donc un peu à l'écart de la ville ou du moins, un endroit peut-être de la ville où y a rien autour, pas de circulation, pas de bruit, pour que les personnes puissent être entre eux, pas se sentir observées et être dans l'intimité* ». De plus, il pense que l'isolement est aussi important « *pour pas avoir des confrontations d'événements décalés [...] t'imagines un crématorium en ville, t'as une manif qui passe, les pétards les machins, toi t'es dans un moment de recueillement, je pense que ça marche pas* ».

Toutefois, pour tous, malgré la mise à distance, il est nécessaire que l'équipement soit bien desservi et facile d'accès, car « *il suffit que ce soit des gens qui connaissent pas bien les lieux qui viennent, il faut pas passer trop de temps à chercher où c'est* » et « *faut pas que les gens, ils soient en train d'expliquer le chemin alors qu'ils ont autre chose à penser* ».

3.2.a.2 L'environnement idéal d'un crématorium

La présence de la nature est un élément important aux yeux de toutes les personnes rencontrées. Un environnement « *nature, pas avec des boutiques autour. Excentré. Avec un parc, jardin autour, plantes* » est préféré et ce, « *pour essayer de garder un peu de sérieux et de te concentrer juste sur ce que tu dois faire et pas traîner. C'est pas un lieu où tu vas rester parce que c'est chaleureux et accueillant. Faut que tu puisses te barrer facile. Quand tu sors pour fumer une clope, faut qu'y ait pas grand chose autour* ».

De plus, la nature permet de créer aussi une ambiance « *paisible* ». Si « *y a la forêt et tout, tu te dis 'ouais je suis coincée ici, bon au pire c'est pas grave, si j'me fais chier j'peux toujours sortir dehors, aller m'aérer la tête et tout ça, tranquille* ».

Par ailleurs, il est important de noter que cet environnement, décrit comme étant idéalement « *super boisé* », n'est « *pas pour dissimuler, pour cacher le lieu, c'est plutôt pour respecter le deuil de la famille* ». Pour l'un d'eux, cela permet aussi au bâtiment de ne pas être trop remarqué, « *quand tu passes devant le crématorium, on se demande si c'est le crématorium* ».

En outre, un de mes interlocuteurs souligne que cet équipement funéraire laïc ne devrait pas avoir dans son environnement proche un édifice religieux « *pas à côté d'une église. Pas le côté religieux* » qui serait alors déplacé.

Son association à un cimetière est vu par l'un des usagers comme n'étant « *pas forcément une obligation, mais pour des questions de praticité, ça peut être bien que les deux soient liés* », néanmoins,

« ça peut être des moments un peu traumatisants ou difficiles que de repasser devant, ça remémore cette cérémonie [...] ça peut être bien que ce soit détaché ».

Enfin, les parkings nécessaires à l'accueil des utilisateurs doivent pouvoir être oubliés : « pas des grosses infrastructures, que ce soit assez isolé, assez dégagé autour ».

3.2.a.3 L'aspect extérieur idéal d'un crématorium

A l'unanimité, le crématorium idéal doit être un édifice à l'esthétique « sobre ». Un usager développe sa pensée : « quelque chose d'assez simple », « niveau architecture, que ça parte pas dans tous les sens, parce qu'il n'y a pas besoin ». Un autre est aussi de cet avis « le plus épuré possible, avec un traitement des matériaux assez naturel [...] pas se sentir agressé par pleins de couleurs, pleins de matériaux ». Aussi, l'emploi de « matériaux de qualité », « pas fait à la va-vite » est de rigueur.

Pour l'un de mes interlocuteurs, la forme du bâtiment devrait être « plus dans l'air du temps, plus design » et « pas un bâtiment trop carré. Plus arrondi. Plus design. [...] Je sais pas pourquoi t'es plus à l'aise quand c'est arrondi ». Un autre projetterait une morphologie « qui épouse la nature ».

Quant à l'emprise et la volumétrie de l'édifice, il est préféré « pas grand », « pas quelque chose de très haut » et « assez plat ». En effet, il serait malvenu d'avoir « quelque chose d'énorme » car, « pour revenir à ces questions d'intimité, si on arrive dans un espèce de grand bâtiment, qu'est pas du tout à taille humaine, où on sait pas trop où est-ce qu'on doit aller [...] c'est un moment qu'on partage en famille avec les gens les plus proches, voilà faut qu'il y ait de la place pour eux et puis pas... que ce soit pas l'usine ».

Lorsque nous abordons la question de la représentation, de proposer un bâtiment qui soit visible et reconnaissable, les avis sont partagés. En effet, pour certains, le crématorium doit être « discret. Qu'il se fonde dans le périmètre », ainsi, « les gens qui sont obligés d'y aller, on y va pas comme on va faire ses courses, y a pas besoin de quelque chose qui doit attirer l'œil », faute de quoi « ça pourrait créer un malaise ou un côté trop triste. Quand tu essaies de prendre de la distance sur l'émotion, que t'aies pas l'impression qu'on ait envie de te faire chialer, de te mettre dans l'ambiance 'y a quelqu'un qu'est mort' ». Donc l'idéal serait de « non pas le cacher mais d'avoir un bâtiment comme un autre mais après l'utilité est différente d'un autre bâtiment, donc après qu'il soit visible, pas forcément reconnaissable comme une église ou d'autres lieux de culte. [...] Qu'il se fonde un peu dans le paysage ». A contrario, un autre usager pense que « c'est pas parce qu'il a un usage qui est un peu connoté à des moments pas agréables qu'il faut pas le reconnaître », « et puis parce que c'est un lieu particulier où... il faut pas forcément que ça ressemble à beaucoup d'autre chose ».

3.2.a.4 La conception et l'ambiance intérieure idéales d'un crématorium

L'ambiance générale idéale dans un crématorium annihilerait toute connotation « trop mortuaire, trop triste » et offrirait « un endroit quand même chaleureux ». Les matériaux dits froids seraient absolument à éviter car restituant à tort l'ambiance d'une église : « où c'est froid, c'est que de la pierre donc c'est froid d'avance. C'est des grands volumes », « comme j'ai fait des enterrements, c'est plus effectivement dans des églises avec le côté granit et compagnie, froid ». Pour l'aspect thermique uniquement, l'un des usagers s'exprime sur l'emploi du béton « je pense que ça fonctionnerait pas du tout comme matériau, c'est beaucoup trop froid », de même « pas du carrelage, attention j'aime pas le carrelage, parce que ça fait froid et hôpital, [...] vieille cantine ». Tous désigne le bois comme le matériau idéal à employer, pour l'ambiance chaleureuse qu'il produit, tant d'un point de vue thermique, que visuel et acoustique : « c'est pas mal, adapté, toujours pour ce côté neutre, naturel, apaisant [...] c'est chaud. Au niveau du bruit, c'est un bruit assez sourd et doux ».

Les matériaux mais aussi les couleurs ont été réfléchies. Pour l'un des utilisateurs, « faut que

ce soit sobre, mais, joli », « *pas besoin de couleurs vives* ». Néanmoins, l'impératif reste de diffuser une ambiance chaleureuse, donc « *pas des murs blancs, faut que ce soit quand même assez chaleureux quoi. Après ça peut être blanc mais après c'est une mise en lumière qui permet de mettre un peu de gaieté dans la pièce* ».

Si l'on attend du bâtiment qu'il soit d'extérieur « *pas trop grand* », pour l'un des usagers, l'intérieur doit être au contraire « *grand, pas un petit truc, parce que l'idée c'est pas de se retrouver serrés. Tu t'entends pas forcément avec toute la famille. T'as pas envie d'être trop collé à eux* ».

Dans la conception fonctionnelle, il est entendu que « *le croisement des familles [est] complètement à éviter, donc prévoir deux accès, deux entrées différentes, si les horaires s'enchaînent. C'est inutile, les gens qui sortent en pleurant, qu'ont pas forcément envie d'être vus, c'est un moment personnel, en famille, en intimité* ».

Un usager, ayant l'expérience de trois crématoriums différents, a poussé sa réflexion grâce à l'analyse comparative personnelle qu'il a pu en faire. A ses yeux, il est essentiel de pouvoir disposer d'un sas, d'un hall d'accueil ou de tout autre espace de transition entre l'extérieur et la salle de cérémonie, car « *t'es encore ailleurs, la cérémonie n'a pas encore commencé, c'est un temps avant. Y a un seuil [...] avant, ça n'a pas commencé. Après, ça a fini mais on peut encore parlé ensemble, on peut encore écrire un mot, on peut s'asseoir sur le canapé si on a pas envie de reprendre la route tout de suite* ». Un autre évoque aussi le sujet sans s'appesantir : « *c'est hyper important je pense, le fait de se retrouver avec la famille avant d'aller vraiment à la cérémonie* ».

Il semble indispensable à l'un des utilisateurs d'ouvrir le bâtiment sur l'extérieur « *pour éviter le côté un peu trop glauque, des baies vitrées je vois ouais* », à condition que l'environnement direct soit agréable et boisé parce que « *si en plus de ça c'est glauque autour, ça fait que de te rappeler que la situation, c'est la misère* ».

D'un point de vue acoustique et sonorisation des espaces, un usager insiste sur l'importance d'avoir constamment « *du son, un peu de musique... Ça change quand même, un petit bruit derrière* », « *de la musique plutôt des 'fufufu' (bruits de flûte), tu sais style nature, très doux, [...] pas le silence gênant, glauque. Au pire, tu bouines un truc pour faire du bruit parce que t'es mal à l'aise* ».

La conception et les ambiances de la salle de cérémonies ont été plus largement développées. En effet, cet espace est celui dans lequel les familles vont passer le plus de temps et où se concentrent toutes les émotions. Il est l'endroit où l'on se réunit une dernière fois autour du défunt pour lui dire adieu. C'est l'espace de la vision ultime du cercueil avant les cendres.

Pour tous, la salle de cérémonie doit être « *intimiste* ». Dans les discours, plusieurs facteurs entrent en jeu. Le plus important d'entre eux est l'ouverture sur l'extérieur : source de lumière naturelle et autorisant les vues vers l'extérieur mais aussi sur l'intérieur. L'idéal pour la majeure partie des usagers serait de prévoir « *des fenêtres en hauteur, c'est simple mais ça amène la lumière qu'il faut dedans aussi, une lumière indirecte on va dire, tu vois c'est pas des vitres où euh... comme j'te disais, on voit rien de la route, personne te voit* », « *t'as peut-être pas envie que des gens que tu connais pas t'observent dans un moment où tu pourrais être en phase recueillement. T'as plus besoin d'intimité. [...] des fenêtres mais en haut [...] t'es pas bloqué dans un placard, mais t'es pas emmerdé par l'extérieur* ». Et si l'on ressent le besoin de se protéger des éventuels regards extérieurs, un autre argument est avancé : « *tu peux vite te déconcentrer, parce que c'est très chiant, donc du coup tes yeux ils vont chercher quelque chose pour t'occuper et t'es foutu si tu te fous à côté de la fenêtre* », « *t'imagines t'es dans la cérémonie, si y a les gens qui passent derrière même si eux te voit pas, toi ça te perturbe* ».

L'ambiance lumineuse participe aussi au sentiment d'intimité. La lumière artificielle est davantage pensée comme discrète avec « *des petits projecteurs, mais très discrets, très très discrets* », « *qu'elles soient assez softs, intimistes on va dire* ». Quant à la lumière naturelle, la réflexion a été largement développée par l'usager ayant l'expérience de trois crématoriums différents. Il fait en effet le lien entre la lumière naturelle apportée par des percements et l'intimité : « *Peut-être qu'on se sent*

moins en intimité quand l'espace est vraiment très éclairé. Est-ce que les fenêtres c'est adapté au final, on dit toujours que c'est agréable un espace où il y a des fenêtres, est-ce que dans les moments où on enterre quelqu'un, est-ce qu'on en a pas un peu rien à faire [...] justement pas se poser la question 'est-ce qu'on peut me voir?', donc vraiment que la lumière ça soit un apport de lumière naturelle zénithale ou très en hauteur. Où on sente que la lumière naturelle passe mais pas en abondance ». « Après il suffit qu'y ait des petites bougies, peut-être un traitement plus ponctuel, des petites touches de lumière, des traitements assez fin, plutôt qu'une lumière générale [...] doux, léger, soft. Pour accompagner plus la personne à la fin, plutôt que plein de lumière », car « on cherche toujours ça par la lumière et les fenêtres, c'est avoir une vue sur l'extérieure, respirer, avoir cette sensation de pouvoir s'échapper. L'extérieur rentre dans ton intérieur par la lumière tandis que c'est pas utile dans les espaces de cérémonies ». Dans la continuité de sa réflexion, l'usager tranche finalement un avis « éclairé » sur les alternatives idéales : « soit c'est sombre et c'est des petites touches [de lumière], soit y a de la lumière naturelle et c'est plus lumineux, mais dans ce cas-là, traitement en hauteur, pour pas être vu et pas voir à l'extérieur non plus pour être sûr de pas être vu ». Il va jusqu'à pousser son développement vers une vision plus globalisante des ambiances à l'intérieur de son crématorium idéal, évoquant l'idée d'une lumière qui distinguerait les espaces : « disons qu'il pourrait y avoir une continuité des matériaux entre ces deux espaces mais une ambiance totalement différente par le traitement de la lumière et de l'éclairage. L'unité se fait par le matériau mais pas par la... la lumière ».

Enfin, l'élément central, celui de toutes les attentions, demeure la scénographie de présentation du cercueil. Toutes les personnes rencontrées ont été mises en présence de celui-ci au moins une fois exposé dans un « renforcement » ou une « alcôve ». Un seul des usagers a vécu la configuration qui place le cercueil au centre de la pièce, invitant de ce fait la famille à s'installer autour du défunt. Cette personne explique donc que « le renforcement qu'y a pour le cercueil, c'est bien parce qu'on t'impose pas d'être autour », « le cercueil [est] vraiment à distance et du coup [cela permet de] te concentrer plus sur ce que les gens vont dire et pas sur le fait qu'y a quelqu'un qu'est mort dans une boîte juste à côté de toi, qui pourrait te mettre glauque ». Pour un autre de mes interlocuteurs, peu importe la mise en scène « à chaque fois, j'ai trouvé que c'était très mal mis en scène, ça t'en refout un coup à chaque fois en fait », « j'ai l'impression que y a des gens qui se sont penchés genre 'bon alors qu'est-ce qu'on va bien pouvoir leur mettre en scène pour les faire pleurer encore plus?' ».

3.2.b deux crématoriums remarquables et publiés

3.2.b.1 Introduction

Il m'a semblé important de consacrer une partie à l'analyse synthétique de deux projets de crématorium qui ont été remarquables et publiés en France mais aussi à l'international. Pourquoi ont-ils tiré leur épingle du jeu, tandis que d'autres sont restés anonymes, voire vivement critiqués ?

La première référence choisie est le Treptow crematorium, d'Axel Schultes et Charlotte Franck, situé à Berlin en Allemagne. La seconde est le crématorium de la agglomération Rennaise, conçu par le collectif d'architectes Plan 01, à Vern-sur-Seiche en France.

La sélection de ces deux exemples étudiés peut se justifier par le fait qu'ils sont pensés de manière diamétralement opposée sur le plan des ambiances. Pourtant, l'un comme l'autre ont attiré l'attention de quelques critiques d'architecture. A croire qu'il n'existe pas de recette...

L'analyse de ces références tentera de restituer les intentions initiales d'ambiance du concepteur, d'étudier les différents facteurs physiques mis en place dans l'architecture du projet et de dégager une appréciation de quelques critiques.

NB : Ce travail n'a pas pour ambition ou but de « vendre » le crématorium le plus réussi, la solution la plus adaptée, n'ayant pu m'appuyer que sur des textes, extraits de paroles d'architectes, articles et visuels (plans masses, plans de projet, coupes, élévations, images 3D ou photographies). Aller sur place pour vivre ces espaces de manière sensible m'aurait sans doute amenée à me faire ma propre opinion, si tenté qu'il y en ait un à se faire, les époques, les lieux, les situations, les environnements étant fondamentalement différents...

3.2.b.2 Le Treptow crematorium de Berlin

Construit à Berlin entre 1996 et 1998 et conçu par les architectes Axel Schultes et Charlotte Franck, le Treptow crematorium est le crématorium de la ville de Berlin. Axel Schultes justifie son projet en expliquant que « les gens meurent et ont du mal à admettre ce fait. L'architecture ne peut changer le cours des choses. Elle peut toutefois créer un endroit pour le repos et le silence. Elle peut le faire même maintenant que les pierres sont moins solides qu'aux époques où la foi en l'éternité était inébranlable, comme celles de Saqqarah et de Gizeh par exemple ». Nous allons le voir, l'équipement berlinois offre ici un large panel de dispositifs de mise en scène de l'espace qui utilisent les sources naturelles d'ambiance.

-La situation du crématorium

Cette construction funéraire s'intègre dans le tissu urbain de la ville, sur une parcelle de 9339m², et vient remplacer l'ancien crématorium de la ville qui datait de 1912. Il est donc connecté au bouillonnement constant d'une ville moderne et doit s'affirmer en tant que bâtiment public, utilisable par tous.



L'extérieur du Treptow crematorium de Berlin

-Le traitement des espaces extérieurs

Le bâtiment a été mis à distance tout en restant présent visuellement et physiquement dans l'espace public, grâce à une vaste esplanade plantée se déployant devant la façade principale de l'équipement. Il préserve ainsi une certaine intimité et offre une mise en condition progressive des usagers venus accompagner leur défunt.

-Le bâtiment dans son environnement

L'édifice peut être vu comme un bloc de béton évidé de 50m par 70, de 10m enterré et 10m émergé, dont les percements sont pensés pour diffuser des ambiances lumineuses intérieures bien particulières. Ses architectes l'ont voulu à la fois minimaliste et monumental, de par sa masse et sa simplicité formelle. En tant que monolithe funéraire, il peut être comparé à un tombeau ou un mausolée.

La façade principale se veut monumentale et découpe des volumes qui correspondent aux deux des trois salles de cérémonies, caractérisées par leurs brise-soleil, et aux deux imposants percements symétriques des entrées. La façade arrière dispose de ces mêmes cavités d'entrée de part et d'autre, détachant le volume de la troisième salle de cérémonie, elle aussi protégée par des brise-soleil.

Le bâtiment repose sur un socle qui absorbe les espaces techniques du crématorium. Ceux-ci sont donc rendus invisibles aux yeux des familles qui n'y ont de plus pas accès. L'échelle du bâtiment peut se ressentir au travers d'un espace central pouvant contenir jusqu'à 600 cercueils et trois ascenseurs pour les cheminer jusqu'au niveau supérieur public.

Seules les trois cheminées des fours qui se distinguent parfaitement du volume béton dévoilent à l'extérieur la fonction du bâtiment.

-La conception des espaces intérieurs

Le parcours chemine d'un extérieur véritablement public à un intérieur intime, celui des salles de cérémonies, en passant par des espaces de transitions extérieurs couverts, intériorisés et protecteurs, réservés aux familles endeuillées.

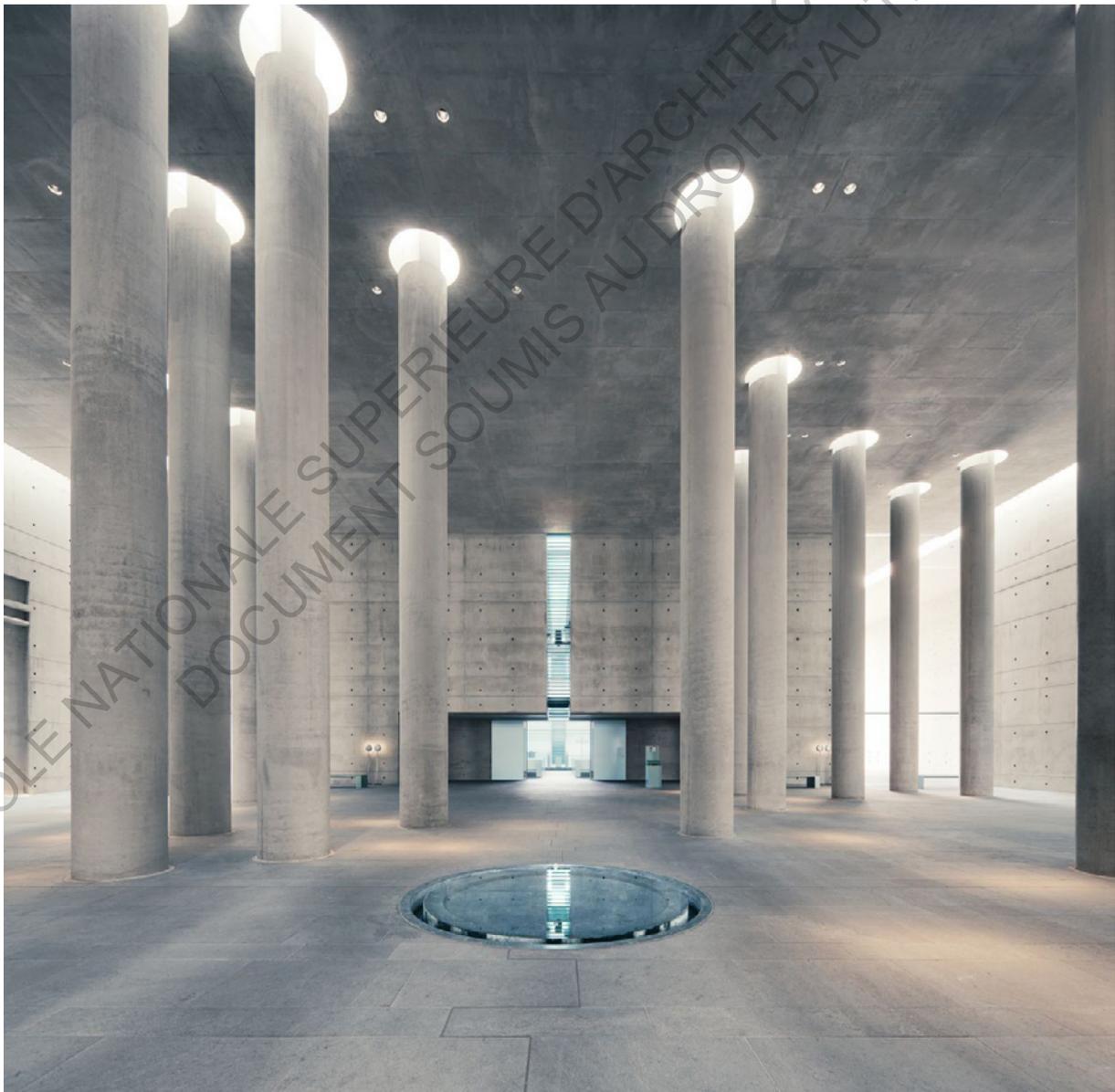
Les quatre entrées du bâtiment font disparaître rapidement le public. Pour chacune d'entre elle, une faille zénithale découpe la masse et crée un chemin de lumière qui oriente et invite l'utilisateur à pénétrer à l'intérieur du bâtiment. Dans l'autre sens, elle guide vers la sortie et ce, pour une transition psychologique douce entre cette pause, « hors du temps », de la cérémonie d'adieu et le cours de la vie de tous les jours.

La configuration spatiale du projet rassemble ensuite les familles au cœur d'un hall monumental de 11m sous plafond, « planté d'une forêt » de poteaux, faisant le lien physique entre la terre et le ciel. Ces colonnes semblent transpercer le monolithe béton pour permettre à une lumière céleste blanche, pure et mouvante de s'infiltrer à l'intérieur. De plus, l'implantation « aléatoire » de ces éléments verticaux ménage des espaces où l'éclairage varie de l'intensité à la pénombre. Ce volume aux formidables dimensions ainsi que les matériaux utilisés sont gage d'une acoustique faite d'échos, imposant le respect par le chuchotement, et d'une ambiance thermique plutôt froide, comparable à celle d'une église. Cet espace central d'attente et de circulations est en fait l'élément le plus important de la composition par l'ambiance sacrée qui y est créée et qui invite à la méditation.

Connectées par ce cœur, les salles de cérémonies, deux de 50 places et une de 250 places, sont de simples boîtes de béton, zénithalement fendue en deux et ouverte en façade, dont les

brise-soleil semblent trancher la lumière en arrière-plan du cercueil. La perspective lumineuse ascendante symbolise ici l'ascension de l'âme du défunt. Orientés Sud-Ouest et Nord-Est, les salles de cérémonies conservent un certain confort visuel et thermique grâce au filtre de ces lames métalliques horizontales.

Ainsi, par l'évidement ponctuel et franc du monolithe, les architectes ont ici fait de la lumière un matériau structurant, vivant, coloré, capable de faire vibrer la matière construite.



Le hall du Treptow crematorium de Berlin

-Les critiques publiées

Dans un numéro de 1999, la revue *Domus* décrit le Treptow crematorium de Berlin comme étant : « *a free poetic space.* » (un espace libre poétique), « *nothing but space, form, light and meaning* » (rien que de l'espace, des formes, de la lumière et du sens). L'auteur de cet article, Rita Capezzuto, considère que le but des architectes était : « *to build a house for mourning, a place that can accomodate moments of sorrow, to sublimate the expression of grief* » (de construire une maison pour le deuil, un endroit qui puisse accueillir des moments de tristesses, et sublimer l'expression de la douleur). Elle ajoute que les concepteurs ont réussi à créer un espace à la fois laïc et sacré, « *an architecture that is capable of communicating calmness and abstraction, of leading thoughts from the certainty of caducity to the mystery of atemporality* » (une architecture qui est capable de communiquer le calme et l'abstraction, de diriger les pensées de la certitude de la caducité au mystère de l'intemporalité).

Le Treptow crematorium de Berlin a, entre autres, été également publié sur *ArchDaily* en 2013 où il était décrit comme une architecture qui « *glorifies the quintessence of architecture, celebrates space, the silence of walls in light* » (glorifie la quintessence de l'architecture, célèbre l'espace et le silence des murs sous la lumière).



L'intérieur d'une des salles de cérémonie du Treptow crematorium de Berlin

3.2.b.3 Le crématorium de Rennes Métropole

Livré à Vern-sur-Seiche en 2009 et conçu par le collectif d'architectes parisiens Plan.01, ce crématorium est issu d'un concours lancé par la communauté d'agglomération Rennaise. Il est le neuvième établissement en service en Bretagne et le second en Ile-et-Vilaine.

Dans Le Moniteur daté du 23 juin 2009, Ignacio Prego, architecte, membre du collectif, explique que « *le nouvel équipement se veut avant tout un lieu de sérénité, de recueillement, entendant concilier laïcité et émotion et créer les conditions d'un accueil digne et spirituel* ».

Pour cette commande, le groupe de quatre agences d'architecture réunies « *a cherché à développer une résolution formelle ouverte au plus grand nombre d'interprétations. Ce dénominateur commun est la figure du cercle qui constitue le leitmotiv paysager et architectonique du projet. D'une symbolique ouverte, elle évoque la cellule biologique, la constellation, l'image de sites mortuaires primitifs et pourquoi pas, des figures plus récentes de Land Art* ». (www.plan01.fr), le symbole universel du cercle étant celui du commencement et de la fin, soit de la vie éternelle.

Pour information et comparaison, le projet aura coûté, « clés en main » 3 800 000 euros TTC.

-La situation du crématorium

L'image négative de ce type d'équipement a en partie influencé le choix du site dans la commune de Vern-sur-Seiche, dans la très large périphérie Rennaise, et de surcroît, en zone industrielle. Toutefois, la parcelle de 1,5 hectare se trouve à la lisière d'un bois. Pour le dissimuler ou lui offrir un environnement propice à la sérénité et au recueillement, on peut s'interroger sur les arguments de la maîtrise d'ouvrage de le placer à cet endroit.



Extérieur du crématorium de Rennes Métropole

-Le traitement des espaces extérieurs

« Des cercles multiples définissent une série de seuils qui séquent la cérémonie funéraire. L'enceinte de blocs de granit marque le passage du monde de l'ordinaire à l'espace de l'exceptionnel. » (www.plan01.fr)

L'échelle métropolitaine et la situation du crématorium, isolé en lointaine périphérie, impose l'omniprésence de la voiture et ainsi l'emprise non négligeable des parkings sur la parcelle. Les concepteurs ont évacué cette contrainte en divisant le parc de stationnement en plusieurs petits îlots fondus dans des zones boisées. La voiture ainsi mise à part, le projet aménage des cheminements à l'échelle du piéton. Plusieurs passages informels traversent des monolithes artificiels disposés autour d'une clairière circulaire où se centre le bâtiment. On passe progressivement du bruit urbain au silence intérieur d'un espace clairsemé de vergers, arbres à fleurs, bassin... Parking, parc, auvent, entrée : l'usager traverse une série de filtres avant d'arriver au temps de la cérémonie, offrant une mise en condition psychologique qui se veut optimale.

La périphérie est largement plantée de grands arbres créant un filtre visuel entre le bâtiment et son environnement urbain qui assure l'intimité des familles et fonde l'équipement dans la masse végétale du bois existant.



Plan masse du crématorium de Rennes Métropole

-Le bâtiment dans son environnement

La volonté des architectes était de rejeter toute monumentalité, préférant un lieu à l'échelle humaine, par ses dimensions, ses formes et ses matériaux. La simplicité caractérise ce bâtiment de plain pied, bas, très horizontal. Elle offre une perspective apaisante, solennelle, propice au recueillement.

La construction se veut légère, fluide et lumineuse. Elle utilise le cercle pour faire disparaître la référence au « monde de l'angle droit » du quotidien.

La toiture circulaire végétalisée, plus large que le bâtiment lui-même, semble flotter dans sa clairière. Elle améliore l'inertie du bâtiment et son débord crée des jeux d'ombres et de lumières pour une transition douce entre intérieur et extérieur.

Le projet tente de faire partie intégrante de son environnement grâce à l'utilisation de matériaux locaux tels que le granit et le bois. La cheminée est d'ailleurs dissimulée derrière une paroi circulaire en bois.

-La conception des espaces intérieurs

« A l'intérieur, des formes courbes désamorcent le sentiment d'inexorabilité en laissant chacun libre de son chemin tandis que des patios circulaires et espaces largement vitrés offrent aux participants des échappées visuelles et sensibles sur le paysage. » (www.plan01.fr)

Sous cette toiture débordante sont rassemblés les différents volumes programmatiques.

Le hall est l'espace privilégié des retrouvailles entre proches, où chacun peut choisir de s'isoler ou de se rassembler, et le dernier filtre avant l'espace de la cérémonie. Il connecte l'ensemble des éléments et offre la fluidité d'une circulation entre les interstices générés par les cylindres des salles, annihilant tout couloir. Entièrement vitré, il laisse pénétrer une lumière naturelle homogène et cadre des vues sur l'extérieur entre les volumes.

Les salles de cérémonie, grands volumes opaques et intimes, véhiculent la symbolique du rassemblement autour du corps du défunt. Une grande salle de cérémonie de 150 places et une petite salle de cérémonie de 40 places fonctionnent de façon autonome avec chacune leur entrée, sortie, patio, évitant le croisement des familles. Comme tous les crématoriums gérés en France par OGF (en Délégation de Service Public), elles disposent d'écrans vidéo.

Les patios font entrer la végétation, la lumière et l'air au cœur du bâtiment et permettent de concilier la nécessité contradictoire d'ouverture et d'intimité.

Les salles d'attente sont des espaces intermédiaires, tampons, qui régulent l'occupation du hall. Elles sont à disposition des familles souhaitant prolonger l'instant ensemble. Leurs parois de verre sont occultables par des rideaux translucides pour adapter le degré d'intimité et de lumière intérieure.

La salle de remise d'urne dispose de sa scénographie avec un piédestal en granit éclairé par un lanterneau circulaire.

La toiture débordante et les patios offrent aux espaces publics un éclairage naturel indirect confortable et économe dépenses énergétiques. A l'intérieur, la radicalité du béton brut est tempérée par l'utilisation du bois et de quelques touches colorées. Une ambiance feutrée, sur les plans visuel, thermique et acoustique, est conférée aux espaces de cérémonie et d'attente par l'emploi d'une épaisse moquette et de draperies. Les matériaux dépassent ici les standards habituels de ce type de programme.

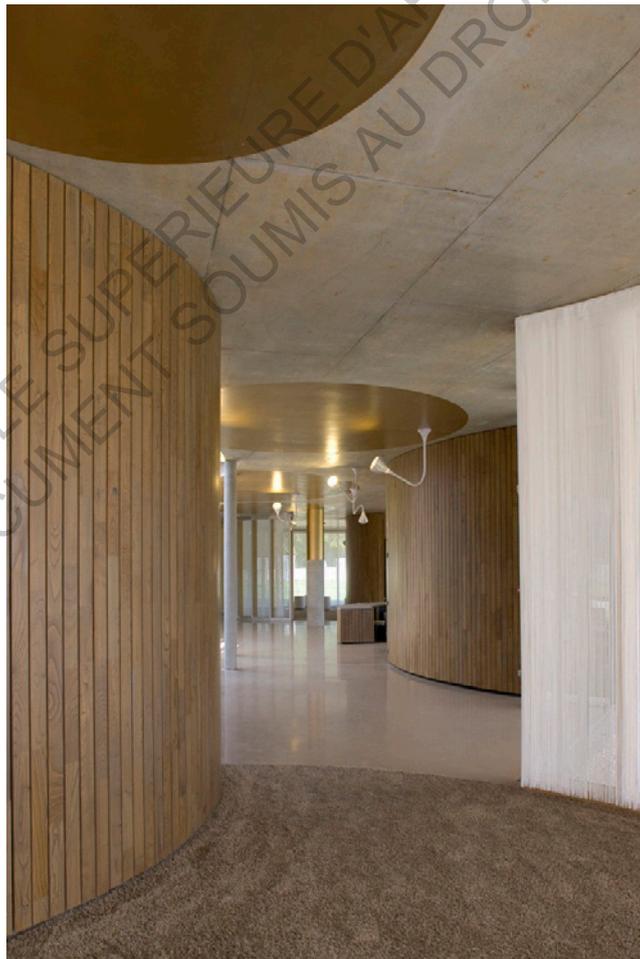
Enfin, les espaces techniques, inaccessibles au public qui est tenu à l'écart par une double circulation, se trouvent en premier plan à l'arrivée sur site, là où convergent les convois funéraires. Le défunt est ainsi au centre des préoccupations.

-Les critiques publiées

Dans un numéro de 2009 de la revue *D'Architectures*, Olivier Namias, journaliste d'architecture et architecte de formation, souligne que le crématorium de Vern-sur-Seiche, malgré un coût multiplié par deux par rapport aux attentes de la maîtrise d'ouvrage, est « *autrement plus ambitieux et ajoute à la dimension fonctionnelle des espaces d'accueil et des prestations qui dépassent cet aspect prosaïque* ». Pour lui, « *les architectes ont su trouver le ton approprié à ces circonstances, grave sans être pompeux. L'architecture moderne contribue par sa simplicité et son dépouillement à la justesse du propos* ». Il émet toutefois une critique sur l'aspect extérieur du bâtiment qui utilise en toiture une lisse inox « *un élément finalement inutile* » et qui « *semblerait davantage à sa place sur un dancing de bord de route qu'en ce lieu requérant une certaine solennité. Même s'il est probable que le visiteur aura bien d'autres préoccupations que ce détail qui n'intéresse que les architectes, on regrettera cette fausse note dans un ensemble où les matériaux s'assemblent harmonieusement* ». Néanmoins, d'après lui, « *s'il faut partir, autant que ce soit dans un jardin, et pourquoi dans ce bâtiment en forme de soucoupe, véhicule idéal pour partir vers d'autres mondes* ».

Le crématorium de Vern-sur-Seiche a, entre autre, été également publié dans la revue *AMC* en 2012, sur le net dans *ArchDaily* en 2009 et *Architonic* en 2011.

Enfin, le projet a été récompensé en devenant lauréat du Prix Spécial d'Architecture de Bretagne en 2010 et en étant nommé au Prix Mies van der Rohe de 2011.



Le hall de déambulation



La cafétéria



L'espace d'attente des familles



Un des patios

3.3 quelle est l'expérience vécue ?

3.3.a l'avis des usagers : l'expérience à Nantes

3.3.a.1 La situation du crématorium

La situation du crématorium de Nantes, à proximité directe du périphérique de la ville, est jugée adaptée, car *« on était complètement déconnecté de la ville de Nantes qu'était juste à côté et le périphérique, donc ça nous a complètement isolé, et le fait qu'il y ait toute cette végétation ça permettait d'être dans une autre ambiance », « c'était vraiment plus isolé, comme un moment à part, déconnecté de tout environnement ».*

3.3.a.2 L'environnement du crématorium

Le crématorium est situé dans l'enceinte du cimetière Parc de Nantes. Tous s'accordent à dire que ce cadre est *« d'une grande qualité »* pour son aménagement paysager : *« c'est dans un parc, un espèce de jardin. Donc pour y accéder c'est calme, c'est agréable d'aller vers le bâtiment », « y avait pleins d'arbres autour, ça donnait une ambiance très particulière qui, j'ai trouvé, accentuait un peu comme une mise en scène de, voilà c'est caché dans les bois, alors c'était apaisé ».* Cet environnement boisé permet aussi de mettre le crématorium *« vraiment mis à distance », « on était loin de ces voitures garées, loin de la route, loin du funérarium qu'était juste à côté, c'était vraiment un moment à part, dans un lieu à part, isolé, dans la nature et que j'ai trouvé assez adapté parce que finalement ça permet d'être ailleurs ».* De plus, le concept de cimetière paysager permet de rendre les sépultures invisibles et, de même, d'intégrer le crématorium dans son site, *« on le voyait pas non plus ce cimetière, donc je pense aussi que pour les gens qui après se rendent au cimetière, pour aller voir les tombes ou des choses comme ça, ils voient pas le crématorium, parce que toute façon il est caché, par les arbres ».*

Toutefois, l'un des usagers reproche au parcours entre l'entrée du cimetière Parc et le bâtiment du crématorium d'être *« horrible »* et *« interminable »* de par son aménagement. Il décrit en effet son expérience : *« l'arrivée c'était horrible, j'ai trouvé, en contradiction paradoxalement, [...] parce que l'espace vert, je trouvais que c'était agréable, c'était apaisant, l'environnement était apaisant. Mais l'ambiance d'arrivée [...] y a un petit chemin, un peu dans les bois avec des buissons on va dire d'1m10 – 1m20, qui délimite le petit chemin. Donc là on arrive sur le crématorium et y a un petit parvis devant, avant de rentrer dans la salle. Donc on était tous là, et c'était assez banal, assez sobre, une dalle en béton avec l'entrée quelconque et par contre, quand les parents sont arrivés après, en fait ils étaient tous les deux main dans la main dans ce petit chemin et en fait le chemin était très long et ça tournait, y avait des courbes, donc leur arrivée était très longue et le fait qu'y avait les buissons à hauteur de... ben on les voyait vraiment bien, et j'ai trouvé ce moment horrible parce que eux du coup nous voyaient, ça devait être assez interminable pour eux, après ça finissait par une grande ligne droite, je trouvais que ça mettait vraiment en scène l'arrivée de ces gens, alors du coup on les regardait, des gens qui venaient de perdre en plus leur enfant », « en fait j'ai eu l'impression qu'ils arriveraient jamais. C'était tellement long ».* La solution proposée par cette personne est de *« décaler l'arrivée, à travers des buissons ou des arbres mais que ce soit moins mis en scène ou que les gens qui arrivent soient tout simplement pas vu ».* Néanmoins, ce temps du parcours extérieur a aussi ses qualités, notamment de mettre en condition psychologique les usagers *« on est tous allé ensemble au crématorium, donc en fait y avait un chemin, donc on s'est tous soutenu on va dire en y allant. [...] là y a une phase où on peut se préparer un peu psychologiquement »,* de même, *« pour ressortir, [...] c'est agréable parce qu'on retransverse le jardin, le*

parc, donc c'est assez calme, nature ».

3.3.a.3 Le bâtiment du crématorium dans son environnement

L'esthétique et les matériaux employés pour le bâtiment du crématorium de Nantes ne sont pas particulièrement appréciés. L'un des usagers le décrit avec « *des teintes beige, genre crépis beige, affreux.* », « *un espèce de beige rosé, [avec une] toiture basse* ». Son aspect extérieur ne semble pas approprié : « *le bâtiment en lui-même il était pas très... il était un peu fondu parce que y avait beaucoup de nature autour, mais c'était un peu du béton* ».

L'aménagement extérieur de l'entrée, avant les travaux réalisés au printemps 2016, était inapproprié et mal pensé. L'un de mes interlocuteurs l'évoque ainsi : « *une petite porte, on rentrait directement dans la salle de la cérémonie. [...] Si y avait un auvent, il était pas marqué, y avait peut-être rapidement au niveau de la porte un petit truc rajouté, enfin c'était pas un truc pensé* », « *tout le temps avant, on était tout seul dehors* », « *c'était là par contre un peu dur* ». Un autre explique l'importance de disposer d'un espace intermédiaire, tampon entre l'extérieur et l'espace-temps de la cérémonie. En parlant de cet « entre-deux » : « *on l'a eu à Nantes, mais c'était différent, c'était extérieur, et après on est entré directement dans la salle donc on a pu quand même être avec la famille et par contre comme c'était à l'extérieur, on était chacun par petits groupes quoi [...] on rentre directement dans une salle donc on est obligé d'être tous ensemble, c'est assez confiné, donc avant d'aller à l'étape suivante [...] le hall c'est important.* ».

3.3.a.4 La conception et les ambiances à l'intérieur du crématorium

L'appréciation des espaces intérieurs du crématorium de Nantes est partagé.

Globalement, l'organisation spatiale et fonctionnelle a marqué négativement les usagers. La configuration du bâtiment, de son plan de circulation, fait que les familles se croisent inévitablement, ce qui est « *complètement à éviter* ». Un des usagers explique la situation qu'il a vécu et qui l'a heurté : « *nous c'était un petit bébé, qu'on laissait partir et puis je pense que les autres gens, y avait beaucoup de personnes âgées et je pense que c'était quelqu'un de 90 ans où c'est plus la vie quoi, où tu t'y attends. Y a des gens qui vont enterrer des gens qui n'en n'ont rien à faire. Si toi tu vois des gens qui sortent à moitié tout tranquille et que toi t'es complètement au fond du trou. Je pense que les gens ont pas besoin de se croiser* ». De plus, les différentes familles en présence n'en sont pas au même stade, psychologiquement parlant, « *en fait ces personnes-là attendent aussi, elles sont dans la douleur, nous on sort juste... [...] nous, on va dire c'est passé, on est sur une autre phase. Et on voit d'autres personnes qui vont suivre, qui vont avoir la même chose que ce qu'on a vécu* ».

La salle de cérémonies, cœur de toutes les attentions et où les émotions sont à leur paroxysme, est décrite comme un espace avec « *peut-être un traitement [...] très, voire trop neutre* » des ambiances, « *une salle on va dire banale, très froid. C'était pas le mot propice, pas chaleureux* ». Plusieurs paramètres seraient responsables de cette appréciation. Les dimensions de la salle tout d'abord sont « *ni petites ni grandes, quelconque, avec des chaises, une allée centrale et des allées sur les côtés* », avec un « *plafond basique, pas de hauteur spécifique* ». Les matériaux jouent également : « *c'était du carrelage, blanc, gris-blanc, donc là c'était assez froid* ». Ensuite, l'ameublement « *très bas de gamme entre guillemets* » produit une « *ambiance, [...] un peu limite salle des fêtes, tu vois, on met rien pour que vous puissiez faire ce que vous voulez. Comme si c'était une salle, avec quatre murs, on a mis des chaises et puis ce petit truc en profondeur* », avec « *un écran de télé tout simple, accroché comme dans un hôtel un peu, pareil pas très délicat* ». L'ambiance « *sonore et lumineuse* » du lieu est aussi citée comme étant partie prenante de cette neutralité.

« C'était assez lumineux ». En effet, « les lumières... comme je vois une salle assez banale, assez froide, j'ai l'impression de voir des néons, mais je suis pas du tout sûr. Je pense que ça devait pas être allumé mais... ou c'était peut-être des lumières de l'extérieur, des puits de lumières, mais je... sans certitude ». Pour information, la salle de cérémonie dispose effectivement de puits de lumière, mais pas de néons, excepté dans le dispositif de mise en scène lumineuse autour du cercueil. Les sources de lumière naturelle n'ont pas clairement été identifiées : l'un explique « je sais pas pourquoi mais je vois des portes vitrées, mais c'est impossible parce qu'il y avait des gens à l'extérieur mais on les avait pas vu avant », tandis que l'autre se demande « peut-être des fenêtres, des petites fenêtres sur le côté droit ».

La qualité acoustique de la salle marque par son traitement « très lourd, net, sec, compact ». En effet, pour l'une des cérémonies relatées par l'un des usagers, chaque intervention orale se faisait : « dans le silence le plus total, [...] dans un silence très pesant. [...] Que l'on retrouve pas dans les églises du fait de l'écho, des gens qui toussent, des petits bruits de chaise qui résonne, même les pas. Même si c'est silencieux dans une cérémonie religieuse à l'église, je trouve que c'est beaucoup moins pesant, on ressent pas ce silence. ». La personne tente d'expliquer pourquoi « dans cette petite pièce, y a des meubles, pas mal de choses qui sont là pour tout absorber. Et puis c'est pas haut de plafond, donc y a pas d'échos. Donc du coup ce silence se fait vraiment ressentir. Et là, c'est très pesant ». A contrario, un usager avoue qu'aucun bruit extérieur ne pouvait de toute façon venir perturber la cérémonie, étant focalisé sur ce qu'il se passait et se disait, au cours de cet instant rempli d'émotions et de gravité.

L'un de mes interlocuteur souligne un détail, et non des moindres, qu'il qualifie de « gros point noir » dans cette salle : « y avait une espèce de poutre, au milieu... [...] un poteau ouais. On voyait pas du tout les personnes qui intervenaient », « comme en église en fait, y avait deux parties de bancs avec une allée. Cette allée était coupée avec cet espèce de poteau en béton et donc nous on voyait pas les intervenants, les proches, les parents, fallait se lever un peu ou avancer le regard pour pouvoir les distinguer ».

Enfin, l'élément central, celui de toutes les attentions, demeure la scénographie de présentation du cercueil. A Nantes, on retrouve un « système d'arc en renforcement », avec « un rabattement en coulissant ». L'un des usagers décrit son impression concernant la mise en scène des portes coulissantes qui se referment sur le cercueil pour clôturer la cérémonie : « et en fait, du coup tu voyais de moins en moins le cercueil et puis t'as l'impression qu'en fait c'était fini, tu pouvais plus jamais..., le compte à rebours a commencé, ça commençait à se fermer et puis ça y est tu verras plus jamais... tu peux plus rien y faire, la personne pour laquelle t'es là ben s'en va ». Par ailleurs, la destination finale du cercueil reste pour certains obscure ou incomprise : « au final tu savais pas trop ce qu'ils en faisaient après », « ils auraient très bien pu aller le faire brûler ailleurs ».

3.3.b l'avis des professionnels du funéraire : l'expérience à Nantes

3.3.b.1 La situation du crématorium

La situation du crématorium de Nantes, à proximité directe du périphérique de la ville, est aussi jugée adaptée et pratique : « l'avantage, le crématorium de Nantes, il est sur le périphérique, c'est quand même quelque chose de pratique. Et on est aussi à une entrée de ville. [...] Donc tous les gens de l'extérieur passe par là ». Cette situation le rend aussi accessible et repérable facilement : « le périph maintenant est bien connu par les nantais et les non-nantais, donc voilà, c'est porte de Rennes, donc voilà, c'est, on sort porte de Rennes, c'est quand même accessible »

L'inconvénient de son implantation reste que « dans les grandes villes, le problème de circulation est compliqué », « on voit bien, je vous dis avec un périphérique qu'est saturé le matin ou le soir, ça peut

poser aussi des problèmes de circulation ». De plus, « si la personne est amenée ici et que son quartier c'est le centre-ville, ben il faut retourner dans le centre-ville, pour l'église, ressortir ensuite pour revenir, il y a des familles qui nous disent "ben nous on aimerait bien, est-ce qu'on pourrait pas aller à l'église ailleurs. Plus près." Bon, c'est pas possible au jour d'aujourd'hui parce qu'on est rattaché à son église du domicile ».

Un membre du personnel émet une critique sur le quartier d'implantation du crématorium, symptôme récurrent de ce genre d'équipement : *« On est dans les quartiers populaires, voire même dit mal famés. Bon j'habite le quartier donc ça va, mais non non, mais, c'est toujours mis dans des endroits, on irait pas mettre un crématorium dans le 16ème arrondissement de Paris ».*

3.3.b.2 L'environnement du crématorium

Le crématorium est donc situé dans l'enceinte du cimetière Parc de Nantes. Le manque de stationnement est déploré par ses employés : *« là ce qu'il manque ici, c'est les places de parking. Mais c'est pareil, parce qu'à l'époque on a pas été dimensionné », « le b.a.-ba, on a pas de parking. Quelle connerie ! », « [il n'y a que] dans la rue pour se garer. C'est tout voilà. Donc le problème c'est qu'elle sert le cimetière, elle sert le crématorium, mais elle sert aussi maintenant les chambres funéraires [...] c'est autant de plus en plus de gens qui viennent, donc c'est plus compliqué à trouver de la place ».*

La proximité des chambres funéraires semble pertinente : *« il y a de plus en plus de corps qui vont dans les chambres funéraires, donc effectivement, je pense que la proximité entre un crématorium et une chambre funéraire est pas mauvaise, après, qu'il y ait de la distance dans la mesure où c'est accessible, je vois pas pourquoi non plus ».*

Sa situation dans le cimetière Parc suscite des avis partagés. Chacun soulève des avantages et des inconvénients à ce mariage.

Les avantages mis en avant par le personnel funéraire sont multiples. Le premier est la lisibilité : *« d'être dans un cimetière, y a aussi une autre lisibilité. C'est connu, c'est aussi facile pour se repérer ».* Le second est l'aspect pratique : *« ça permet d'avoir un jardin du souvenir, ça permet surtout aussi aux familles de pouvoir faire une inhumation ou un dépôt d'urne tout de suite ».* Le troisième est l'environnement paysager que le cimetière Parc crée : *« là, l'avantage, vous êtes dans la verdure. C'est vrai que c'est très agréable le matin d'arriver, croiser les écureuils », « on a besoin d'un peu de nature dans le monde dans lequel on vit aujourd'hui. Donc c'est apaisant ».* De plus, *« les gens qui connaissent pas, la première fois, ils ont pas l'impression qu'ils sont dans un cimetière, c'est un parc, pour un peu ils cherchent le château », « l'avantage aussi c'est que vous avez un cimetière qu'est exceptionnel. Parce qu'on a pas l'impression d'être dans un cimetière [...] on est aujourd'hui dans le concept de cimetière paysager et je pense que c'est une bonne chose [...] moi je vais partir, je vais récupérer ma voiture, je vais pas croiser une seule tombe, donc pour un peu j'ai pas l'impression d'être dans un cimetière. Ça aide aussi. Ça va pas me perturber, mais même pour les gens qui viennent ».* Le cimetière et le crématorium sont tous deux des lieux de mort. Pourtant, l'aménagement paysager dans lequel cet ensemble funéraire est implanté le rend « vivant », argument très positif aux yeux des usagers : *« la vie existe quoi, et puis quand on va faire la dispersion qui est un lieu aussi où on va souvent, ben les gens quand on leur dit ben y a des oiseaux, des écureuils, des lapins, ben ils sont contents parce que ça vit. Quand on leur dit que des fois le dimanche, les gens viennent en famille faire du vélo, parce qu'il n'y a pas de voiture, y a rien, ils sont presque contents qu'il y ait une continuité, que ce soit pas qu'un cimetière aux allées tristes ».* Enfin, le cimetière permet de rendre l'équipement crématoriste discret en le mettant à distance, *« il est pas visible de la rue, donc il est pas... je pense que c'est bien, honnêtement ».*

Les inconvénients sont aussi nombreux. Le premier est la problématique des horaires d'ouverture et de fermeture, différentes entre le cimetière et le crématorium. En effet, *« nous on a une amplitude horaire qu'est beaucoup plus grande », « le cimetière va être fermé. Mais ils peuvent ressortir, y a pas de soucis, mais effectivement, s'ils ont besoin d'un renseignement, ça risque d'être plus compliqué,*

c'est un petit peu le bémol qu'on peut avoir ». Le second, aussi mentionné dans les avantages, est la lisibilité entre les deux fonctions : « entre ce qui est crématorium et le cimetière, des fois les gens arrivent "on cherche la tombe de M. Dupont", "non vous êtes dans un crématorium" et en bas bah souvent on est au crématorium, on leur dit que c'est le cimetière, le premier bâtiment qu'ils voient, c'est le bâtiment de l'accueil du cimetière "ben on vient pour la crémation de M. Dupont", "ah non c'est pas là c'est un peu plus haut" ». Le troisième est le problème d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite « il y a des contraintes, les gens qui ont du mal à marcher, des gens qui sont à mobilité... Voilà après il suffit simplement peut-être d'y penser, de réfléchir à ce que l'on peut faire, euh en ayant des chemins qui soient praticables, en ayant... nous on a un fauteuil roulant, donc ça permet aux gens qui ne peuvent pas marcher, de pouvoir emprunter ce fauteuil ». Le quatrième argument est celui de l'entretien : « pour couper une branche, il faut presque appeler un ministre de l'écologie » et « de toute façon ici, il y a tout le temps des feuilles, parce que... [c'est] plein de feuilles, d'araignées, de trucs ». L'argument suivant relève de l'atmosphère véhiculée en hiver par ce cheminement pour arriver jusqu'au crématorium : « une entrée comme on a là, c'est à dire à travers les bois, ce qui a un côté sympathique, sauf que l'hiver c'est épouvantable parce que c'est pas bien éclairé ».

Enfin, pour l'un des membres du personnel, « un crématorium dans un cimetière, c'est pas sa place », car entre les deux fonctions (la crémation et l'inhumation dans un cimetière), « c'est une démarche complètement différente pour les familles ». En effet, « la crémation n'a rien à voir avec l'inhumation. Psychologiquement parlant. [...] quand on remet l'urne, les gens comprennent que y a rien. [...] on a compris que ça y est, on était peu de chose, et donc on repart sur la vie [...] la démarche est différente, donc pourquoi vouloir mettre un crématorium dans un cimetière alors que la démarche psychologique du deuil est complètement... pas à l'opposé mais elle est différente ». Il développe : « je l'entends dire autour de mes collègues, "oui on a besoin d'un lieu de recueillement", alors que les familles, de moins en moins. D'une part, parce qu'elles sont un peu éparpillées partout. [...] Bon certes il y a un lieu, mais en fait personne n'y vient à terme ».

3.3.b.3 Le bâtiment du crématorium dans son environnement

Un membre du personnel estime l'esthétique du crématorium comme étant « correcte » : « ça va, c'est correct. Hormis le fait que c'est beaucoup trop fermé quoi ».

L'intégration du bâtiment dans son environnement est aussi évaluée : « au jour d'aujourd'hui, qu'est-ce qu'on a fait ici, c'est qu'on a rien caché. Y a pas un mur, simplement vous avez de la végétation [...], ici il se fond pas mal, parce que y a pas mal d'arbres ». Toutefois, les matériaux employés ne semblent pas satisfaire l'un de mes interlocuteurs : « ce serait à refaire, on mettrait peut-être un peu plus de bois ou on le traiterait de manière différente, avec de grandes ouvertures et tout, mais voilà [le but] c'est le fondre dans le paysage », car « une fois qu'il est intégré, il fait partie du paysage, donc il va pas être choquant ».

3.3.b.4 La conception et les ambiances à l'intérieur du crématorium

Dans son ensemble, le personnel condamne vivement l'ambiance générale à l'intérieur du crématorium : « je trouve ça d'une froideur exemplaire », « ça manque de vie », « pour moi il manque justement du bois », « on a beau avoir mis des plantes vertes, elles paraissent presque inexistantes, bon déjà ces grands trucs verts qu'on voit sur toute les terrasses style Ikea... », « c'est trop neutre en fait, à vouloir faire trop neutre on fait quelque chose de fadasse ».

Globalement, le crématorium, avec ses espaces de travail du personnel et d'accueil des familles, est aussi jugé trop « petit ».

Sur le plan professionnel, pour l'un des opérateurs, « le problème c'est qu'on travaille beaucoup dans des bâtiments qui sont étriqués », « le bâtiment s'il était plus adapté, je pense qu'on serait plus heureux de travailler dedans », « si on avait une fluidité plus grande et une possibilité de pouvoir avoir le droit de circuler, euh voilà, ce serait bien plus agréable pour tout le monde, parce que c'est fatigant ». De plus, la configuration fonctionnelle des espaces est déplorée : « c'est quand même un truc incroyable qu'on ait aucun moyen de partir de la salle technique et d'aller dans la salle de convivialité ou dans les bureaux de l'autre côté. Ou on passe par l'extérieur, comme en Loire Atlantique il pleut pas beaucoup donc c'est hyper pratique (rire) ou alors on attend que la cérémonie se finisse pour traverser la salle de cérémonie. Comment ça se fait qu'il n'y a pas un couloir de service ». La circulation dans les espaces accessibles au public est aussi mal conçue, autorisant le croisement des flux des différentes familles. En effet, « le pire de tout c'est quand vous venez, vous êtes dans votre peine et vous voyez la peine des autres... C'est pas la chose la plus agréable qu'il y ait ». Un de mes interlocuteurs donne même une note symbolique aux ambiances : « faut dire qu'on partait de très loin. Alors beaucoup mieux, par rapport... on a dû arriver à 5 sur 20, alors qu'on était à 0. Parce qu'on était au niveau 0 de... C'était une horreur ».

Plus précisément, chaque espace a été évalué. Une comparaison est d'ailleurs souvent faite entre l'avant et l'après-travaux, ayant eu lieu au printemps dernier (2016).

Le traitement des espaces techniques inaccessibles au public joue un rôle sur l'état d'esprit des personnes qui y travaillent. Depuis les travaux consistant en la réfection des peintures et des sols, « on a l'impression que c'est moins triste, moins glauque, croyez moi avant c'était triste derrière, c'était poussiéreux ». Aujourd'hui, « c'est plus propre, c'est plus aseptisé, le fait d'avoir repeint les murs, c'est pareil c'est tout bête, ça donne un peu plus de neuf et au final pour travailler c'est plus apaisant. On le voit bien, vous refaites votre bureau, tout de suite on a l'impression que vous travaillez. Pourtant on a juste refait les peintures hein. La pièce est restée pareil. Mais rien que ça c'est, ça influe sur la façon dont la personne travaille à l'intérieur donc c'est pas anodin ».

Le nouvel accueil est aussi vivement encensé. De manière générale, « l'aspect extérieur, l'accueil, c'est plus reposant, c'est plus zen. Avant c'était une cour fermée hein. C'était du ciment au sol, du bitume, donc c'était pas... Là c'est fermé, c'est à l'intérieur, y a des plantes, ils peuvent s'asseoir, y a des fauteuils [...] Là aujourd'hui [...] c'est plus apaisant. C'est rassurant ». Avant travaux, « ils étaient dehors et ils rentraient en salle de cérémonie directement, ou alors ils allaient en salle de convivialité mais en passant par un truc couvert mais on était toujours dehors. Ils allaient aux toilettes, les toilettes étaient dehors quoi, c'était... t'avais l'impression d'être dans un parc des années 50 ou 60 », « c'était glauque, ouais y a pas d'autre terme [...] ça devait te foutre le cafard ». De plus, l'accueil, avant travaux, se trouvait à l'opposé, brouillant la compréhension des lieux et ainsi l'orientation des familles : « les gens arrivaient là, ils étaient perdus », « c'était un petit bureau ridicule », désormais « on va pouvoir vraiment simplifier le lieu et puis la lisibilité pour les gens ». Aujourd'hui, le personnel observe même un changement de comportement de la part des usagers, « même les gens, du coup ils ont envie de parler, ils sont là, ils sont assis sur les canapés, ils attendent, et puis ils viennent nous voir », « on voit qu'ils commencent à parler, donc tout ça concourt aussi à déstresser les gens, à les apaiser, et là on a fait que de l'architectural », « tout d'un coup tu vois des grandes baies vitrées, un jardin, c'est apaisant ». La lumière de ce nouvel espace a aussi été pensée pour rassurer les familles : « la partie d'accueil est plus apaisante, parce qu'effectivement il y a plus de lumière naturelle, et pour le traitement des familles et pour le traitement des personnes qui y travaillent », « parce qu'effectivement, avant on était dans l'autre partie, y avait moins de lumière, on était plus renfermé, puis là on est plus en contact avec les gens, ça amène une autre façon de travailler et ça joue sur l'ambiance ». Toutefois, l'un des membres du personnel émet quelques critiques à l'égard de ces changements : « ce n'est pas moche, c'est propre, mais c'est tout. Pour moi c'est la seule raison d'être, telle que c'est, c'est propre ». Au sujet de l'aménagement intérieur, « le petit

coin qui est à l'angle là, qui est fait pour que les familles... un peu plus intimiste, mais du coup, ça n'a rien d'intimiste de par cette couleur-là. Moi j'aurais vu un truc complètement arrondi mais d'un seul bloc comme on trouve dans certains bars de nuit ».

La salle de convivialité est elle aussi jaugée. Même s'ils ne sont pas tous du même avis, l'un de mes interlocuteurs estime que ce lieu est indispensable au sein d'un crématorium. *« C'est là où on se retrouve, où on prend un café, où les gens vont échanger ».* Selon lui, cet espace semble nécessaire car *« après les obsèques, [...] ils [les membres d'une famille] ont besoin d'être ensemble, puis c'est une manière aussi de remercier les gens qui sont venus, mais surtout effectivement de recréer des liens, parce qu'on voit des gens qu'on ne voit jamais. [...] C'est aussi je pense pour l'être humain, une manière de reprendre la vie ».* A ses yeux, *« toutes ces étapes sont importantes et toutes ces étapes, de se retrouver, autour d'un repas ou autour d'une collation, ben permet aussi de se... de faire le deuil et puis ben de resserrer les liens et puis de faire comprendre aussi à la personne, ou aux personnes qui ont perdu leur proche, qu'ils sont pas seuls ».* C'est aussi un espace indispensable car il est *« un peu le sas entre ce qu'ils ont vécu avant et puis la vie qu'ils vont retrouver ».* En effet, pour lui, *« il y a ce pic d'émotion qu'est fait pendant la cérémonie ou les obsèques et après on a besoin d'avoir un certain lâché-prise, aussi de se retrouver ».* Toutefois, au crématorium de Nantes, la salle de convivialité est devenu un lieu sous-exploité, *« le jour où on est passé à deux fours, les cérémonies se sont trouvées plus rapprochées, ils ont toujours accès à cette salle, mais le problème c'est qu'on leur dit "n'amenez plus de friandises, parce que sinon ça va, vous serez pas tout seul dans la salle" [...] donc c'est juste un lieu de passage »,* alors qu'il y a de véritables demandes. Néanmoins, un opérateur du crématorium a une vision différente de l'utilité et de la justesse de cet espace : *« après une cérémonie, les gens ont besoin de parler, ils rigolent même quelque fois. Et les gens qu'arrivent, bon ben, non eux ils n'en sont pas là quoi. [...] Donc ils ne peuvent pas se retrouver, ils ne sont pas du tout dans la même logique ».* De plus, la salle de convivialité de Nantes est jugée *« morbide », « elle est triste, elle est enfermée. Elle est... 'restez dans votre douleur'. [...] ça peut être angoissant ».*

Enfin, l'espace essentiel de la salle de cérémonies, où les familles rendent un dernier hommage au défunt qu'elles sont venues accompagner, se développe en plusieurs points.

Tout d'abord, *« le principal problème de ce crématorium, c'est que vous n'avez qu'une seule salle de cérémonie [...] quand vous n'avez qu'un seul four, c'est pas gênant »,* mais ici avec deux fours, *« les gens se mélangent ».*

Ensuite, cette salle est jugée *« trop petite », « sachant qu'on est à Nantes, on va peut-être faire des crémations de gens connus, hein, et la salle, elle est toute petite petite quoi. Et une salle de 200 personnes, c'est un peu ridicule ».* Alors que *« il y aurait une grande salle avec un mur mobile, c'est à dire..., parce que 80% du temps, on a besoin d'une salle moyenne, entre 50 et 100 personnes »* et *« ça arrive relativement fréquemment, y a 3, 10-12 personnes, ils sont perdus quoi [...] vous avez l'impression que c'est triste, encore plus triste qu'on soit peu nombreux pour ce moment de la cérémonie. Donc si c'est petit, on a l'impression d'être psychologiquement plus nombreux ».*

Les couleurs et les matériaux sont aussi évalués comme facteurs d'ambiance. Avoir des touches de couleurs dans cet espace est apprécié. Au cours des travaux, les pans de murs de part et d'autre de l'alcôve où se trouve le cercueil ont été repeint en rouge. A l'unanimité pour le personnel, *« c'est pas grand chose mais ça met un petit coup de fouet, [...] ça égaye un peu ».* En effet, avant, *« c'était d'un tristounet. Voilà, et puis ça fait, les couleurs trop pâles au bout d'un moment, c'est voilà... c'est d'une tristesse. C'est vrai les gens sont tristes mais ils ont... Les gens sont tristes, c'est pas les locaux qui ont besoin d'être triste ».* Pour eux, cette couleur réchauffe la pièce. Malheureusement, *« c'est quelque chose qu'on aurait pas vu y a quelques années, du rouge c'était totalement proscrit dans les crématoriums. Le rouge c'était "holala" [...] Voilà, c'était, du blanc, assez aseptisé. Au jour d'aujourd'hui, on reste toujours dans le blanc, la lumière, mais par contre voilà, un aplat de couleur permet de réchauffer, de pouvoir*

amener autre chose. C'est un peu moins de neutralité. [...] Mais c'est une bonne chose ». « Pourquoi faire toujours dans les tons blanc, gris, marron, chocolat, noir... Euh, au secours. Parce qu'il y a des couleurs qui sont... Ben je pense entre autre au... à la couleur vert d'eau. Hein. A l'abricot. La couleur abricot. Enfin des couleurs qui sont douces mais qui ne sont pas tristes par nature ». Toutefois, pour le directeur du crématorium de Nantes, proposer des teintes claires comme le blanc est primordial pour garantir des espaces lumineux, en renvoyant la lumière, « pareil le jeu des textures sur un mur, ça ne renvoie pas la lumière de la même façon, donc là aussi ça peut participer à changer un petit peu l'ambiance ».

De même, pour mes interlocuteurs, le mobilier est un facteur d'ambiance ressenti par le toucher, le confort, la couleur... : « On s'aperçoit qu'en changeant juste le mobilier, ça apporte aussi une autre ambiance », avant « il était plus sombre. Donc c'était marron, mais marron foncé. Marron foncé, gris et marron foncé. Là on est sur du blanc et marron crème. Donc c'est pareil c'est tout simple ».

Le confort visuel pour tous est aussi une problématique importante de la salle de cérémonie. C'est le lieu où l'entourage quitte définitivement le défunt, présenté pour la dernière fois dans son cercueil aux yeux de tous, avant qu'il ne disparaisse à jamais en devenant cendres. Pour l'ensemble du personnel, « ce pilier au milieu de la salle de cérémonie, c'est une calamité. [...] Dans l'axe ! La personne qui est au pupitre qui fait la cérémonie ou la personne qui vient intervenir parce que... Ben y a une partie de la salle qui la voit pas. Est-ce bien normal quoi ? ». En effet, « sur 50-60% des cérémonies, ça passe inaperçu, mais 40% du temps, les gens doivent se dire "mais pourquoi ils ont mis ce pilier quoi?!" [...] De plus, tu sais que c'est eux qui financent tout quoi, parce que voilà... Déjà c'est eux par leurs impôts et puis quand ils viennent, vu tout ce qu'ils payent, taxe de convoi, taxe de ceci..., taxe de crémation, euh... Ils pourraient au moins investir un peu mieux ».

Un opérateur du crématorium aborde le sujet des écrans vidéos qu'il préférerait voir disparaître : « les écrans, les photos qui défilent, ça fait, tu fais ça pour un anniversaire, un truc réjouissant », « ce truc-là, les gens regardent qu'un truc, c'est l'écran, et parce qu'en plus de ça les gens sont bien abrutis par la télé [...]. Et puis alors les vieux qui sont plus là, d'un coup ils se mettent à chanter, enfin à parler fort "ah ben là tiens, j'y étais !", attends on est dans une cérémonie, c'est du deuil ».

Sur le plan acoustique, le personnel reproche au lieu de n'être « vraiment pas bien réfléchi, parce qu'on entend tout, on entend le ronronnement de l'aspiration, voilà d'un tas de choses ». Dans la conception d'un crématorium, l'impératif pour l'un des opérateurs est de « ne pas mettre une salle technique derrière une salle de cérémonie ! Ça le fait pas ». Ce qui est le cas au crématorium de Nantes. En effet, ce lieu doit pouvoir assurer un isolement acoustique optimal, « quand on fait une cérémonie, il ne faut pas qu'il y ait un seul bruit, le moindre bruit est parasite et très pénible pour les familles », « après nous on va entendre le bruit on sait ce que c'est, mais les gens vont pas forcément s'en rendre compte. Après les gens peuvent associer le moindre bruit, "c'est quoi c'est un problème technique ?", donc faut quand même se méfier. L'idéal, c'est qu'il y ait le moins de bruit possible. Pour pas qu'il y ait de questions ». Le problème est que, avant les travaux de changement des fours mettant aux normes le crématorium, « on avait toute une partie technique, descendrage qui se faisait à l'arrière, donc ça, ça faisait du bruit, on entendait rien. Aujourd'hui c'est par devant, donc juste derrière la salle de cérémonie [...] dès qu'on va descendre, ça fait du bruit, donc on va l'entendre ». La première solution a été de changer la porte connectant la salle de cérémonies à la salle d'introduction par une porte phonique. Mais cela reste insuffisant. Le personnel propose donc de doubler la cloison séparative et de mettre en place un système de retour du son entre la salle de cérémonies et les bureaux privés, qui autoriserait l'opérateur à faire du bruit pendant le passage des musiques. On conçoit tout à fait par cet exemple que l'acoustique est un élément à ne pas mettre de côté dans la conception des crématoriums. Par ailleurs, un autre facteur acoustique a été évoqué par l'un de mes interlocuteurs. Il préconise en effet d'éviter les verrières dans une salle de cérémonies pour la raison suivante : « quand il pleut, une verrière c'est épouvantable. Dans la salle de cérémonie, on ne s'entend pas », « d'abord on est obligé de monter le son, ce qu'est pas... quelques fois, ça dépend des chansons mais euh... et puis on ne s'entend plus quoi, donc on est obligé de parler un peu plus fort, ce qui, pour certaines cérémonies, bah... ça le fait pas ».

La sonorisation des espaces intérieurs, y compris ceux du hall d'accueil, est importante : *« quand il y a beaucoup de monde, les gens peuvent rester dans le hall d'accueil, c'était aussi le but, de pouvoir les laisser à l'abri et pouvoir continuer la cérémonie. Y a d'ailleurs un écran de télé qui va être, ensuite, qui permettra de reprojeter la cérémonie en cours ».*

Ensuite, la mise en lumière de la salle de cérémonie a été analysée par chaque intervenant.

La lumière naturelle, diffusée par le biais d'une verrière zénithale en avant de l'alcôve où se place le cercueil, a ses avantages et ses inconvénients. Ainsi, le directeur explique que *« les architectes jouent beaucoup là-dessus dès lors qu'il n'y a pas trop de façades ou là on voit bien que le puits zénithal c'est vachement important », « au final, faire entrer la lumière du jour. C'est toujours mieux que la lumière artificielle »,* d'autant plus que *« ça amène de la lumière et ça permet effectivement d'être un peu dans l'intimité. Parce qu'y a pas de vis-à-vis, y a rien et puis on a la lumière du jour. Donc c'est toujours agréable ».* De même, pour l'un des opérateurs du crématorium, ce puits de lumière permet de ne pas être *« perturbé par l'extérieur, si y a des véhicules qui passent ».* Néanmoins, pour lui, la salle de cérémonies *« est un peu sombre [...] alors que si le lieu est plus clair, c'est beaucoup plus agréable, plus... on a l'impression de mieux respirer ».* La question de l'ouverture est aussi abordée par l'un de ses collègues : *« c'est dommage que la salle de cérémonie, elle ne soit pas ouverte sur le parc ».* Ce dernier pense d'ailleurs qu'ouvrir sur l'extérieur ne perturberait pas l'intimité des familles *« les gens viennent tous avec une, pas forcément une tristesse d'ailleurs, mais ils viennent tous pour la même chose. Donc y a un certain respect mutuel, j'ai envie de dire qui se crée d'office », « après c'est une question de plan, de circulation, extérieure. Là ça oblige effectivement peut-être à avoir un plan de circulation extérieure ».*

Des variateurs permettent de régler la lumière artificielle à l'intérieur de la salle de cérémonies. De plus, *« on a plusieurs sources de lumière donc on peut allumer qu'un spot, qu'une rangée de spots ou pas du tout, ça, après on le fait en fonction de la luminosité qu'on veut, que l'on a. Après nous on voit en fonction de la luminosité qu'on a, on cherche pas à essayer de créer des ambiances encore ».* Toutefois, *« l'hiver, ils sont souvent au maximum. Parce qu'il y a quand même pas beaucoup d'ouvertures », « on appuie sur un bouton on met de la lumière électrique quoi, c'est... un, pas très écolo, et puis deux, c'est moche, parce que ces trucs allumés à longueur de journée, du matin au soir c'est allumé et puis ça fait... de l'éclairage de supermarché quoi, de l'éclairage pas naturel ».*

Enfin, le personnel s'est exprimé sur la scénographie de présentation du cercueil qui semble lui convenir. Ainsi, *« l'histoire du rideau qui se ferme, bon, c'est une idée, on se sépare du défunt, moi je veux bien ».* Seule la mise en lumière artificielle en arrière-plan du cercueil ne convient pas à l'un des opérateurs : *« dans notre alcôve là, derrière le cercueil, au lieu d'avoir [...] cet arrondi avec cette couleur verte, qui choque beaucoup les artistes, hein, moi j'ai eu quelques artistes, ben non, pas de couleur verte, ben non, signe de mauvais présage, hein. Ah ouais y a une certaine culture, il faut les prendre en compte. Alors qu'en fait, un mur végétal aurait été très bien ».*

3.3.c mon expérience au crématorium de Nantes

Dans ma voiture, je sors du périphérique et suis le panneau indiquant le crématorium au rond point d'Orvault-Grand Val, terminus du tramway ligne 2.

Je vais découvrir pour la première fois le cimetière Parc de Nantes que l'on m'avait qualifié et décrit comme étant magnifique. Le cimetière Parc semble être dominé par le grand rond point. Les grandes grilles ouvertes dévoilent une allée magistrale arborée avec de grandes étendues tel le parc d'un château. Malheureusement, le dénivelé du terrain ne laisse pas apparaître le château. Après tout, c'est un cimetière. En m'avançant, je remarque la pelouse, les arbres, les arbustes et quelques massifs de fleurs mais je ne vois pas de tombes. C'est un cimetière paysager d'accord, mais où sont les tombes ? Peut-être en contre-bas ? A la place du château imaginaire ?

Je repère un parking sur ma gauche. C'est le matin, je trouve facilement une place. Entre la grande grille du cimetière et les pompes funèbres. Je ne m'y attendais pas, à trouver des pompes funèbres. Plusieurs boîtes à chaussures en rang d'oignon le long de la route. Parce que c'est plus une route qu'une rue. A quelques mètres d'ici, je roulais sur un boulevard longeant le tramway. A 9h, les gens circulent pour rejoindre leur travail. Là, il n'y a personne.

Je me gare le long des grilles, au plus proche de l'entrée du cimetière. Je sais que le crématorium est quelque part derrière ces grilles. Face à moi, un petit bâtiment blanc, en crépis, de plain pied, avec une toiture terrasse, un volume un peu éclaté avec des formes courbes et très peu d'ouvertures. Est-ce le crématorium ? Sûrement, il est à l'entrée et c'est le seul que je vois.

Des panneaux sont accrochés aux grilles. Je sors de ma voiture pour m'en rapprocher. Un panneau « crématorium de Nantes » et deux autres annoncent le cimetière parc et ses horaires d'ouverture. Le dernier affiché est celui du permis de construire « chantier interdit au public » du crématorium. Mais il ne précise pas s'il est en fonction pendant ce temps. Les usagers doivent être au courant de la continuité de son fonctionnement, ayant à faire à des opérateurs funéraires qui doivent informer les familles de cette situation particulière.

Je passe donc les grilles au niveau de l'entrée piétonne. Parce qu'il y a aussi une entrée voiture plus loin avec une barrière automatique comme pour les passages à niveau, celle qui doivent passer les convois funéraires.

Je monte quelques marches. Comment font les gens en fauteuils roulants ?

Il s'avère que le bâtiment de l'entrée est celui de l'accueil, du « concierge » du cimetière. C'est un panneau « Nantes Métropole - Accueil » qui me le confirme.

Finalement, la situation du crématorium est indiquée par un plan du site affiché non loin de l'entrée. Il semble tout petit par rapport au cimetière. Un nouveau panneau dévoile une image du projet de rénovation et d'extension du crématorium actuel. Je l'avais déjà vu sur internet.

Suivant la direction indiquée, j'approche de la zone arborée. Une fourchette présente deux cheminements possibles : « crématorium jardin du souvenir 2 » ou « jardin du souvenir 1 columbariums 1 et 2 ».

J'emprunte le chemin le plus direct vers le crématorium. Il est bitumé et large d'1m50 à peu près. Suffisamment pour permettre le croisement de deux personnes. Il serpente dans une végétation dense. C'est le début du printemps, seuls les sapins ont leurs aiguilles. Mais les autres essences nues sont si nombreuses qu'il est difficile de distinguer le bâtiment recherché.

Sur ma droite, s'écarte la végétation pour laisser place à un « jardin du souvenir ». Un banc se trouve entre la sortie du chemin et l'installation funéraire. En avant d'une sphère gazonnée clairsemée de paquerettes se trouvent trois colonnes en bois pourvues de plaques noires portant le nom en lettres d'or des personnes dont les cendres doivent être dispersées là. Le jardin est protégé par un écrin de haies sauvages et de quelques arbres liés par leurs branches. J'aime bien ce côté protecteur. La lumière est filtrée et douce.

Sur ma gauche, on peut percevoir à une dizaine de mètres les columbariums faits de cases. Ils contiennent les urnes des défunts, ornées d'une plaque de marbre et de quelques fleurs pour la plupart. Ils sont visibles car ils dépassent légèrement des haies. Ce n'est pas très haut. Je ne sais pas combien il y a en, mais c'est moins sympa. Enfin... ce sont les premières « tombes » que je vois depuis mon arrivée. On est dans un cimetière après tout. Je les ai repérés uniquement parce que je suis attentive à ce qui m'entoure. Finalement, en avançant, les columbariums se retrouvent à découvert. Les haies ont disparu pour laisser place à des massifs de fleurs.

Plus loin, un jardinier retourne la terre autour de quelques rosiers. Je ne suis pas toute seule en fait. Le bruit d'une tondeuse perce le silence rythmé par mes pas.

Une ligne droite, toujours bordée d'arbres, de baies et de pelouse, dégage enfin une vue sur l'entrée de ce qui semble être le crématorium.

J'avance et me retrouve sur un espace dégagé, dont le revêtement est fait de dalles disposées

de manière circulaire autour d'un arbre un peu différent des autres. C'est un Magnolia. Un auvent concave le contourne. Il flotte au-dessus de la façade vitrée de ce qui me semble être l'accueil, avancé en premier plan. Le reste du bâtiment est assez fermé. Une affiche A4 papier « ACCUEIL » le confirme. Elle doit être provisoire, le temps des travaux.

Les poteaux de la structure de cette nouvelle entrée se trouvent en avant d'une façade entièrement vitrée et enduits d'une teinte beige clair, de même que le reste du bâtiment. La casquette du auvent est gris anthracite, en bordure et en sous-face. Ce débord de toiture, offrant une continuité de l'extérieur vers l'intérieur, dispose de spots et de hauts-parleurs intégrés. Leur utilité m'a été expliquée par la suite : ils permettent, en cas de très grande jauge, de diffuser la cérémonie en direct aux personnes n'ayant pu trouver place à l'intérieur. La courbure concave enveloppant le Magnolia casse les formes angulaires du reste du bâtiment : deux parallélépipèdes opaques, imbriqués, surplombés de verrières zénithales aux huisseries noires. Elles marquent les accès des différents espaces du crématorium, que sont l'accueil, la salle de cérémonie et la salle de remise des urnes. Un parcours pavé les dessert, le long d'une façade aveugle au parement beige, dont le pied est végétalisé. Un garde-corps métallique discret surplombe ce volume de plain-pied. La cheminée des fours se distingue mais reste discrète. Son parement est identique au reste du bâtiment et elle est accompagnée des autres émergences des verrières zénithales triangulaires.

Face au crématorium, une étendue végétalisée plantée de nombreux arbres et de haie filtre les vues sur le cimetière Parc.

J'entre dans l'accueil. La continuité entre l'extérieur et l'intérieur est en partie assurée par le débord de toiture. Une fois à l'intérieur, les faux-plafonds en dalles suspendues cassent l'esthétisme amorcé à l'extérieur. Retour à la réalité économique de l'architecture. Le parement de façade continue à l'intérieur du hall d'accueil trahissant la condition extérieure passée de cet espace. Il faut composer avec.

Une banque d'accueil à gauche, un salon isolé à droite. Entièrement vitré, l'espace de l'entrée respire et incite à regarder dehors vers la nature. Posté devant l'entrée, le Magnolia occupe le rôle de gardien des lieux. Un puits de lumière zénithal à équidistance des portes des salles de convivialité-cérémonie-attente apporte de la lumière en profondeur. Dans peu de temps, des gens attendront dehors, le temps est ensoleillé. Certaines personnes attendront à l'intérieur, les personnes âgées, assises sur les fauteuils à disposition près de la baie vitrée, ou debout à lire avec attention le plan d'évacuation. D'autres investissent les toilettes de la salle d'attente. On ne sait pas combien de temps cela peut durer. Mais on n'y va pas après. On repart directement en passant par la porte de sortie sur la façade opposée, qui donne directement sur l'extérieur comme une issue de secours. En cas de pluie, cela doit être moins réjouissant.

On sent que cet accueil est un lieu propice aux échanges, où l'on peut parler librement, sans aucune gêne. Cette impression résulte du fait que l'on n'est pas encore dans l'espace-temps de la cérémonie. Des petits comités se réunissent parfois, mais rarement, dans la salle de convivialité, avant la cérémonie. Jamais de réunion après, non, on repart directement. Prendre un café à la machine automatique réduit le temps d'attente. Ses portes sont grandes ouvertes sur le hall. Ce qui invite à y aller, mais à la fois, c'est tellement sombre. Alors qu'il fait beau dehors. Les chaises, car il n'y a pas de fauteuils ici, semblent inconfortables, le lino effet parquet du hall est ici remplacé par un carrelage froid, les murs sont gris et l'unique ouverture sur l'extérieur, en verre sans teint, donne sur la limite du terrain grillagée à moins de cinq mètres. On est mieux dans le hall.

Une musique invite la famille présente à se rendre dans la salle de cérémonie, guidée par le personnel funéraire. L'entrée ne se fait pas par l'allée centrale mais légèrement sur le côté. On ne se retrouve pas dans l'axe du cercueil, un poteau occupe déjà cette place.

Le soleil pénètre dans la salle de cérémonies. L'alcôve, où repose le cercueil sur son catafalque en métal froid, entouré de ses gerbes de fleurs, baigne dans la lumière du soleil. Les murs de part et d'autres aussi. L'ombre des menuiseries de la verrière se dessine dessus. Des écrans plats téléés sont

accrochés aux murs, comme ceux que l'on trouve dans les hôtels. Ce serait mieux sans.

Des néons placés derrière un verre translucide en demi-cercle, de couleur verte, sont allumés juste derrière le cercueil, comme à chaque cérémonie. Comme les écrans plats, je me dis qu'ils n'ont pas leur place ici. Même s'il s'agit de mettre en valeur le cercueil. Celui-ci a-t-il vraiment besoin d'un tel artifice ? La seule présence de ce cercueil isolé, face aux bancs qui le regardent, n'est-elle pas suffisante ? Le mur sombre tapissant le renforcement de cette alcôve baignée de lumière naturelle le met déjà suffisamment en valeur.

Les éclairages plafonniers et muraux restent allumés malgré le soleil. Sans, le fond de la pièce, où se fait l'entrée depuis le hall d'accueil, resterait trop sombre et triste.

C'est le printemps et on entend chanter les oiseaux dehors. C'est agréable. On entend vraiment bien dehors. Je ne me rends pas compte à ce moment-là qu'une averse frappant les pans de la verrière serait épouvantable. Attentive à ce qui m'entoure, je perçois le bruit de la ventilation. Le plafond est criblé de bouches d'aération. Et de spots d'éclairage aussi. Ils entourent d'ailleurs deux puits de lumière qui peinent à assurer leur fonction en n'acheminant qu'une faible lueur dans les profondeurs dans cette pièce.

La cérémonie suit toujours le même schéma qui s'appuie sur des morceaux de musique choisis en général par la famille du défunt :

-Une musique pour l'entrée. Les personnes restent debout, attendant le signal pour s'asseoir, ou s'assoient d'emblée sur les bancs. Pas de place possible en face du cercueil, c'est celle du poteau...

-Une musique pour l'hommage, le temps de la mémoire, sur fond de photos diffusées sur les écrans vidéos, et des prises de parole au pupitre. Les personnes sont assises, regardent et écoutent, non sans peine quand elles se trouvent derrière le poteau, les écrans, le cercueil, l'orateur ou leurs pieds.

-Une musique pour l'adieu personnalisé. Les personnes sont invitées à venir faire un dernier geste auprès du cercueil. Elles défilent devant lui tout en évitant le poteau dans l'axe, qui divise la queue en deux files de part et d'autre. A tour de rôle, les gens se rassient après avoir déposé la main ou une fleur sur le cercueil.

-Une musique pour la fermeture des portes sur le cercueil qui déclenche les sanglots et rapproche les personnes qui se tiennent déjà par le bras pour se soutenir. La sortie de l'entourage par la porte opposée à l'entrée est guidée par le maître de cérémonie qui vient l'ouvrir, comme une sortie de secours directement sur l'extérieur. Heureusement, il ne pleut pas.



Le parking du crématorium et du cimetière Parc de Nantes



Le chemin piéton d'accès au crématorium



Vue extérieure du nouveau hall d'accueil du crématorium



Vue intérieure du nouveau hall d'accueil du crématorium



La salle de cérémonie du crématorium



L'alcôve présentant le cercueil aux familles pendant la cérémonie

3.4 conclusion

Cette dernière partie tentait d'extraire des éléments de réponse à la problématique de ce mémoire en s'attachant au crématorium comme lieu vécu, notamment au travers des ambiances.

La notion d'ambiance une fois définie comme « *l'ensemble des phénomènes physiques qui participent à la perception sensible de l'environnement construit et au confort de l'utilisateur, tels la lumière, la chaleur, le vent, le son* » (d'après Gérard Hégron), il s'agissait d'évaluer la difficulté de leur conception en architecture. A partir d'une intention, imaginer, projeter, traduire, communiquer et enfin concrétiser des ambiances dans un projet n'est pas une chose facile, tant celles-ci font appel à des facteurs aussi bien objectifs, que physiques et techniques, subjectifs, sensibles et propres à chacun.

En effet, un lieu se vit individuellement, passant au travers du filtre de nos sens, de notre vécu et de nos expériences passées. Nous nous faisons tous une représentation de ce que serait le crématorium idéal. C'est ce que mes entretiens m'ont amenée à révéler, non pas pour établir une vérité sur la solution à offrir, mais davantage pour rendre compte des attentes des usagers de manière à mieux comprendre leur appréciation des lieux vécus ensuite.

L'analyse des deux crématoriums remarquables et publiés de Berlin et de Rennes Métropole, fondamentalement différents sur le plan des ambiances, a permis de prendre conscience que la conception d'un tel équipement ne peut suivre de modèle, ni de « recette ». Ces crématoriums s'insèrent dans deux contextes différents, l'un dans le tissu urbain de la capitale allemande, l'autre en périphérie de métropole française, à la lisière d'un bois. Les époques, les pays, les sites étant dissemblables, les propositions divergent : de la monumentalité pour l'un, à la légèreté pour l'autre, de la sombre gravité pour l'un, à l'ouverture chaleureuse et lumineuse pour l'autre... Chacun offre une mise en scène qui lui est propre par un travail rendant des ambiances différentes. Au regard des publications, l'un ne semble pourtant pas plus adapté que l'autre.

Partant de là, mon travail s'est focalisé sur l'appréciation du crématorium de Nantes comme ambiance vécue. L'échange avec des usagers et des professionnels du funéraire ayant l'expérience du lieu m'ont alors permis de dégager les qualités et les défauts de cet équipement au travers de sa situation géographique, de son environnement direct, de son esthétisme extérieur et de sa conception intérieure.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

conclusion

Ce mémoire de recherche s'est intéressé à la question des ambiances dans l'architecture des crématoriums et tentait de répondre à la problématique suivante : comment sont conçus et vécus les crématoriums ?

Au fil de mes recherches, basées sur des lectures et des entretiens menés auprès de différents acteurs de la conception d'un crématorium et auprès d'usagers ayant l'expérience du lieu, j'ai pu découvrir un monde bien particulier que peu de personnes connaissent. A l'image de mon parcours d'infirmière, avant ma réorientation vers l'architecture, au fil duquel j'ai côtoyé la mort mais du côté des soignants, ce travail de recherche m'a en partie permis de lever le voile sur un milieu plein d'interrogations pour beaucoup. Les familles se réunissent au crématorium pour accompagner leurs proches disparus, dire adieu et ainsi faire leur deuil en rendant un dernier hommage. Toutefois c'est un lieu qui reste méconnu. Chacun pour sa première fois appréhende et « se fait des films ».

L'équipement récent du territoire français pour répondre à la demande croissante de crémations a offert aux usagers des espaces parfois inadaptés : inadaptés à nos représentations sociales, à nos pratiques, à nos attentes... Comment sont donc conçus aujourd'hui les nouveaux crématoriums ? Nous l'avons vu, de nombreux acteurs ont un rôle spécifique dans la conception de ces équipements. Le maître d'ouvrage décide. Le maître d'œuvre, au nom du délégataire quand il existe, pense, propose et construit. Les usagers vivent et jugent. La réglementation cadre les grandes lignes d'une liberté amoindrie, ou pas, par les demandes d'un maître d'ouvrage ouvert aux propositions. Le projet s'élabore surtout en fonction d'un site qui imposent ses contraintes. C'est ce que la collectivité de Nantes Métropole juge en partie pour départager les candidats. Le maître d'œuvre a aussi ses habitudes. Après tant d'années à collaborer avec une société spécialisée dans le milieu funéraire et particulièrement celui des crématoriums, l'architecte suit un processus de conception relativement adapté et adaptable à chaque projet. Les ambiances, réfléchies, tentent d'évacuer l'image « stressante » de la mort et « tout ce qui rappelle le funéraire en fin de compte ». Depuis l'aménagement du site à la conception des espaces intérieurs, le crématorium se veut fonctionnel, ouvert, lumineux et chaleureux, sans être « outrancier pour ne pas choquer ». Toutefois, pour l'architecte, « le tout c'est de mettre tout ça dans un terrain, respecter l'enveloppe budgétaire, de trouver un petit cachet architectural qui s'adapte au contexte environnant ».

A partir de là, comment sont vécus les crématoriums ? Chacun peut se faire sa propre représentation de ce que serait pour lui le crématorium idéal. Mais existe-t-il un idéal commun à tous qui répondrait aux attentes et besoins de chacun ? Il semble que la réponse soit non. En effet, certains crématoriums publiés et encensés par la critique sont tellement différents en tous points de vue par leur mise en ambiances qu'il est difficile d'imaginer un modèle à suivre. Les avis des usagers divergent d'ailleurs sur de nombreux points, de sa situation géographique à la conception des espaces intérieurs. L'expérience au crématorium de Nantes confirme que, pour un même lieu, l'appréciation de celui-ci ne sera pas nécessairement la même pour tous. En effet, les ambiances sont difficiles à évaluer tant elles sont intrinsèquement liées aux sens, au vécu, aux expériences et à l'état psychologique de la personne ressentant le lieu. Tous ne remarquent pas les mêmes éléments, facteurs d'ambiance de l'espace vécu. Si certains apprécient la neutralité du lieu, « qui met pas mal à l'aise », d'autres trouvent cela « fadasse », « froid » ou « tristounet ». Si d'autres n'ont pas remarqué la lumière derrière le cercueil, certains focalisent dessus et trouvent cet artifice inutile, voire inapproprié. Si certains sont perturbés par le bruit de la pluie sur la verrière, d'autres restent

accrochés aux paroles de l'orateur quoi qu'il arrive...

Pour ce travail de recherche et en l'absence quasi-totale de littérature sur les crématoriums, la méthode des entretiens s'est avérée tout à fait pertinente et enrichissante. Je ne peux être que satisfaite de ces rencontres et de ces échanges qui ont consenti à produire ces conclusions. Me « limiter » au cas nantais a permis de pousser la réflexion sans s'éparpiller. Toutefois, réaliser une étude comparative entre deux crématoriums aurait davantage nourri le sujet, d'autant que, tout naturellement, les usagers, ayant l'expérience de plusieurs crématoriums, formulaient des comparaisons qui alimentaient leur réflexion au fil de leur pensée mise en mots. Pour les mêmes raisons, j'aurais souhaité m'appuyer sur d'autres références de crématoriums publiés. Néanmoins, j'ai conscience qu'un tel travail serait plus adapté dans le cadre d'une thèse. Et si les onze entretiens menés ont été extrêmement chronophages, de la prise de contact à l'exploitation des discours retranscrits, j'aurais aimé rencontrer davantage d'usagers et d'acteurs attachés aux projets de l'agglomération nantaise. En effet, mon intention initiale était de pouvoir également échanger avec des personnes membres de l'association "Non au crématorium près du bourg de St-Jean-de-Boiseau" créé le 6 juin 2013, dont l'objectif principal était d'obtenir l'abandon du site prévu à l'époque pour la construction du pôle funéraire dans la ville. Cette association avait d'ailleurs obtenu gain de cause en amenant les élus à décider de ne pas réaliser le complexe dans la zone prévue à l'origine. Cinq nouvelles localisations avaient donc été proposées, dont celle du projet qui se réalisera sous peu. Si les articles de journaux balayaient les grandes lignes de cette polémique, m'entretenir avec des personnes mobilisées contre sa réalisation, auraient pu dévoiler des éléments intéressants à exploiter. Malheureusement, le temps imparti et les disponibilités des uns et des autres n'ont pas permis cela.

Mon dernier regret, qui rejoindra l'ouverture de ce mémoire, est de ne pas avoir pu approfondir le rôle de l'affect sur l'appréciation des ambiances dans un tel lieu. En effet, la composante affective de la perception des ambiances est un sujet qui m'aurait tout autant passionné que celui de ce mémoire. Et si l'un ne nie pas l'autre, la psychologie des ambiances vécues aurait pu faire l'objet d'un autre mémoire, voire d'une thèse.

Je souhaite maintenant terminer sur ces paroles du directeur du crématorium de Nantes Métropole, parce que l'humain est au cœur de l'architecture :

« Si j'avais à résumer il faut... un crématorium, et c'est pareil pour une chambre funéraire, il faut pas le cacher, il faut l'intégrer, il faut en faire un lieu de vie. Voilà, je pense que si vous arrivez à en faire un lieu de vie, vous allez... vous aidez les gens ».

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

bibliographie

1 ouvrages

- AMPHOUX Pascal. La notion d'ambiance, une mutation de la pensée urbaine et de la pratique architecturale. Paris : Ed. Plan Urbanisme, Construction, Architecture, 1998, 167 p.
- AUGOYARD Jean-François. Faire une ambiance. Actes du colloque international, 10-12 septembre 2008, Grenoble. Bernin : Ed. A la Croisée, 2011, 527 p.
Dans cet ouvrage : AUDAS Nathalie. Le rôle de l'affect dans l'ambiance ressentie.
- AUZELLE Robert. Dernières demeures : conception, composition, réalisation d'un cimetière contemporain. Paris : Ed. Auzelle, 1965, 461 p.
- CRUNELLE Marc. L'architecture et nos sens. 2^e édition. Bruxelles : Presses Universitaires de Bruxelles, 1996, 143 p.
- RAGON Michel. L'espace de la mort : Essai sur l'architecture, la décoration et l'urbanisme funéraires. Paris : Ed. Albin Michel, 1981, 340 p.
- REGHIN Michaël, CAMPOLO Philippe, HARRY Jean-François. Guide pratique de réalisation d'un crématorium. Voiron : Territorial, 2006, 97 p. (Collection : Dossier d'experts)
- TANIZAKI Junichiro. Eloge de l'ombre. Paris : Publications orientalistes de France, 1993, 111 p.

2 articles de revue

- BIALESTOWSKI Alice. Lieux funéraires. *AMC*. Mai 2012, n° 215, p.73-81.
- CAPEZZUTO Rita. Crematorium at Berlin-Treptow. *Domus*. Juillet/Août 1999, n° 817, p. 34-41.
- D.G. Emmerich. Chapelle-Crématorium de Storkällan à Nacka, Suède. *AA*. Décembre/Janvier 1972-73, n° 165, p. 29.
- FUTAGAWA Yukio, WREDE Stuart. Erik Gunnar ASPLUND : Woodland crematorium, Stockholm, Sweden, 1935-40. *GA*. Tokyo : Ed. ADA, 1982, n° 62, 48 p.
- LOECKX André. Crématorium et centre d'adieu à Hofheide. *A +*. Mai 2007, n° 205, p. 98-101.
- NAMIAS Olivier. Funérarium municipal de Leon (Espagne). *D'Architectures*. Mai 2004, n° 137, p. 66-67.
- NAMIAS Olivier. Crématorium à Vern-sur-Seiche, Ile-et-Vilaine. *D'architectures*. Octobre 2009, n° 185, p. 76-79.

-POUSSE Jean-François et al. Espaces sacrés. *Techniques et Architecture*. Avril/Mai 2002, n°459, p. 20-97.

3 travaux d'étudiants

-BHATIA Tanya, Enhancing sensory environment of crematoria. Thèse préparatoire ? (Thesis prep. Semblable à un TPFE). Architecture. New-York : Syracuse University, 2014, 46 p. Disponible sur : http://surface.syr.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1232&context=architecture_tpreps
[Consulté le 8 décembre 2015]

-GAUBUSSEAU Sébastien. Les ambiances et le funéraire. Travail Personnel de Fin d'Études. Architecture. Nantes : Ecole d'Architecture de Nantes, 2006, 174 p.

4 documents divers

-GRAINGER Hilary J. In defiance of a stylistic stereotype : british crematoria, architecture, design & landscape. 13 p. Disponible sur : <http://ualresearchonline.arts.ac.uk/964/1/Grainger.pdf>
[Consulté le 8 décembre 2015]

-Projet de crématorium à Nantes/Saint-Jean-de-Boiseau :

-Nantes Métropole. Rapport de présentation des caractéristiques du service public délégué. 2012, 7 p. Disponible sur : http://www.nantesmetropole.fr/deliberations/co_20121214/annexeco_14_12_2012_35_crematorium_ppe_DSP_rapport_presentation_v2.pdf

-Nantes Métropole. Rapport du choix du délégataire. 2014, 19 pages. Disponible sur : http://www.nantesmetropole.fr/deliberations/co_20141215/32_20141512_CC_DELA01_rapport_choix_delegataire.pdf

-Projet du crématorium de Rennes Métropole :

-Rennes Métropole. Dossier de presse, pose de la première pierre. 2008, 11 pages. Disponible sur : http://www.tugdual-ruellan-communication.eu/public/Jacquolandin/2009.03.Jacquo.01.crematorium.ddp_crematorium_RM_premire_pierre_4juin08_doc1.PDF

5 articles consultables sur internet

-BERNARD Julien. La gestion des émotions aux pompes funèbres, une compétence reconnue ? Publication : Formation emploi. Revue française de sciences sociales. 1er Juillet 2007, n° 99, p.

61-74. Disponible sur :

<http://formationemploi.revues.org/1472>

[Consulté le 18 octobre 2015]

-BERSAY Claude. Interview de Martine Ayme responsable du crématorium du Val de Bièvre, Arcueil. Publication : Études sur la mort. *L'esprit du Temps*. Janvier 2004, n° 125, p. 137-143. Article disponible sur :

http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ESLM_125_0137

[Consulté le 14 octobre 2015]

-BROHM Jean-Marie. Ontologie de la mort : esquisses épistémologiques pour une thanatologie qui se voudrait scientifique. Publié le ? Disponible sur :

<http://www.philagora.net/philo-fac/brohm.php>

[Consulté le 3 novembre 2015]

-DROZD Céline, MEUNIER Virginie, SIMONNOT Nathalie, HEGRON Gérard. La représentation des ambiances dans le projet d'architecture. Revue *Sociétés et représentations*. Février 2010, n°30. Article disponible sur :

<https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2010-2-page-97.htm>

[consulté le 19 août 2016]

-HANUS Michel. Le cadavre crématisé. Publication : Études sur la mort. *L'esprit du Temps*. Janvier 2006, n° 129, p. 133-143. Article disponible sur :

http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ESLM_129_0133

[Consulté le 14 octobre 2015]

-MOREAUX Pascal. Colloque du jeudi 10 mai 2007 : La crémation. Publication : Études sur la mort. *L'esprit du Temps*. Février 2007, n° 132, p. 29-38. Article disponible sur :

http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ESLM_132_0029

[Consulté le 14 octobre 2015]

-ODOUX Bernard. Évolution des comportements vue par un conseiller funéraire. Publication : Études sur la mort. *L'esprit du Temps*. Février 2009, n° 134, p. 135-140. Article disponible sur :

http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ESLM_134_0135

[Consulté le 14 octobre 2015]

-SIMON Keane-Cowell. Death by architecture. Publié le 04 mars 2011 Disponible sur :

<http://www.architonic.com/ntsht/death-by-architecture/7000585>

[Consulté le 10 octobre 2015]

-SOUFFRON Valérie. Toutes émotions consommées ? Les «conducteurs de fours» dans les services funéraires : technologie et distance. *Communications*. Numéro thématique : Travailler. 2011, Volume 89, n°1, p 71-87. Article disponible sur :

http://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2011_num_89_1_2641

[Consulté le 14 octobre 2015]

-TAUBES Isabelle. Peur de la mort ou peur de mourir ? *Psychologie magazine*. Publié en novembre 1998. Disponible sur :

<http://www.psychologies.com/Moi/Epreuves/Deuil/Articles-et-Dossiers/La-mort-pourquoi-il-faut-en-parler/Peur-de->

[la-mort-ou-peur-de-mourir](#)

[Consulté le 3 novembre 2015]

6 sites internet

-Association Française d'Information Funéraire. Mis à jour le 2 novembre 2015. Disponible sur :
<http://www.afif.asso.fr/francais/Default.htm>.

[Consulté le 3 novembre 2015]

-Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics des travaux, arrêté du 8 septembre 2009, article 2. Dernière mise à jour le 16 mai 2016. Disponible sur :
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021089735&categorieLien=id>

[Consulté le 16 août 2016]

-Crémation : formalités et déroulement d'une crémation. Mis à jour le ? Disponible sur :
<http://obseques.comprendrechoisir.com/comprendre/cremation>

[Consulté le 1er décembre 2015]

-Crématorium de Nantes. Mis à jour le ? Disponible sur :

<http://www.crematorium-nantes.fr/Pages/default.aspx>

[Consulté le 1er décembre 2015]

-Code civil, Légifrance. Dernière modification le 17 octobre 2015. Disponible sur :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?jsessionid=0CCC2ED70B8B61BF7FF8B73560561E0F.tpdjo01v_2?idSectionTA=LEGISCTA000006136059&cidTexte=LEGITEXT000006070721

[Consulté le 1er décembre 2015]

-Code général des collectivités territoriales, Légifrance. Dernière modification le 29 novembre 2015. Disponible sur :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000019983178&cidTexte=LEGITEXT000006070633>

[Consulté le 1er décembre 2015]

-Extrait du Dictionnaire de l'architecture, L'architecture funéraire. Publié le ? Disponible sur :

<http://www.mae.u-paris10.fr/ginouves/dico/dicotext.htm#fn1>

[Consulté le 3 novembre 2015]

-La Société des Crématoriums de France. Mis à jour le ? Disponible sur :

<http://www.crematoriums.fr/faq.php>

[Consulté le 1er décembre 2015]

-Législation funéraire – Sénat. Publié le 30 Juin 2015. Disponible sur :

<http://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl05-375.html>

[Consulté le 3 novembre 2015]

-Magazine Résonance funéraire. Disponible sur :
<http://www.resonance-funeraire.com/index.php/cremation>
[Consulté le 1er décembre 2015]

-Omnium de Gestion et de Financement (OGF). Disponible sur :
www.ogf.fr
[consulté le 17 août 2016]

-Pompes Funèbres Générales. Mis à jour le ?. Disponible sur :
<http://www.pfg.fr/>
[Consulté le 3 novembre 2015]

-Plan.01, collectif d'architectes. Disponible sur :
<http://www.plan01.fr/>
[consulté le 19 août 2016]

-Service Public : crémation. Vérifié le 10 décembre 2013. Disponible sur :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1558>
[Consulté le 3 novembre 2015]

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

a n n e x e s

1 grilles d'entretien

1.1 grille d'entretien pour maîtrise d'ouvrage

Rôle et parcours :

- Quel est votre rôle à Nantes Métropole et plus précisément autour de la création et la gestion d'un crématorium ?
- Comment êtes-vous parvenu à cette responsabilité ?
- Quel est votre parcours professionnel ?
- Quelle est votre formation ?

Les crématoriums en général :

- OU devrait-on trouver un crématorium ? (proche des hôpitaux, proche de la ville, en périphérie, en dehors de la ville, dans la campagne...) Pourquoi ?
- Quel devrait être l'environnement idéal autour d'un crématorium ? (proche d'un lieu de culte type église, proche d'un cimetière, entouré de construction, d'un parking, entouré de la nature, d'un jardin, quel type de paysage) Pourquoi ?
 - ...Cet environnement serait-il en lien avec le crématorium, connecté ?
- Les espaces extérieurs doivent-ils présenter des qualités particulières ? Lesquelles ?
- Un crématorium doit-il avoir des qualités particulières ? Quelles seraient-elles ?
- Un crématorium doit-il être visible, reconnaissable ? Doit-il indiquer ce qu'il est ? Doit-il être discret, invisible ? Pourquoi ?
- Comment doit-être l'aspect extérieur d'un crématorium ?
- Les espaces intérieurs doivent-ils présenter des qualités particulières ? Lesquelles ?
- Qu'est-ce qu'une ambiance pour vous ?
- Quelle ambiance générale devrait offrir un crématorium ?
 - ...La conception des ambiances intérieures est-elle importante dans un projet de crématorium ? Dans quelle mesure ? De quelle façon ?

- Existe-t-il des contraintes relatives à la conception d'un crématorium ? (demandes spécifiques, budget serré, contexte d'implantation du projet...)
...Quel est leur impact sur le projet ? (positif, négatif, pourquoi... ?)

Concernant le projet Nantais :

- Quelles caractéristiques étaient demandées pour la conception du nouveau crématorium ?
- Quelle était l'offre initiale des candidats ?
- Quels étaient les critères et motifs de choix du lauréat ?
- Quelle importance était donnée à la conception architecturale ?
- Quelle importance était donnée à la conception des espaces extérieurs ? Des demandes particulières étaient-elles précisées ?
- Quelle importance était donnée à la conception des espaces intérieurs ? Des demandes particulières étaient-elles précisées ?
- Quelle importance était donnée à la conception des ambiances ? Des demandes particulières étaient-elles précisées ? Détaillées ? Un cahier des charges a-t-il été créé ?

Aborder la...

...Qualité des matériaux (toucher, thermie, couleur, réflexion, transparence/opacité...)

...Qualité acoustique (qualités sonores, sonorisation)

...Qualité lumineuse (lumière naturelle et artificielle, qualité des éclairages, effets lumineux, couleurs)

...Qualité d'ensoleillement (du point de vue lumineux, visuel, thermique)

...Qualité de visibilité (intervisibilités, transparences, séparation/liaison entre les espaces, relation à l'extérieur, vues, parcours)

-Quel est le budget de réalisation du futur crématorium ? OU pouvez-vous donner un fourchette du coût d'un crématorium ?

-Avez-vous consulté les opérateurs de l'actuel crématorium pour adapter les intentions de projet, les volontés autour de sa conception ?

-Avez-vous quelque chose à ajouter, à préciser ?

1.2 grille d'entretien pour maîtrise d'œuvre

Rôle et parcours :

- Quel est votre parcours professionnel ?
- Comment êtes-vous parvenu à vous spécialiser dans la conception de crématoriums ?
- Combien avez-vous réalisé de crématoriums ? Où se trouvent-ils ?

Spécificités relatives à la collaboration avec le mandataire :

- Quelle est la relation de l'agence d'architecture avec la société mandataire ?
- Comment l'agence d'architecture a-t-elle débuté sa collaboration avec la société mandataire ?
- Fonctionnez-vous et avez-vous déjà fonctionné avec d'autres sociétés mandataire pour la conception de crématorium ?
- Combien avez-vous réalisé de crématoriums avec la société mandataire ?
- La société mandataire impose-t-elle des critères, un cahier des charges spécifiques ?
- Les critères sont-ils différents d'un projet à un autre ?
- Où s'arrête le rôle de la société mandataire et commence celui de l'architecte ?

Les crématoriums en général :

- Où devrait-on trouver un crématorium ? (proche des hôpitaux, proche de la ville, en périphérie, en dehors de la ville, dans la campagne...) Pourquoi ?
- Quel devrait être l'environnement idéal autour d'un crématorium ? (proche d'un lieu de culte type église, proche d'un cimetière, entouré de construction, d'un parking, entouré de la nature, d'un jardin, quel type de paysage) Pourquoi ?
Cet environnement serait-il en lien avec le crématorium, connecté ?
- Quelle importance donnez-vous à l'environnement alentour ?
- Un crématorium doit-il être visible, reconnaissable ? Doit-il indiquer ce qu'il est ? Doit-il être discret, invisible ? Pourquoi ?
- Comment devrait être un crématorium ? Quel serait le crématorium idéal ?
- Un crématorium doit-il avoir des qualités particulières ? Quelles seraient-elles ?

- Comment doit-être l'aspect extérieur d'un crématorium ?
- Quelle importance donnez-vous à la conception des espaces extérieurs ?
Des principes, éléments vous semblent-ils primordiaux ?
- Quelle importance donnez-vous à la conception des espaces intérieurs ?
Des principes, éléments vous semblent-ils primordiaux ?
- Imaginez-vous un parcours particulier pour les personnes endeuillées qui viennent dans ce lieu ?
- Qu'est-ce qu'une ambiance pour vous ?
- Quelle ambiance générale devrait offrir un crématorium ?
- Quelle importance donnez-vous à la conception des ambiances intérieures ?
Comment imaginez-vous les ambiances à l'intérieur d'un crématorium ?

Aborder la...

- ...Qualité des matériaux (toucher, thermie, couleur, réflexion, transparence/opacité...)
- ...Qualité acoustique (qualités sonores, sonorisation)
- ...Qualité lumineuse (lumière naturelle et artificielle, qualité des éclairages, effets lumineux, couleurs)
- ...Qualité d'ensoleillement (du point de vue lumineux, visuel, thermique)
- ...Qualité de visibilité (intervisibilités, transparences, séparation/liaison entre les espaces, relation à l'extérieur, vues, parcours)
- ...Qualité thermique, de chauffage, de climatisation, de ventilation, d'odeurs (aspects thermoaéroliques)
- Comment concevez-vous un lieu multiculturel, laïc ?

Concernant le projet Nantais :

- Avez-vous réalisé des crématoriums vraiment différents du projet nantais/boiséen ? Si oui, de quelle façon ?
- Avez-vous des demandes spécifiques de la part du maître d'ouvrage (et non du mandataire) ? Pour le cas nantais.
- Pour le cas nantais, avez-vous, ou la société mandataire, consulté les opérateurs de l'actuel crématorium pour adapter les intentions de projet, les volontés autour de sa transformation et pour la conception du futur à Saint-Jean-de-Boiseau ?
- Avez-vous des contraintes ? (demandes spécifiques, budget serré, contexte d'implantation du

projet...)

Quel a été leur impact sur le projet ? (positif, négatif, pourquoi... ?)

-Quel est le budget de réalisation moyen d'un crématorium ? Ou pouvez-vous donner un fourchette du coût d'un crématorium ?

-Avez-vous des comparaisons à faire avec d'autres projets ?

-Avec l'expérience et le recul, quelles seraient les choses à faire et celles à ne pas faire pour la conception d'un crématorium ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1.3 grille d'entretien pour usagers ayant l'expérience d'un crématorium

Identité et expériences :

- Quel âge avez-vous ? Que faites-vous dans la vie ?
- Avez-vous déjà été dans un crématorium ? Si oui, combien de fois et où se trouvaient-ils ?

Les crématoriums en général :

- Qu'est-ce qu'un crématorium ? Qu'est-ce qu'on y fait ?
- Qui peut y aller ? Qui y travaille ?
- Où devrait-on trouver un crématorium ? (proche des hôpitaux, proche de la ville, en périphérie, en dehors de la ville, dans la campagne...) Pourquoi ?
- Savez-vous où se trouve le crématorium de votre ville ?
- Comment devrait être un crématorium pour vous ?
- Quel devrait être l'environnement autour d'un crématorium ? (proche d'un lieu de culte type église, proche d'un cimetière, entouré de construction, d'un parking, entouré de la nature, d'un jardin, quel type de paysage) Pourquoi ?
Cet environnement serait-il en lien avec le crématorium, connecté ? Pourriez-vous y accéder si vous le souhaitiez ? Pourquoi ?
- Un crématorium doit-il être visible, reconnaissable ? Doit-il indiquer ce qu'il est ? Doit-il être discret, invisible ? Pourquoi ?
- Comment devrait être l'aspect extérieur d'un crématorium ? (façades, matériaux, ouvertures, taille, volumes, emprise...)
- Quels espaces devrait-on trouver dans un crématorium ? Ou, à quels espaces vous attendez-vous dans un crématorium ? Ou, quels espaces trouve-t-on dans un crématorium ?
- Les espaces intérieurs devraient-ils présenter des qualités particulières ?
- Qu'est-ce qu'une ambiance pour vous ?
- Quelle ambiance générale devrait offrir un crématorium ?
- Devrait-on avoir des vues sur l'extérieur ? Dans quels espaces ? Pourquoi ?
- Ces espaces devraient-ils être lumineux ? Quel éclairage voyez-vous pour chaque espace ? Clair,

sombre, tamisé... ? Avec la lumière du soleil, un éclairage artificiel, un coloration particulière ?

-Quelle devrait être l'ambiance sonore dans chacun de ces espaces ? Animé, calme, silencieux, avec un fond musical ? Si oui, de quel genre ?

-Quels devraient être le genre de matériaux que l'on pourrait trouver dans ces espaces ? Pourquoi ? Quelles couleurs, quel toucher, quel aspect ?

-Auriez-vous autre chose à ajouter sur les qualités que devrait offrir un crématorium ?

Si la personne a l'expérience du lieu :

-Où se trouvait-il ? Dans la ville, en périphérie, en campagne...

-Était-il facilement accessible, facile à trouver ?

-Quel était l'environnement autour ? (proche d'un lieu de culte type église, proche d'un cimetière, entouré de construction, d'un parking, entouré de la nature, d'un jardin, quel type de paysage) Cet environnement était-il en lien avec le crématorium, connecté ? Pouvez-vous y accéder si vous le souhaitez ?

-Y êtes-vous allé en voiture ? Y avait-il un parking pour vous garer facilement ? Si oui, où se trouvait-il par rapport au bâtiment ?

-Comment décririez-vous le crématorium ?

-Comment décririez-vous l'aspect extérieur du crématorium ? Quelle impression donnait-il extérieurement ?

-Sait-on que c'est un crématorium depuis l'extérieur ? Si oui, grâce à quoi ?

-Trouvez-vous que le bâtiment était grand ? A quel autre type de bâtiment le compareriez-vous ?

-Vous attendiez-vous à ce genre de bâtiment pour un crématorium ? L'auriez-vous vu autrement ? Comment ?

-Dans quels espaces êtes-vous entré ?

-Pouvez-vous me décrire le déroulement depuis votre arrivée à l'extérieur jusqu'à votre sortie du crématorium et votre départ du lieu ? Pour pouvoir décrire les espaces dans lesquels vous êtes allés ?

Puis pour chacun des espaces intérieurs vécus : (entrée, salle de cérémonie, salle de convivialité...)

-Comment était-il, comment le décririez-vous ?

-Était-il grand ?

-Y avait-il quelqu'un pour vous accueillir, vous accompagner ?

-Y avait-il des vues sur d'autres espaces ? Des vues sur l'extérieur ?

-Etait-il lumineux, sombre ? Avec de la lumière naturelle, artificielle, des couleurs particulières ?

-Quelle était l'ambiance sonore ? Y avait-il du bruit, était-ce calme, y avait-il un fond musical ?

-Quels étaient les matériaux : au sol, aux murs, au plafond. Quelles couleurs ?

-Quelque chose vous a-t-il marqué ? Surpris, réconforté... Qualité / Défauts ?

-Comment percevez-vous les ambiances à l'intérieur de ces espaces ? Vous semblaient-ils adaptés ? Les auriez-vous vu autrement ? Si oui, de quelle façon et pour quels espaces ?

-Selon vous, l'architecture du lieu joue-t-elle un rôle dans la façon dont les proches d'un défunt vont vivre l'événement ? Si oui, de quelle façon ? (Apaisement, aggravation...)

-Avez-vous quelque chose à ajouter ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1.4 grille d'entretien pour professionnels du funéraire

Rôle et parcours :

-Quel est votre parcours professionnel ? Comment êtes-vous parvenu à travailler dans un crématorium ? Ou dans les pompes funèbres.

-Quel est votre rôle au crématorium ?

Les crématoriums en général :

-Quelle serait la situation idéale d'un crématorium, où devrait-on (ou peut-on) trouver un crématorium ? (proche des hôpitaux, proche de la ville, en périphérie, en dehors de la ville, dans la campagne...) Pourquoi ?

-Quel devrait être l'environnement idéal autour d'un crématorium à +/- 500m ? (proche d'un lieu de culte type église, proche d'un cimetière, quel paysage : entouré de construction, d'un parking, entouré de la nature, d'un jardin) Pourquoi ?

Cet environnement serait-il en lien avec le crématorium, connecté ?

... Que pensez-vous de l'environnement autour du crématorium de Nantes ?

-Comment devraient être conçus les espaces extérieurs en lien avec le crématorium ? (parcours, parking, entrée, végétation, accueil...)

Des principes, éléments vous semblent-ils primordiaux ?

... Comment sont conçus les espaces extérieurs en lien avec le crématorium ?

-Comment devrait être un crématorium pour vous ? Quel serait le crématorium idéal ?

-Doit-il avoir des qualités particulières ? Quelles seraient-elles ?

-Comment doit-être l'aspect extérieur d'un crématorium ?

... Que pensez-vous de l'aspect extérieur du crématorium ?

-Un crématorium doit-il être visible, reconnaissable ? Doit-il indiquer ce qu'il est ? Doit-il être discret, invisible ? Pourquoi ?

-Les espaces intérieurs doivent-ils présenter des qualités particulières ? Lesquelles ?

... Les espaces intérieurs présentent-ils des qualités particulières ?

-Qu'est-ce qu'une ambiance pour vous ?

-Quelle ambiance générale devrait offrir un crématorium ?

-Comment percevez-vous les ambiances à l'intérieur des espaces du crématorium accessibles au public ?

-Vous semblent-elles adaptées ?

-Souhaiteriez-vous les modifier ? Si oui, de quelle façon, pour quels espaces ?

Aborder la...

...Qualité des matériaux (toucher, thermie, couleur, réflexion, transparence/opacité...)

...Qualité acoustique (qualités sonores, sonorisation)

...Qualité lumineuse (lumière naturelle et artificielle, qualité des éclairages, effets lumineux, couleurs)

...Qualité d'ensoleillement (du point de vue lumineux, visuel, thermique)

...Qualité de visibilité (intervisibilités, transparences, séparation/liaison entre les espaces, relation à l'extérieur, vues, parcours)

-Pouvez-vous jouer un rôle dans la transformation, l'adaptation des ambiances à l'intérieur du crématorium ? Les ambiances sont-elles modulables et de quelle façon ? (lumière, son, vues...) Si non, vous semblerait-il nécessaire que ce soit possible et de quelle façon ?

-Selon vous, l'architecture du lieu peut-elle jouer un rôle dans la façon dont les proches d'un défunt vont vivre l'événement ? Si oui, de quelle façon ? (Apaisement, aggravation...)

-Avez-vous des observations à faire sur les usages / comportements des familles endeuillées qui viennent au crématorium et qui pourrait être lié à son architecture / organisation / aménagement ?

-Avez-vous déjà reçu des remarques (positives ou négatives) sur le crématorium de la part des usagers ? (environnement, extérieurs, intérieurs, déroulement ...)

Comparaison avec d'autres crématoriums que celui de Nantes :

-Avez-vous travaillé dans d'autres crématoriums :

-Etait-il différent ? Si oui, de quelle façon ?

-Les ambiances étaient-elles différemment pensées ? Étaient-elles plus adaptées ? Si oui, dans quelle mesure ?

-Votre rôle se trouvait-il modifié ? Par l'architecture ?

-Observez-vous des comportements différents chez les usagers dans ces deux lieux différents ? Si oui, sauriez-vous expliquer pourquoi ?

Concernant le projet Nantais :

-Quelles seraient vos attentes pour le futur crématorium à St-Jean-de-Boiseau ?

-Avez-vous été consulté, vous ou des opérateurs du crématorium, pour les transformations de l'actuel crématorium et la conception du futur ? (pour donner votre avis, donner des conseils...) Si

oui, qu'avez-vous conseillé ou déconseillé ?

-Avez-vous quelque chose à ajouter ? Des remarques à faire ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

2 présentation des entretiens

Sur le Cdrom accompagnant ce mémoire, vous trouverez la totalité des retranscriptions de chaque entretien ainsi que leur enregistrement audio.

2.1 entretien avec la maîtrise d'ouvrage de Nantes Métropole

Conditions de l'entretien :

Durée de l'entretien : 02h 00min 47sec.

Date : le lundi 04 avril 2016, de 13h30 à 15h30.

Lieu : dans un des bureaux de Nantes Métropole.

Interviewer (L) : Lou Savary, ensa Nantes, master 1.

Interviewé 1 (M.B) : responsable de la compétence funéraire à Nantes Métropole, chef de projet pour les transformations du crématorium de Nantes et la conception du nouveau à Saint-Jean-de-Boiseau, Loire-Atlantique (44000). Juriste de formation.

Interviewé 2 (Mme A) : responsable de la direction des projets de grands équipements à Nantes Métropole, Loire-Atlantique (44000). Architecte-ingénieure de formation.

2.2 entretien avec la maîtrise d'œuvre

Conditions de l'entretien :

Durée de l'entretien : 01h 43min 10sec.

Date : le mercredi 6 avril 2016, de 13h05 à 14h48.

Lieu : Dans la cabane de chantier, au crématorium de Nantes, Loire-Atlantique (44000), après une visite du chantier. Nous étions assis côte à côte.

Interviewer (L) : Lou Savary, ensa nantes, master 1.

Interviewé (L'architecte) : M. R. Y., architecte DPLG. Exerce à Asnières-Sur-Seine, Hauts-de-Seine (92600). Chef de projet des transformations et mises aux normes de l'actuel crématorium de Nantes et du futur crématorium de Saint-Jean-de-Boiseau.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

2.3 entretiens des usagers ayant l'expérience d'un crématorium

2.3.a entretien de l'utilisateur A

Conditions de l'entretien :

Durée de l'entretien : 37min 07sec.

Date : le lundi 8 février 2016, de 13h09 à 13h46.

Lieu : A son domicile, un loft, à Courbevoie, Hauts-de-Seine (92500). Nous étions assis face à face attablé au bar, sur des chaises hautes.

Interviewer (L) : Lou Savary, ensa nantes, master 1.

Interviewé (A) : M. A., 38 ans, restaurateur. Une expérience de crématorium : en janvier 2016, à Rueil-Malmaison, Hauts-de-Seine (92500).

2.3.b entretien de l'utilisateur B

Conditions de l'entretien :

Durée de l'entretien : 42min 04sec.

Date : le mardi 9 février 2016, de 12h53 à 13h35.

Lieu : A son domicile, un loft, à Courbevoie, Hauts-de-Seine (92500). Nous étions assis face à face attablé au bar, sur des chaises hautes.

Interviewer (L) : Lou Savary, ensa nantes, master 1.

Interviewé (B) : Mme. B., 28 ans, œnologue au chômage. Deux expériences de crématorium : en 2008, à Brix, Manche (50700) et en janvier 2016, à Rueil-Malmaison, Hauts-de-Seine (92500).

2.3.c entretien de l'utilisateur C

Conditions de l'entretien :

Durée de l'entretien : 1h 14min 51sec.

Date : le mardi 24 mars 2016, de 13h05 à 14h20.

Lieu : Dans mon logement étudiant, partie salon, face à face, elle sur le canapé, moi sur un fauteuil.

Interviewer (L) : Lou Savary, ensa Nantes, master 1.

Interviewé (C) : Mme. C., 23 ans, étudiante à l'ensa Nantes. Trois expériences de crématorium : en 2004 ou 2006, à Paris (75000), en 2014, à Olonne S/Mer, Vendée (85340) et en 2015 à Nantes, Loire-Atlantique (44000).

2.3.d entretien de l'utilisateur D

Conditions de l'entretien :

Durée de l'entretien : 34min 35sec.

Date : le vendredi 8 avril 2016, de 19h30 à 20h05.

Lieu : Dans son appartement (T2) dans le salon, côte à côte, assis sur le canapé.

Interviewer (L) : Lou Savary, ensa Nantes, master 1.

Interviewé (D) : M. D., 30 ans, banquier. Deux expériences de crématorium : en 2014, à Olonne S/Mer, Vendée (85340) et en 2015 à Nantes, Loire-Atlantique (44000).

2.4 entretiens avec les professionnels du funéraire

2.4.a entretien avec un directeur de crématorium

Conditions de l'entretien :

Durée de l'entretien : 03h 00min 33sec.

Date : le mercredi 04 mai 2016, de 9h30 à 12h30.

Lieu : au crématorium de Nantes, dans la salle d'attente des familles, partie accessible au public, assis face à face, autour d'une table ronde.

Interviewer (L) : Lou Savary, ensa Nantes, master 1.

Interviewé (Directeur) : M. J.-P. B., directeur des crématoriums de Nantes, Loire-Atlantique (44000), Saint-Nazaire, Loire-Atlantique (44600) et La-Roche-Sur-Yon, Vendée (85000), depuis 4 ans.

2.4.b entretien avec l'opérateur de crématorium B

Conditions de l'entretien :

Durée de l'entretien : 01h 04min 06sec.

Date : le lundi 09 mai 2016, de 10h à 11h04.

Lieu : au crématorium de Nantes, dans le bureau de la partie technique, inaccessible au public, assis face à face, de part et d'autre du bureau.

Interviewer (L) : Lou Savary, ensa Nantes, master 1.

Interviewé (C) : opérateur de crématorium à Nantes, Loire-Atlantique (44000).

2.4.c entretien avec l'opérateur de crématorium C

Conditions de l'entretien :

Durée de l'entretien : 01h 38min 24sec.

Date : le lundi 09 mai 2016, de 14h à 16h10 (pause de 30min au bout d'1h10 d'entretien).

Lieu : au crématorium de Nantes, dans la salle d'attente des familles, partie accessible au public, assis face à face, autour d'une table ronde.

Interviewer (L) : Lou Savary, ensa Nantes, master 1.

Interviewé (C) : opératrice de crématorium à Nantes, Loire-Atlantique (44000). A exercé aux crématoriums de Clermont-Ferrand, Lyon et enfin de Nantes où elle exerce depuis 3 ans.

2.4.d entretien avec deux opérateurs de pompes funèbres D et E

Conditions de l'entretien :

Durée de l'entretien : 22min 11sec.

Date : le lundi 09 mai 2016, de 9h15 à 9h37.

Lieu : au crématorium de Nantes, dans la salle d'attente des familles, partie accessible au public, les deux agents de pompes funèbres assis côte à côte, face à moi, autour d'une table ronde.

Interviewer (L) : Lou Savary, ensa Nantes, master 1.

Interviewé (PF1 et PF2) : deux opérateurs de pompes funèbres, tous deux retraités d'une autre activité, l'un exerçant depuis 3 ans et l'autre 7 mois dans le milieu du funéraire.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Lou SAVARY

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

Séminaire de mémoire « Ambiances, dispositifs, références, effets »

Domaine d'étude 2 - Juin 2016

Sous la direction de Daniel Siret et Céline Drozd

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Toute personne est ou sera inévitablement confrontée à l'événement de la mort à travers ses proches, sa famille ou ses amis. Différents lieux, aux diverses fonctions, accueillent la mort, de l'hôpital au cimetière, en passant par la morgue, la chambre ou le salon funéraire, le funérarium, le crématorium, ou les lieux de culte comme l'Église. Leur écriture n'est pas toujours figée, référencée, du fait de son adaptation avec les pratiques d'usage de notre société. La récente évolution des pratiques funéraires a vu décoller la production de nouveaux équipements comme les funérariums et les crématoriums. La crémation, pratique ancestrale implantée dans diverses civilisations, depuis l'antiquité, trouve son essor au 20ème siècle, libérée des considérations religieuses chrétiennes en France, comme une alternative à l'inhumation. Les mentalités évoluent et équiper rapidement le pays de crématoriums devient une nécessité. Espace technique de transformation du corps en cendres, l'équipement inclut aussi la pratique de la cérémonie. Les rites variant selon les familles, l'architecture du lieu est délicate, baignée de symbolique et qui se doit de satisfaire les besoins de chacun. Les ambiances sont donc primordiales.

Comment sont conçus et vécus les crématoriums ?

Certains concepteurs se préoccupent-ils d'intégrer les ambiances dans un projet de crématorium ? Quel rôle tiennent les ambiances dans l'argumentaire des acteurs dans le processus de conception ? Les ambiances sont-elles scénographiées ? Quel parcours y est imaginé ? Un programme exceptionnel appelle-t-il des ambiances exceptionnelles ? Comment ce lieu si important est-il vécu par les usagers ?